

The background is a collage of four images: a Ferris wheel on a pier at sunset (top left), a beach with waves (bottom left), a Parisian street scene with trees (bottom center), and the Eiffel Tower over a Parisian cityscape (right).

RAPPORT DE LA COMMISSION D'ÉVALUATION

2024 DU CIO

LOS ANGELES

PARIS



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES (VIDÉO)	9
Procédure de candidature 2024 et projets de Los Angeles et Paris	
LOS ANGELES 2024	15
PARIS 2024	51
ANNEXES	87



INTRODUCTION





Les villes candidates à l'organisation des Jeux Olympiques de 2024 sont les premières à avoir bénéficié pleinement des changements significatifs induits par l'Agenda olympique 2020, feuille de route stratégique du CIO pour l'avenir du Mouvement olympique.

En conséquence, une relation davantage basée sur la collaboration s'est instaurée entre le CIO et les villes candidates, avec une transparence accrue et une plus grande importance accordée à la durabilité et à l'héritage, et parallèlement plus de souplesse offerte aux villes pour concevoir des Jeux qui répondent aux besoins locaux — tout cela a contribué à d'excellentes propositions de la part des deux villes.

Le CIO a réduit le coût des candidatures en apportant davantage d'expertise technique, avec l'aide des Fédérations Internationales des sports olympiques d'été, de ses partenaires TOP et des organisations indépendantes telles que l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN) pour les questions relatives à la durabilité. Le CIO a par ailleurs pris en charge les dépenses liées aux visites de travail de la commission d'évaluation, réduit le nombre de présentations officielles attendues des villes candidates et contribué aux frais de voyage et d'hébergement qu'elles ont encourus pour ces présentations.

Voici quelques-uns des changements les plus importants qui ont pris effet lors de la procédure d'évaluation pour 2024 :

Une nouvelle phase d'invitation

Cette nouvelle phase informelle a donné aux villes potentiellement intéressées par l'organisation des Jeux une occasion d'en savoir davantage sur le processus et de découvrir les moyens de profiter au maximum des avantages de présenter une candidature olympique et d'accueillir les Jeux. Le CIO a invité les villes à des ateliers de travail individuels sur la planification et l'organisation des Jeux afin de mieux les aider à prendre leur décision, en toute connaissance de cause, quant à présenter ou non une candidature et de leur montrer comment tirer parti de la procédure.



Une évaluation progressive en trois étapes

La division du processus en trois étapes a allégé la charge de travail pesant sur les villes candidates et permis à celles-ci d'obtenir un retour d'information intermédiaire les aidant à améliorer leurs propositions.

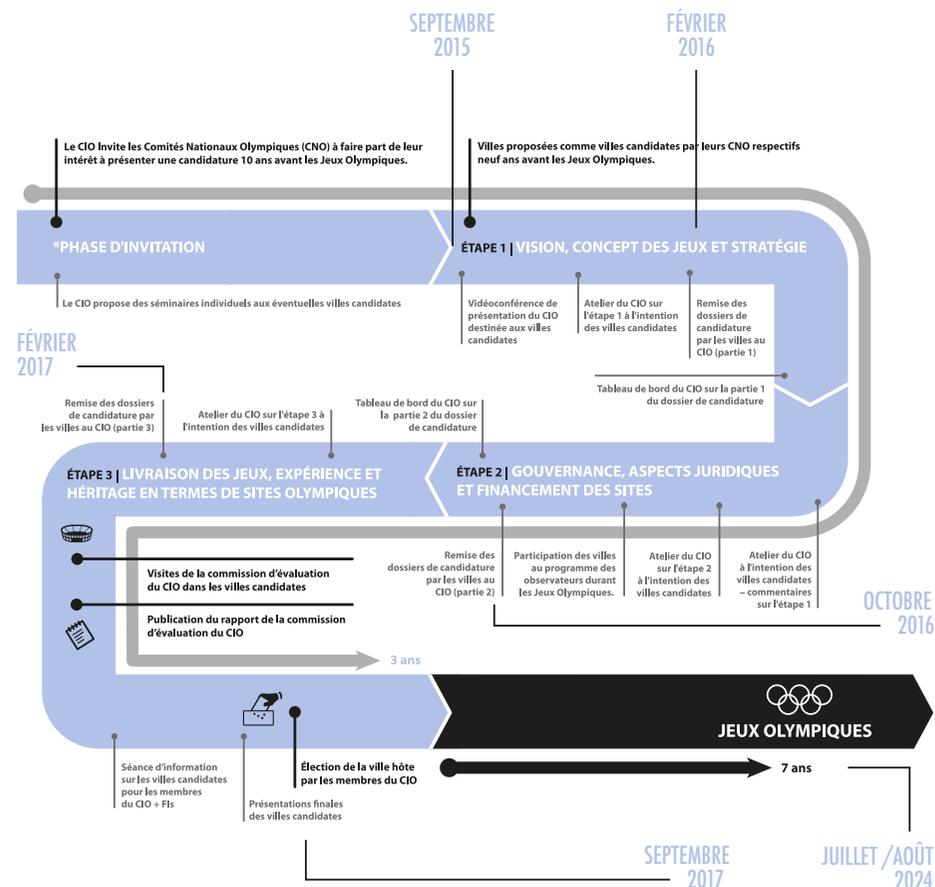
Chaque étape suivait une séquence logique axée sur un thème particulier :

- L'étape 1** s'intéressait à la vision sous-jacente au projet d'accueil des Jeux, au concept des Jeux et à la cohérence du projet avec les plans à long terme de la ville et de la région dans les domaines sportif, économique, social et environnemental.
- L'étape 2** portait sur la gouvernance, les aspects juridiques et le financement des sites.
- L'étape 3** était centrée sur la livraison des Jeux et l'expérience aux Jeux.

À chaque étape, le CIO a tenu des ateliers avec chacune des villes séparément pour les aider à préparer leur dossier de candidature. Après la remise de chaque partie de dossier, dans le cadre d'un dialogue continu, le CIO a fourni à chacune un retour d'information, avec notamment des suggestions pour réduire les coûts, et donné aux villes la possibilité d'améliorer encore leur projet et de présenter les meilleurs arguments qui soient.



Une évaluation progressive en trois étapes



*Introduite en 2015 suite à l'approbation de l'Agenda olympique 2020; appliquée pour la première fois au processus de candidature à l'organisation des Jeux Olympiques de 2024.

Source: www.olympic.org/host-city-election



Les villes candidates ont été invitées à dépêcher des équipes d'observateurs aux Jeux Olympiques de Rio 2016, où elles ont pu apprendre directement des organisateurs, et elles ont également assisté à la séance bilan officielle des Jeux Olympiques de Rio 2016.

Les deux villes candidates ont pleinement adhéré à l'esprit de l'Agenda olympique 2020 dans l'élaboration de leur projet et dans leur manière d'aborder la procédure de candidature.

Leurs propositions pour chacune des trois étapes figurent dans leur dossier de candidature disponible ici :

Los Angeles www.la24.org/home
Paris www.paris2024.org/fr

Peu après le dépôt en février 2016 du dossier correspondant à l'étape 1, le président du CIO, Thomas Bach, a nommé la commission d'évaluation pour les Jeux Olympiques de 2024, présidée par Patrick Baumann, membre du CIO et secrétaire général de la Fédération Internationale de Basketball (FIBA). La liste complète des membres de la commission d'évaluation figure à l'annexe A.

Avant les visites de travail effectuées par la commission d'évaluation dans les deux villes candidates, les experts techniques du CIO ont rendu un certain nombre de visites préalables centrées sur les questions relatives à l'infrastructure des sites, au transport, à la durabilité et aux finances. Ces visites ont permis aux villes d'affiner encore leur proposition et à la commission d'évaluation de se concentrer sur les questions clés restantes.

Les visites de la commission ont eu lieu aux dates suivantes :

Los Angeles du 10 au 12 mai 2017
Paris du 14 au 16 mai 2017

Le programme des deux visites était identique, avec pour commencer le premier jour des discussions détaillées sur les propositions de la candidate, suivies de la visite des sites le deuxième jour et des conclusions le dernier jour.

La commission d'évaluation s'est réunie à nouveau à Lausanne en mai dernier pour un examen final de toutes les informations qu'elle a rassemblées au cours des 15 mois précédents. Ce rapport est un document consensuel reflétant l'opinion collective des membres de la commission sur un large éventail de sujets. Il a été approuvé par l'ensemble de la commission d'évaluation le 15 juin 2017.

STRUCTURE DU RAPPORT



Le rapport de la commission d'évaluation comprend trois parties :
une vidéo, un rapport écrit et une série d'annexes.

- La vidéo met en exergue les arguments des deux candidatures et décrit les principales caractéristiques de chaque projet.
- Le rapport écrit fournit une évaluation des éléments essentiels à la planification et à la livraison de Jeux réussis, regroupés dans quatre grandes catégories : concept des Jeux, expérience aux Jeux, durabilité et héritage, et livraison des Jeux. Sauf mention contraire, toutes les évaluations dans ce rapport s'appliquent à la fois aux Jeux Olympiques et Paralympiques. Une section spécifique consacrée aux Jeux Paralympiques couvre les questions non abordées dans le reste du rapport.

Conformément à l'Agenda olympique 2020, cette évaluation identifie les opportunités et défis que présente le projet de chaque ville. Il y a en général peu ou pas de gros défis à relever, ceci principalement en raison du processus en trois étapes qui a incité à procéder à des ajustements et à résoudre ainsi les éventuelles difficultés avant la finalisation du présent rapport.

- Les annexes comprennent des photographies et des informations clés sur les sites de compétition et autres installations dans chaque ville candidate, ainsi que des détails complémentaires sur un large éventail de sujets que la commission d'évaluation a considérés. Cette partie du rapport contient des éléments de référence pour les membres du CIO et les autres personnes intéressées qui souhaitent en savoir davantage sur un aspect particulier de la candidature ou bien prendre connaissance des données techniques collectées dans le vaste éventail de sujets examinés par la commission.

LISTE DES RAPPORTS DE TIERS EXTERNES



Lors de l'évaluation des villes et de la préparation de ce rapport, la commission a également pris en considération les questions suivantes traitées dans des rapports commandés par le CIO auprès de tiers indépendants ou à travers les avis exprimés par des tiers indépendants :

- **Économie**
rapports économiques par pays (Economist Intelligence Unit)
- **Soutien de la population**
sondages d'opinion (Sports Marketing Surveys)
- **Zones protégées**
aspects liés à la biodiversité
(Union internationale pour la conservation de la nature – IUCN)
- **Durabilité**
- **Qualité de l'air**
- **Sécurité**
- **Transport**
- **Sites**
- **Finances**
- **Aspects juridiques**
- **Télécommunications**
- **Énergie**
- **Droits de l'homme**



La section suivante contient des informations d'ordre général concernant le rapport ainsi qu'un certain nombre de points communs aux deux villes candidates et qui ne sont donc pas couverts dans le rapport présenté sur chaque ville.

1. La version originale du présent rapport a été rédigée en anglais. En conséquence, en cas de divergences entre les textes français et anglais, le texte anglais fait foi.
2. Terminologie / Langue – Sauf mention particulière, le terme «Jeux» fait référence aux Jeux Olympiques et aux Jeux Paralympiques. Le terme «athlètes» se réfère aux athlètes olympiques et paralympiques.
3. Une liste de termes et d'abréviations utilisés figure à l'annexe B.
4. Opinion publique – Afin d'obtenir des informations complémentaires, le CIO a fait réaliser en février 2017 un sondage d'opinion dans chaque ville candidate (ainsi que dans la région et le pays concernés). Les résultats de ces sondages d'opinion figurent à l'annexe F.
5. Finances: Il a été demandé aux villes candidates de présenter des budgets libellés à la fois en dollars américains (USD) et en monnaie locale lorsqu'applicable, ainsi qu'en valeurs de 2016 et de 2024. Sauf indications contraires, tous les chiffres indiqués dans ce rapport sont en dollars américains (USD), valeur 2016.
6. Pour la budgétisation (revenus du COJO), le CIO a conseillé aux villes candidates d'inclure les montants de 855 millions d'USD au titre de la contribution du CIO et de 453,5 millions d'USD au titre du partenariat TOP du CIO (valeurs de 2024) et de ramener les chiffres à l'équivalent en dollars valeur 2016. Les villes n'ont pas procédé de la même manière pour ramener les chiffres aux valeurs de 2016 et ont tenu compte d'hypothèses variées concernant l'inflation, ce qui se traduit dans les budgets des villes par des montants différents en dollars valeur 2016.



7. Le CIO a confirmé aux villes candidates qu'il assumerait la responsabilité et le coût des opérations de l'Organisme de Radio-Télévision Olympique (ORTO) par le biais de sa filiale détenue à 100 %, OBS SA.
8. Temps de trajet – Tous les temps de trajet mentionnés dans le rapport sont les temps de trajet moyens en bus en 2024, sauf indication spécifique, tels qu'indiqués par les villes dans leur dossier de candidature.
9. Chiffres arrondis – D'une manière générale, les chiffres contenus dans le rapport ont été arrondis. Cela peut expliquer les cas où le total des pourcentages n'atteint pas 100 %.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE LA PROCÉDURE DE CANDIDATURE 2024 ET DES PROJETS DE LOS ANGELES ET PARIS (VIDEO)



Vidéo présentant les principales caractéristiques de la procédure de candidature 2024, ainsi que des projets de Los Angeles et Paris avec explications du **président de la commission d'évaluation et membre du CIO, Patrick Baumann**, au nom de tous les membres de la commission.



PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE LA PROCÉDURE DE CANDIDATURE 2024 ET DES PROJETS DE LOS ANGELES ET PARIS (SCRIPT VIDEO)



Bonjour et bienvenue à notre présentation vidéo des deux villes candidates à l'organisation des Jeux Olympiques de 2024, Los Angeles et Paris.

En tant que président de la commission d'évaluation du CIO, j'ai le plaisir de vous annoncer que les projets olympiques des deux villes candidates sont, en un mot, remarquables.

Le niveau des deux projets olympiques est révélateur des deux équipes de candidature composées de personnes très motivées, expérimentées et passionnées sur tous les plans. Notre commission a tout de suite compris que ces équipes travaillaient en gardant à l'esprit l'intérêt supérieur de leur ville et du Mouvement olympique.

Que ce soit avec Los Angeles ou Paris, les Jeux Olympiques sont entre de très bonnes mains.

Durant notre évaluation, ces deux villes de classe mondiale ont fait la preuve de leur capacité à organiser des Jeux Olympiques exceptionnels et elles l'ont fait d'une manière qui reflète clairement les conditions et saveurs uniques que chacune d'entre elles peut offrir au monde.

SCRIPT VIDÉO



Les membres de la commission d'évaluation ont utilisé les termes «avant-gardiste», «innovant», «dynamique» et «attrayant» pour décrire le projet de Los Angeles et «historique», «culturel», «emblématique» et «décors incroyables» pour celui de Paris.

Cependant, quelle qu'en soit la description, c'est véritablement l'histoire extraordinaire de deux grandes villes olympiques. Les deux projets diffèrent de par leur nature mais chaque ville présente une proposition parfaitement authentique qui reflète le meilleur de ce que chacune a à offrir.

Leur remarquable projet a été développé pour être en prise directe avec les réformes préconisées par l'Agenda olympique 2020, la feuille de route stratégique du CIO pour l'avenir du Mouvement olympique, auquel les deux candidatures ont pleinement souscrit.

Toutes deux ont notamment élaboré des propositions conformes aux plans de développement municipaux et régionaux existants en matière de sport, d'économie, de société et d'environnement. L'intégration d'un nombre record de sites existants et temporaires dans leur plan a permis aux candidatures de réduire les coûts et de simplifier l'organisation des Jeux de manière significative.

Outre un accent accru sur la transparence, la durabilité et l'héritage, l'Agenda olympique 2020 a eu pour effet de renforcer la collaboration entre le CIO et les villes candidates, celle-ci organisée en trois phases sur une durée de 15 mois, et a fourni à Los Angeles et à Paris une plus grande souplesse pour concevoir des Jeux qui répondent à leurs besoins au niveau local.

Les candidatures comportent par conséquent peu de risques et beaucoup d'avantages, tant pour le Mouvement olympique que pour les villes.

Comme vous le verrez dans le rapport écrit qui accompagne cette vidéo, l'approche choisie par la commission d'évaluation pour les Jeux Olympiques de 2024 est une première dans l'histoire olympique. En effet, les réformes ont également



modifié notre manière d'effectuer l'évaluation, notre interaction avec les villes et la structure de notre rapport final.

La partie écrite de notre rapport contient des informations détaillées sur les trois phases distinctes du processus d'évaluation ainsi que des informations clés sur chaque domaine et, conformément à l'Agenda olympique 2020, les opportunités et défis que nous avons identifiés pour chacune des villes.

Vous remarquerez peut-être que dans notre rapport il a été identifié moins de défis que par le passé. Il y a deux raisons à cela :

- 1 Los Angeles et Paris ont commencé avec des propositions très solides ; et
- 2 grâce à ce processus en trois étapes, les villes ont eu de multiples occasions de traiter les difficultés qui se présentaient et d'affiner leur candidature.

Cette vidéo se concentre sur les points principaux de chaque candidature tout en vous donnant une idée de ce que nous avons expérimenté durant nos visites et du rêve olympique que les deux villes poursuivent, certes différemment mais tout aussi ardemment l'une que l'autre.

Conformément à l'ordre établi par tirage au sort, nous débiterons par Los Angeles en soulignant brièvement sa vision, son concept et la manière dont elle entend organiser les Jeux :

En parlant des points clés qui distinguent les deux candidatures, «dynamique» et «futuriste» sont les deux adjectifs souvent attribués par la commission d'évaluation à LA 2024.

Los Angeles est prête à faire bon usage de ses talents dans le domaine narratif, de son énergie créative et de ses technologies de pointe pour organiser, ainsi qu'elle le propose, des Jeux Olympiques transformateurs qui susciteront l'enthousiasme du monde entier et dont on s'inspirera comme cela fut le cas avec certains chefs-d'œuvre hollywoodiens produits au fil des générations.



Richement dotée de sites sportifs de classe mondiale, la ville est expérimentée dans l'organisation de grandes manifestations sportives et a notamment mis sur pied les Jeux Olympiques de 1932 et de 1984.

La vision qu'a Los Angeles des Jeux s'appuie sur le vaste héritage positif des Jeux Olympiques de 1984. Elle promeut la pratique sportive et l'intégration sociale en veillant en particulier à ce que tous ses habitants puissent en bénéficier durant les années à venir.

La ville entend en outre augmenter le nombre de citoyens qui utilisent les transports publics en accélérant l'expansion planifiée des transports et en faisant la promotion active de leur usage durant les Jeux.

Quant au concept des Jeux de Los Angeles, tout tient à l'intégration. LA 2024 a proposé quatre parcs sportifs indépendants qui permettraient à toute la ville de célébrer les Jeux.

Chaque parc comprendrait plusieurs sites, sites d'animation, domaines communs, zones d'hospitalité et espaces réservés aux sponsors, mais chacun avec sa propre identité. Ainsi, un parc serait davantage destiné aux familles, le deuxième servirait de vitrine de la durabilité, le troisième serait situé sur la plage, tandis que le parc principal se trouverait dans le bouillonnant complexe récréatif de LA Live. Tous organisent chaque semaine des manifestations rassemblant une foule considérable.

S'agissant de la construction des sites, Los Angeles n'aurait que peu à faire puisque le projet repose presque entièrement sur des structures existantes et temporaires.

La cérémonie d'ouverture se déroulerait à Hollywood Park, dans le nouveau stade de LA actuellement en cours de construction pour servir de domicile à deux équipes de football américain, indépendamment des Jeux.



Pendant le déroulement de la cérémonie d'ouverture au stade de LA, une production d'Hollywood retraçant l'histoire des Jeux Olympiques se tiendrait au Memorial Coliseum de LA, site hérité des Jeux Olympiques de 1932 et de 1984.

Au terme des Jeux, le Coliseum et le stade de LA inverseraient les rôles. Les deux sites accueilleraient également des épreuves sportives durant les Jeux : le tir à l'arc au stade de LA et l'athlétisme au Coliseum.

Los Angeles abrite plusieurs équipes sportives professionnelles qui concourent dans des sites dernier cri, dont le Staples Center, le Honda Center et le LA Galaxy Stadium. Ces sites de classe mondiale auraient également un rôle à jouer durant les Jeux.

Autre infrastructure déjà en place, le campus de l'Université de Californie – Los Angeles (UCLA), qui servirait de village olympique à l'instar de 1984. Lors de notre visite à l'UCLA, nous avons trouvé la proposition de village olympique remarquable à tous égards, de l'hébergement exceptionnel et des infrastructures d'entraînement et de sport de haut niveau à la nourriture qui a été primée, en passant par une main-d'œuvre expérimentée et un cadre superbe. Autrement dit, ce qui se fait de mieux pour les meilleurs athlètes du monde.

Comme la commission d'évaluation l'a constaté, Los Angeles a tout en place pour organiser les Jeux avec succès.

LA 2024 a préparé un plan crédible pour résoudre les difficultés notoires de la ville en matière de circulation. Ce plan prévoit de nouvelles options pour transporter les spectateurs et la main-d'œuvre pendant les Jeux, des stratégies pour réduire la circulation non liée aux Jeux, des mesures pour accroître l'usage des transports publics et la création d'un système de gestion coordonné de la circulation.

Les modèles de financement et de gouvernance proposés sont solides et dépendent fortement des sites privés et de la responsabilité de la livraison du projet



qui incombe entièrement au comité d'organisation local. Il s'agit d'un modèle éprouvé et efficace pour les États-Unis.

Passons maintenant à la candidature de Paris pour laquelle nous soulignerons brièvement en trois points sa vision, son concept et la manière dont elle entend organiser les Jeux.

Comptant parmi les villes les plus emblématiques du monde, Paris a une longue et riche histoire. Une partie de cette histoire et de cette culture est bien entendu liée à l'Olympisme puisque Paris a organisé les Jeux en 1900 et en 1924. Paris 2024 veut continuer de tirer parti de l'héritage de la ville, berceau du Mouvement olympique moderne et de son fondateur Pierre de Coubertin, en organisant des Jeux qui mettront à l'honneur la Seine, la culture française et les splendides monuments de la ville. Sa proposition tire pleinement avantage de sites existants de grande qualité et souvent utilisés, ainsi que d'une culture du sport solidement ancrée au niveau national.

Sa vision pour les Jeux prend racine dans l'Olympisme et elle reflète le désir de se servir des Jeux comme d'un catalyseur pour accroître la pratique sportive au niveau national et pour assurer le développement social et économique de la ville de Paris.

Avec tant de monuments célèbres dans le monde entier, il n'est pas surprenant que Paris 2024 ait façonné son concept des Jeux autour de lieux formant une toile de fond époustouflante comme la Seine, le Louvre, la cathédrale Notre-Dame et le musée d'Orsay pour n'en citer que quelques-uns.

Deux zones olympiques principales ont été proposées : la première s'étend de part et d'autre de la Seine dans le cœur historique de la ville et l'autre se trouve en banlieue à Saint-Denis, à moins de 10 km.

Avec la zone Paris Centre, les Jeux seraient célébrés sur les deux rives de la Seine avec 13 sites de compétition, un site d'animation, des péniches pour les activités



d'hospitalité et des manifestations diverses. Les efforts actuellement déployés pour rendre l'eau propre à la baignade seraient grandement facilités si les Jeux étaient attribués à la ville puisque Paris 2024 entend organiser les épreuves de marathon en natation et de triathlon dans la Seine.

Le plan des sites de Paris 2024 entend en outre exploiter au maximum ses installations sportives renommées, telles que le stade Roland-Garros et le Stade de France. L'implantation de sites temporaires a par ailleurs été proposée pour d'autres sports dans des lieux mondialement célèbres : le volleyball de plage à la Tour Eiffel, les sports équestres au Château de Versailles, le cyclisme sur route et le marathon dont le parcours passerait devant l'Arc de Triomphe.

Les investissements liés aux Jeux en Seine-Saint-Denis contribueraient au développement économique et social d'une des zones les plus jeunes et les plus cosmopolites de l'agglomération parisienne, élément phare de la vision des Jeux. Au terme des Jeux, le village olympique proposé dans la zone Grand Paris serait converti en logements qui font cruellement défaut.

Le village olympique comprendrait une promenade le long de la Seine, deux restaurants sur l'eau, des piscines de loisirs et des infrastructures d'entraînement dans des bâtiments adjacents. Les athlètes pourraient se détendre dans des cafés, bavarder avec leurs amis dans des endroits ombragés au bord de l'eau ou se rendre au cinéma du village.

Paris a tout ce qu'il faut pour organiser des Jeux remarquables. Outre la passion pour le sport, et les sports olympiques en particulier, qui anime tout le pays, Paris s'appuie sur un mouvement sportif profondément enraciné, une grande expérience en matière d'organisation de compétitions dans tous les sports olympiques et des décennies d'expérience en tant que destination touristique parmi les plus prisées du monde.

Citons pour illustrer cette expérience et ce savoir-faire le plan de transport de Paris 2024 qui prévoit un accès aux transports publics à haute capacité à moins de 400



mètres de chaque site dans Paris, ce qui représente un atout extraordinaire dans une métropole de cette taille.

Les modèles de financement et de gouvernance proposés sont solides et parfaitement conformes à la manière dont le sport est organisé dans le pays, notamment la structure qui engage la pleine et entière participation des pouvoirs publics à tous les niveaux. La responsabilité de la réalisation du projet et de son héritage serait partagée entre le comité d'organisation local, une autorité en charge de la livraison des Jeux et une entité chargée de l'héritage.

En conclusion, la commission d'évaluation est fermement convaincue que Los Angeles et Paris sont toutes deux plus qu'à même d'accueillir des Jeux Olympiques et Paralympiques remarquables. Les candidatures, qui ne sont séparées que par des points mineurs, placent le Mouvement olympique dans une situation gagnant-gagnant dans un cas comme dans l'autre. En d'autres termes, nous avons deux projets qui sont magnifiques pour les villes respectives et deux villes qui sont magnifiques pour les Jeux Olympiques.

Los Angeles et Paris se distinguent bien évidemment par plusieurs aspects, et ces différences ont façonné leurs plans et objectifs, rendant pour chacune leur candidature unique. C'est précisément le résultat visé par l'Agenda olympique 2020.

Cela nous amène à la conclusion principale de notre évaluation : nous sommes en présence de deux villes très différentes avec deux superbes propositions qui correspondent véritablement à leur situation spécifique et promettent un héritage dont la population locale et le Mouvement olympique tireront longtemps profit.

Los Angeles est une des destinations sportives et récréatives les plus attrayantes de la planète tandis que Paris a une histoire sans égal. Chaque jour, des visiteurs du monde entier apprécient ce qu'Hollywood offre en termes de création narrative et de suprématie technologique tout en rêvant de se rendre à Paris qui figure parmi les destinations touristiques les plus populaires du monde. Avec le soutien, l'enthousiasme et la passion de leurs citoyens et de leurs athlètes, Los Angeles et



Paris ont présenté le meilleur de leur ville, et ce meilleur est ce qui se fait de mieux pour les Jeux Olympiques.

Pour en apprendre davantage sur les candidatures, je vous renvoie au rapport de la commission d'évaluation du CIO 2024 et aux dossiers de candidature, tous disponibles sur Olympic.org.

Je souhaite bonne chance aux équipes de candidature et vous remercie de votre attention.

Patrick Baumann, Membre du CIO,
au nom de la Commission d'Évaluation 2024 du CIO



Visite de la commission d'évaluation 2024 du CIO à Los Angeles — 10 au 12 mai 2017



Visite de la commission d'évaluation 2024 du CIO à Paris — 14 au 16 mai 2017

LOS ANGELES

2024



LOS ANGELES 2024

JEUX OLYMPIQUES ET JEUX PARALYMPIQUES

1. CONCEPT DES JEUX	17
• Alignement avec les plans de développement de la ville / région	18
• Plan directeur des sites	19
• Utilisation de sites existants et temporaires	22
• Financement des sites	24
2. EXPÉRIENCE DES JEUX	26
• Expérience des athlètes (dont le(s) Village(s) olympique(s))	27
• Expérience des médias (dont CIRTV/ CPP)	29
• Expérience des spectateurs	31
3. JEUX PARALYMPIQUES	32
4. DURABILITÉ ET HÉRITAGE	34
• Utilisation post-olympique des nouveaux sites permanents	35
• Développement du sport	36
• Durabilité	37
• Impact sur le cadre naturel, le patrimoine culturel et les communautés	38
• Mobilisation / sensibilisation de la population	39
5. LIVRAISON DES JEUX	40
• Expertise sportive	41
• Transport	42
• Hébergement	44
• Sécurité et sécurité	45
• Budget du COJO	46
• Aspects juridiques et garanties	48
• Structure de gouvernance	49
• Soutien aux Jeux	50

1.

CONCEPT DES JEUX

PROJET DES JEUX TOTALEMENT ALIGNÉ SUR LES PLANS DE DÉVELOPPEMENT À LONG TERME DE LA VILLE ET DE LA RÉGION

- Promotion de l'utilisation des transports publics
- Création d'espaces verts et de zones de loisirs à travers la ville
- Participation accrue au sport et meilleure intégration sociale

97%

**DES SITES DE COMPÉTITION
EXISTANTS OU TEMPORAIRES**

ALIGNEMENT AVEC LES PLANS DE DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE / RÉGION



Le projet de Los Angeles 2024 (LA 2024) pour les Jeux est axé sur la durabilité, assurant la promotion de l'utilisation des transports publics et du développement du sport pour les jeunes dans la ville. Ces domaines prioritaires s'inscrivent bien dans les plans de développement existants à long terme de la ville et de la région aux niveaux sportif, économique, social et environnemental :

- le plan des transports à long terme de la Metropolitan Transportation Authority (MTA) (un plan sur 30 ans publié en 2009)
- le «pLAN» de ville durable de Los Angeles (un plan sur 20 ans publié en 2015)
- le plan général (une vaste initiative en matière de développement).

Les Jeux bénéficieraient d'un investissement de 88 milliards d'USD dans des projets de transport, lesquels devraient aboutir d'ici 2024, et ce indépendamment des Jeux, dans le cadre du plan de transport municipal de 300 milliards d'USD sur 30 ans.

Étant donné la prépondérance de la culture de l'automobile à Los Angeles, LA 2024 entend **promouvoir activement l'uti-**

lisation des transports publics avant et pendant les Jeux. La candidature cherche également à soutenir les améliorations prévues, notamment s'agissant de la gestion de la demande en transport, la promotion du covoiturage et les améliorations de l'infrastructure pour les piétons.

Une participation accrue au sport et une meilleure intégration sociale sont deux autres axes importants de la candidature de LA 2024. Afin d'atteindre ces objectifs, un comité du sport des jeunes serait mis sur pied et travaillerait en coopération avec des organisations sportives pour les jeunes ainsi que d'autres partenaires. Une organisation distincte chargée de l'héritage des Jeux, s'appuyant sur le modèle de la Fondation LA84 pour les Jeux Olympiques de Los Angeles 1984, se concentrerait, après les Jeux, sur les programmes sportifs destinés aux jeunes ainsi que sur d'autres initiatives sociales et environnementales.

Les investissements du secteur privé dans les installations / sites sportifs de la ville ainsi que dans l'industrie du divertissement, les technologies propres et le tourisme seraient également dynamisés par l'accueil des Jeux et la visibilité au niveau international.

OPPORTUNITÉS / FORCES

- Le concept des Jeux s'inscrit dans les améliorations prévues en matière d'infrastructures de transport ainsi que dans les objectifs à long terme dans les domaines de la durabilité, de l'innovation technologique et de la gestion environnementale
- Tous les sites et infrastructures construits ou modernisés respecteraient les normes de construction durable requises par le pLAN de ville durable de Los Angeles
- Le projet olympique de LA 2024 pourrait servir de levier important pour accélérer la création d'espaces verts et de zones de loisirs à travers la ville

PRINCIPAUX FAITS ET CHIFFRES

Le projet de LA 2024 pour les Jeux s'inscrit dans les plans de développement à long terme de la ville :

- le plan des transports à long terme de la Metropolitan Transportation Authority : 88 milliards d'USD investis dans des projets d'infrastructures de transport d'ici 2024 (dans le cadre d'un plan de 300 milliards d'USD sur les 30 prochaines années)
- le «plan» de ville durable de Los Angeles : pour passer aux énergies renouvelables et aux infrastructures écologiques
- le plan général : couvre plusieurs domaines de développement sur 20 ans

Le concept des sites de LA 2024 contribuerait à promouvoir l'intégration en permettant à l'ensemble de la ville de vivre les Jeux, notamment aux nouveaux quartiers qui n'ont pas connu les Jeux de 1932 ou de 1984.. Le large recours à des sites existants et temporaires limiterait la complexité de la livraison des Jeux.

Les quatre parcs des sports seraient situés dans le bassin de Sepulveda (parc des sports de la vallée), en centre-ville (parc des sports du centre-ville), au sud du centre-ville (parc des sports de South Bay) et face à l'océan Pacifique à Long Beach (parc des sports de Long Beach).

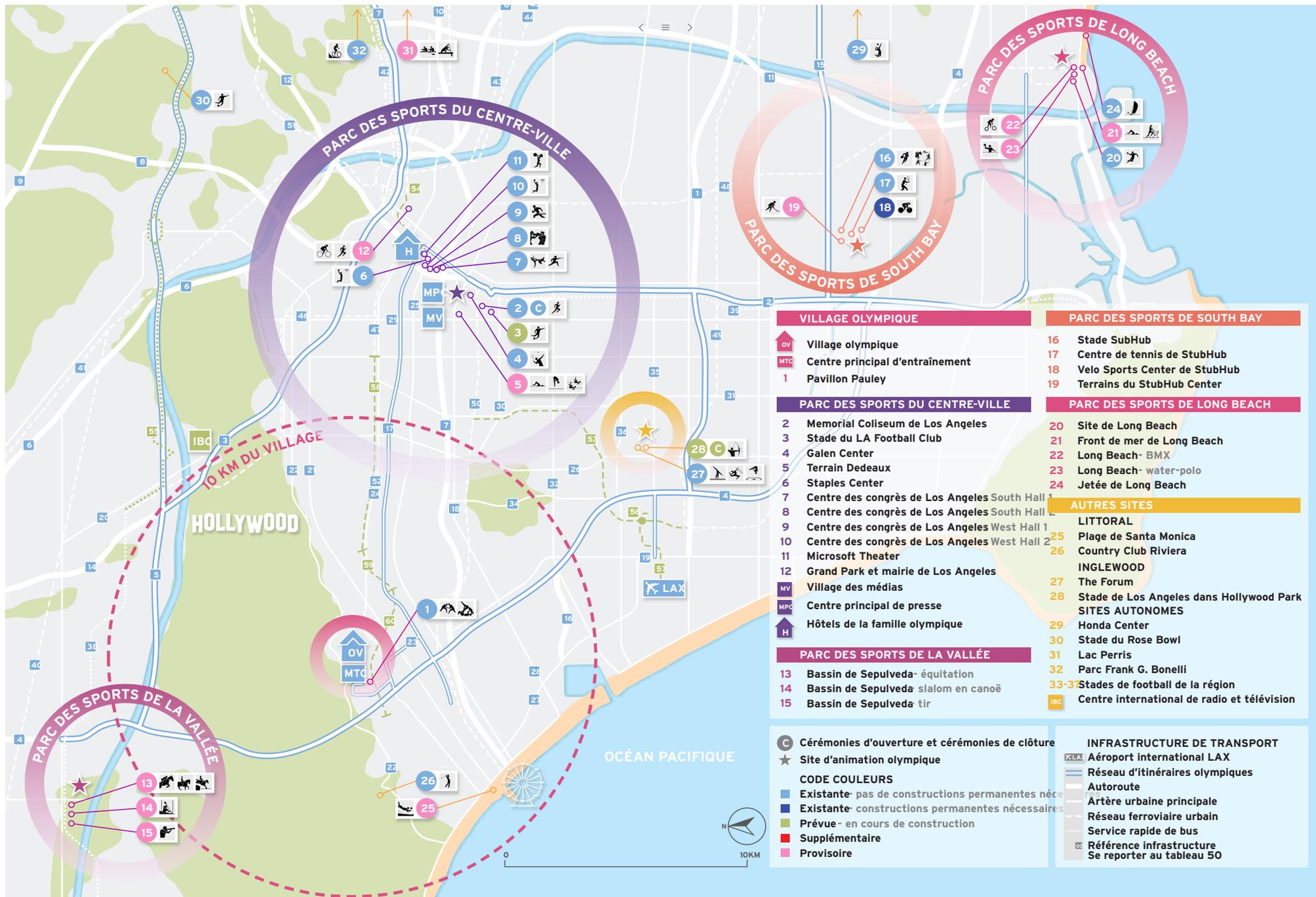
Chaque parc des sports serait situé au sein d'un périmètre sécurisé et comprendrait plusieurs sites sportifs, des sites d'animation, des démonstrations de sport, des possibilités d'activations marketing pour les partenaires ainsi que de nombreuses options de restauration, ce qui serait pratique et offrirait une expérience olympique complète dans chaque parc. La proximité des sites au sein des parcs simplifierait la sécurité, le transport et les autres besoins opérationnels des Jeux.

Le village olympique serait situé à l'Université de Californie – Los Angeles (UCLA), qui avait également accueilli le village à l'occasion des Jeux Olympiques de 1984. Le site aurait pour avantages l'excellente infrastructure d'hébergement existante, une main-d'œuvre nombreuse et expérimentée et un large choix d'installations d'entraînement de haute facture.

Le Centre International de Radio-Télévision (CIRTV) serait hébergé dans une nouvelle installation de NBCUniversal dans le nouveau complexe de studios de l'entreprise à Universal City. Le Centre Principal de Presse (CPP) serait commodément situé à proximité du village des médias à l'Université de Californie du Sud, dans un périmètre sécurisé du parc des sports du centre-ville.

Le concept des transports s'appuie sur les plans à long terme de la ville pour développer les transports publics et les systèmes de gestion de la circulation. Les améliorations prévues dans le domaine des transports publics, et ce indépendamment des Jeux, permettraient d'ajouter 32 km de voies ferroviaires et 24 stations de métro d'ici 2024.

OPPORTUNITÉS / FORCES	DÉFIS
<ul style="list-style-type: none"> ● Le large recours à des sites existants et temporaires de classe mondiale limiterait la complexité et le coût de la livraison des sites ● La proximité des sites au sein des parcs des sports améliorerait l'efficacité dans les secteurs de la sécurité, des opérations et du transport et contribuerait à créer une ambiance de fête ● Le nombre de sites de haute facture dans la zone de Los Angeles dépasse les besoins des Jeux ● Le concept des Jeux comprend un certain nombre de sites de classe mondiale gérés par des exploitants qualifiés et utilisés à de nombreuses reprises pour l'accueil de grands événements ● Utilisation de sites de compétition hérités des Jeux Olympiques de Los Angeles 1932 et de Los Angeles 1984 (par ex. le Memorial Coliseum de Los Angeles) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Cyclisme sur piste : les grandes rénovations prévues au vélodrome existant afin de retirer les piliers intérieurs et augmenter le nombre de places assises nécessiteraient davantage de consultations avec toutes les parties concernées (COJO, CIO, Olympic Broadcasting Services, Union Cycliste Internationale) afin de trouver la solution la plus rentable et avec la meilleure utilisation post-olympique



PRINCIPAUX FAITS ET CHIFFRES

DATES DES JEUX OLYMPIQUES : DU 19 JUILLET AU 4 AOÛT 2024
(vacances scolaires)

SITES DE COMPÉTITION : 31
(hors stades pour les matchs de phase préliminaire en football)

- 30 sites de compétition seraient existants ou temporaires (voir répartition page 23)
- 22 sites de compétition seraient localisés dans l'un des quatre parcs des sports suivants :
 - 3 sites parc des sports de la vallée
 - 10 sites parc des sports du centre-ville
 - 4 sites parc des sports de South Bay
 - 5 sites parc des sports de Long Beach
- 9 sites seraient localisés en dehors des parcs des sports mais dans la région de Los Angeles

AUTRES SITES

- Village olympique situé sur le campus de l'Université de Californie – Los Angeles (UCLA)
- 23 sites de compétition à moins de 30 minutes du village olympique à UCLA
- Site du Lac Perris (aviron, sprint en canoë) à moins de 30 minutes du village olympique à l'Université de Californie – Riverside (UCR). La proposition est conforme aux exigences du CIO : si les sites olympiques sont à plus de 60 minutes de route du village olympique, un ou plusieurs villages olympiques supplémentaires doivent être fournis
- Le Centre International de Radio-Télévision (CIRTV) serait situé dans un nouveau complexe de studios à Universal City
- Le Centre Principal de Presse (CPP) serait situé sur le campus de l'Université de Californie du Sud (USC), dans le parc des sports du centre-ville

UTILISATION DE SITES EXISTANTS ET TEMPORAIRES



SITES DE COMPÉTITION

LA 2024 a complètement adhéré à la philosophie de l'Agenda olympique 2020 et propose l'utilisation de sites de compétition existants ou temporaires répondant ainsi à 97% des besoins des Jeux. Avec **un nombre aussi important d'installations sportives de classe mondiale** à sa disposition, Los Angeles dépasse les besoins des Jeux en termes de sites. Le concept des Jeux comprend **des sites ultramodernes** qui proposent les dernières technologies, des structures flexibles, des opérations efficaces et d'autres dispositifs pour la présentation des sports. Parmi ces sites, citons les installations utilisées par les équipes professionnelles de basketball, hockey sur glace, football et football américain ainsi que le Memorial Coliseum de Los Angeles, le site proposé pour l'athlétisme et les cérémonies, le Forum qui est le

site proposé pour la gymnastique, le Rose Bowl, site proposé pour les finales de football, et enfin la plage de Santa Monica, lieu où est né le volleyball de plage, qui accueillerait les compétitions de ce sport. **Tous les sites de compétition existants ont prouvé leur valeur à long terme et certains sont des legs des Jeux Olympiques de Los Angeles 1932 et 1984.**

AUTRES SITES

Le village olympique utiliserait les résidences universitaires existantes de l'Université de Californie – Los Angeles (UCLA). Le Centre Principal de Presse (CPP) et le village des médias seraient situés l'un à côté de l'autre à l'Université de Californie du Sud. Tous ces sites offriraient d'excellentes installations, réduiraient considérablement les coûts en matière d'infrastructure et simplifieraient les opérations pour les athlètes et les médias.

OPPORTUNITÉS / FORCES

- Dans le droit fil de l'Agenda olympique 2020, LA 2024 fait un excellent usage de sites de compétition existants et temporaires de haute facture
- Les résidences universitaires existantes seraient utilisées pour le village olympique et le village des médias
- Aucun nouveau site permanent lié aux Jeux ne serait construit

RECOMMANDATION 2 DE L'AGENDA OLYMPIQUE 2020

LE CIO TIENDRA COMPTE DES ASPECTS POSITIFS SUIVANTS POUR UNE CANDIDATURE : L'USAGE MAXIMUM D'ÉQUIPEMENTS EXISTANTS ET D'INSTALLATIONS TEMPORAIRES ET DÉMONTABLES SI AUCUN HÉRITAGE À LONG TERME N'EXISTE OU NE PEUT ÊTRE JUSTIFIÉ

PRINCIPAUX FAITS ET CHIFFRES – SITES DE COMPÉTITION

ÉTAT DE CONSTRUCTION DES SITES	NOMBRE DE SITES DE COMPÉTITION	%	% DE SITES EXISTANTS / TEMPORAIRES PAR RAPPORT AUX NOUVEAUX SITES
Existants (pas de constructions permanentes nécessaires)*	16	52%	97%
Existants (constructions permanentes nécessaires)	2	6%	
Temporaires	12	39%	
Prévus (indépendamment des Jeux)	1 (Stade de LA à Hollywood Park)	3%	3%
Permanents supplémentaires (liés aux Jeux)	0	0%	
TOTAL **	31	100%	

* Le Memorial Coliseum de Los Angeles est classé comme site existant (constructions permanentes nécessaires), la voile comme site temporaire

** Ne comprend pas les stades utilisés pour les matchs de phase préliminaire en football

LA 2024 n'a pas besoin de construire de nouveau site permanent pour les Jeux et ne compte pas sur les fonds publics pour la construction des sites. Le plan dépend de certains investissements du secteur privé pour des sites clés, parmi lesquels :

- Le stade de Los Angeles à Hollywood Park serait utilisé pour le tir à l'arc et les cérémonies. Le terrain est garanti, les approbations obtenues et les travaux de construction sont en cours, le tout financé par le propriétaire d'une des équipes de football américain de Los Angeles.
- Le stade du Los Angeles FC serait utilisé pour les matchs de phase préliminaire en football. Les travaux de construction, financés par le secteur privé, sont en cours.
- L'Université de Californie du Sud envisage une vaste rénovation du Memorial Coliseum de Los Angeles, lequel serait utilisé pour l'athlétisme et les cérémonies pendant les Jeux Olympiques.
- Le Centre International de Radio-Télévision (CIRTV) serait situé dans un nouveau complexe de studios à Universal City. Si aucun montant spécifique n'a été garanti, le propriétaire du site a indiqué que la poursuite des rénovations et l'agrandissement de ses studios d'enregistrement étaient prévus. Le COJO a prévu un investissement considérable en matière d'aménagements temporaires afin de veiller à l'utilisation appropriée des installations.

Les rénovations du vélodrome (cyclisme sur piste) et du site du lac Perris (aviron/sprint en canoë) sont incluses dans le budget du COJO.

Les attentes de LA 2024 quant à la rénovation régulière, avant les Jeux, des sites détenus par le secteur privé, sont raisonnables et s'appuient sur les expériences précédentes sur ce marché concurrentiel qui exige des installations ultramodernes.

Sur le total des investissements en capital s'élevant à 3 292 millions d'USD, 72 millions d'USD dépendent des Jeux et seraient entièrement financés par le budget du COJO.

OPPORTUNITÉS / FORCES	DÉFIS
<ul style="list-style-type: none"> ● 97 % des sites de compétition sont existants ou temporaires ● Tous les sites à construire/rénover sont entièrement financés par le secteur privé – aucun financement des autorités publiques n'est requis 	<ul style="list-style-type: none"> ● Le propriétaire du site s'est engagé à livrer et financer le CIRTV d'ici août 2022, la construction de ces studios faisant partie de son plan d'investissement à long terme. Toutefois, aucun montant n'a été confirmé à ce stade pour le CIRTV



PRINCIPAUX FAITS ET CHIFFRES

SITE	COÛT USD	FINANCEMENT
SITES DE COMPÉTITION		
Vélodrome (cyclisme sur piste)	66 millions	Budget COJO
Lac Perris (aviron/sprint en canoë)	6 millions	Budget COJO
Stade de Los Angeles à Hollywood Park (tir à l'arc / cérémonies)	2 600 millions	Secteur privé
Stade du LA FC (matchs de phase préliminaire en football)	350 millions	Secteur privé
Memorial Coliseum de Los Angeles (athlétisme / cérémonies)	270 millions	Secteur privé
AUTRES SITES		
Centre International de Radio-Télévision (CIRTV)	TBC	Secteur privé
TOTAL	3 292 millions	

2.

EXPÉRIENCE DES JEUX

CANDIDATURE AXÉE SUR LES ATHLÈTES

- Forte mobilisation des athlètes

ATHLÈTES AU CŒUR DES JEUX

- Village olympique existant à UCLA avec des hébergements, des services de restauration et des installations sportives de haute qualité
- 23 sites de compétition seraient à moins de 30 minutes du village olympique
- Accès facile aux installations d'entraînement
- Maison des athlètes pour se détendre et faire la fête
- Programme attrayant pour les amis et la famille

Les athlètes sont absolument au cœur de la candidature de LA 2024 grâce en partie à la solide commission consultative des athlètes et à la vaste mobilisation des olympiens et des paralympiens.

Los Angeles fournirait une expérience remarquable aux athlètes du début à la fin. **Des sites de classe mondiale, un village olympique et des installations d'entraînement sont déjà en place.** En outre, plusieurs innovations conçues pour améliorer l'expérience des athlètes et faire en sorte qu'ils puissent réaliser leurs meilleures performances sont également prévues.

Le village olympique à l'Université de Californie - Los Angeles (UCLA) offrirait un hébergement de haute qualité et une restauration sur un campus vert et arboré avec de nombreux équipements sportifs haut de gamme. Pour plus de détails sur le village olympique proposé, veuillez vous reporter à la page correspondante.

Chaque sport disposerait d'installations d'entraînement pour ses athlètes au village ou sur les sites de compétition, avec 23 sur 31 sites de compétition à moins de trente minutes.

Les amis et les familles des athlètes seraient également bien pris en charge. Un centre d'accueil nommé la «**Maison des athlètes**» serait entièrement réservé aux athlètes et à leurs invités, leur offrant un lieu pour se détendre ou faire la fête ensemble. Les invités bénéficieraient également d'un logement dans un «village des amis et familles», aménagé dans les résidences universitaires et hôtels proches des parcs de sport, et chaque athlète recevrait deux billets gratuits pour chacune de ses compétitions.

La technologie devrait également améliorer l'expérience des athlètes. Une application de conciergerie numérique proposerait les horaires, les plans d'accès et autres informations pour aider les athlètes dans la planification de leurs compétitions et de leurs loisirs. L'expérience des athlètes sur les sites serait améliorée par une technologie de pointe et l'expertise de Los Angeles en présentation sportive, en plus de **l'objectif fixé d'obtenir des stades pleins à 97 %** et un programme public d'éducation pour faire connaître les sports moins connus aux États-Unis.

RECOMMANDATION 2 DE L'AGENDA OLYMPIQUE 2020

AJOUTER AUX CRITÈRES ACTUELS POUR L'ÉVALUATION DES VILLES CANDIDATES UN NOUVEAU CRITÈRE INTITULÉ L'EXPÉRIENCE DES ATHLÈTES

PRINCIPAUX FAITS ET CHIFFRES

- Les athlètes ont joué un rôle central dans l'élaboration du projet des Jeux par le biais de la commission consultative des athlètes et la vaste mobilisation d'autres olympiens et paralympiens
- Les athlètes disposeraient d'une représentation directe au sein du conseil d'administration du comité d'organisation
- 23 des 31 sites de compétition sont situés à moins de 30 minutes du village olympique à UCLA
- Deux billets gratuits pour chaque athlète pour chacune de ses compétitions pris sur l'inventaire des invendus
- Accès au village des amis et familles facilité par le COJO

OPPORTUNITÉS/ FORCES

- Structure solide de la commission des athlètes au sein du COJO
- Accès facile aux équipements d'entraînement
- Utilisation par LA 2024 de la technologie pour améliorer l'expérience des athlètes
- Une Maison des athlètes pourrait offrir une occasion aux CNO plus modestes d'honorer leurs athlètes
- Programme attrayant de billetterie et d'hébergement destiné aux amis et aux familles
- Concept fortement axé sur l'égalité des sexes

VILLAGE(S) OLYMPIQUE(S)



Le village olympique serait remarquable sous tous ses aspects et son fonctionnement présenterait très peu de risques.

Le site proposé du campus d'UCLA, qui a déjà accueilli le village olympique en 1984, offrirait un excellent hébergement existant, une main-d'œuvre nombreuse et expérimentée et une vaste gamme d'équipements d'entraînement de première classe, en un lieu sûr et sécurisé.

Le campus est une vitrine pour la durabilité, fortement orienté vers la santé et le bien-être. Tout au long de l'année universitaire, le personnel expérimenté d'UCLA est quotidiennement au service de 16 000 résidents de cultures diverses.

Les olympiens auraient la possibilité de choisir entre dix établissements de restauration primés ou pourraient se rendre à pied dans le quartier adjacent de Westwood Village, généreusement pourvu en restaurants et activités de loisirs.

Les athlètes auraient accès à une polyclinique et, pour les aspects médicaux plus graves, à un grand hôpital sur le campus.

UCLA prévoit d'ajouter 2 000 chambres supplémentaires (4 000 lits), indépendamment des Jeux, ce qui porterait le nombre total de lits à 17 000, conformément aux besoins d'hébergement des étudiants après les Jeux.

Le prolongement du métro jusqu'à UCLA prévu pour 2024 relierait le campus au reste du réseau. Des vélos gratuits en partage seraient disponibles au sein du complexe.

Un village olympique satellite sur le campus de l'Université de Californie Riverside hébergerait également les athlètes des compétitions d'aviron et de canoë (sprint) au lac Perris, à moins de trente minutes du village. Les athlètes à Riverside auraient accès à un lit à UCLA avant et après leurs compétitions.

PRINCIPAUX FAITS ET CHIFFRES

- 17 000 lits au village principal sur le campus d'UCLA, ce qui répond aux conditions fixées par le CIO (16 000 lits)
- 1 359 lits au village de l'aviron et du canoë (sprint) sur le campus de l'Université de Riverside
- Installations d'entraînement pour 11 sports/disciplines au sein du village olympique
- 10 établissements de restauration
- Village olympique à proximité d'un centre urbain (Westwood Village), avec un certain nombre de divertissements proposés
- UCLA a produit 398 athlètes olympiques, qui ont gagné un total de 251 médailles
- Coût des aménagements olympiques : 113 millions d'USD

OPPORTUNITÉS/ FORCES

- Équipements existants de restauration et d'hébergement de haute qualité avec 13 000 lits
- Une vaste série d'équipements d'entraînement et d'installations de loisirs de haute qualité au sein du village olympique ou adjacents à celui-ci, ce qui simplifierait les transports
- Main d'œuvre expérimentée et fonctionnement éprouvé (par ex. pour l'entretien, les services de restauration et la sécurité)
- Le peu de travaux nécessaires permet de se concentrer sur le fonctionnement et la planification des niveaux de service
- Faible risque lié au fonctionnement

Les médias pourraient compter sur une excellente expérience des Jeux à Los Angeles. Qu'il s'agisse des conditions de travail, du logement ou des transports, des plans sont en place pour garantir une atmosphère sans problème pour les quelque 20 000 représentants des médias qui couvrent les Jeux.

Le Centre International de Radio et Télévision (CIRTV) serait situé dans un nouveau complexe de studios à Universal City, tandis que le Centre Principal de Presse (CPP) et le village des médias seraient aménagés dans des installations existantes à l'Université de Californie du Sud (USC), comme l'école de journalisme dans le parc des sports du centre-ville.

Les bâtiments qui abriteraient le CIRTV, dont l'achèvement est prévu en 2022, seraient idéalement adaptés aux radiodiffuseurs, avec 52 000 m² de studios de diffusion, un parc d'antennes paraboliques de 6 000 m² et un secteur de restauration et de services. Le CIRTV serait séparé du reste du complexe avec sa propre entrée et un périmètre sécurisé.

La proximité immédiate des installations des médias faciliterait grandement les trajets et les procédures de sécurité et procurerait un accès facile à une grande variété d'options de restauration et de divertissement. Le temps de transport entre le CIRTV et le CPP serait de 15 minutes avec des navettes directes sur le réseau de voies olympiques reliant les quatre parcs des sports.

OPPORTUNITÉS/ FORCES

- Emplacement du village des médias dans des installations existantes et éprouvées, à proximité du CPP sur le campus d'USC
- LE CPP proche des principaux sites olympiques et non loin des principales attractions de Los Angeles
- L'emplacement du CIRTV dans les studios d'NBCUniversal dans Universal City offre de bons temps de trajet moyens jusqu'aux sites de compétition
- Bonne variété des offres d'hébergement et des tarifs pour répondre à toutes les attentes des médias
- Technologie/infrastructure informatique robuste et fiable



PRINCIPAUX FAITS ET CHIFFRES

CENTRE PRINCIPAL DE PRESSE (CPP)

- CPP : 55 000 m² répartis sur 9 bâtiments du campus d'USC (conditions requises par le CIO : 30 000 m²)
- 27 des 31 sites de compétition sont situés à moins de trente minutes du CPP
- Coût des infrastructures temporaires : 41 millions d'USD

CENTRE INTERNATIONAL DE RADIO ET TÉLÉVISION (CIRTV)

- CIRTV : 85 000 m² de superficie brute (conditions requises par le CIO : 75 000 m²) comprenant 52 000 m² de studios de retransmission
- 23 des 31 sites de compétition sont situés à moins de 30 minutes du CIRTV
- Coûts des infrastructures temporaires : 171 millions d'USD

VILLAGE DES MÉDIAS

- Le village des médias et le CPP accessibles à pied l'un de l'autre sur le campus d'USC
- 3 200 lits dans le village des médias (tarif maximum des chambres : 241 USD par nuit / équivalent 3 étoiles)
- Contrôle de sécurité unique pour les transports entre le village des médias et les principaux site

Los Angeles étant l'une des **capitales mondiales du divertissement**, elle organiserait une célébration olympique inoubliable si LA 2024 remportait le droit d'organiser les Jeux.

Billets abordables, activités pour détenteurs et non détenteurs de billets et un concept de parc sportif innovant feraient profiter la ville entière de l'esprit olympique.

Quatre parcs sportifs autonomes disséminés dans toute la ville présenteraient des sites multiples dans un périmètre sécurisé, des espaces d'hospitalité, des secteurs d'exposition pour les sponsors et une zone d'activités sportives. Chaque parc est conçu pour avoir sa propre atmosphère :

- **Le parc des sports du centre-ville** – un complexe de LA Live dans un cadre urbain doit servir de point de rassemblement principal pour la célébration des Jeux. LA 2024 a promis de présenter les Jeux de manière nouvelle et créative, en tenant pleinement compte des nombreux atouts de la ville en matière de divertissement et d'expertise technologique ;
- **Le parc des sports de Long Beach** – la côte ensoleillée de Californie représenterait une vitrine

pour la **culture de plage** et les sports prisés des jeunes tels que le BMX. Long Beach offrirait aux spectateurs de fabuleuses vues de la voile, du triathlon et du marathon en natation, entre autres ;

- Le parc des sports de la vallée – déjà un **lieu amical fréquenté par les familles**, ce parc de loisirs conservera son identité de divertissement pour tous les âges durant tous les Jeux ;
- **Le parc des sports de South Bay** – cette zone serait désignée «**Parc des sports vert**» car LA 2024 en ferait une vitrine des technologies de pointe en matière de sport et d'innovation écologique.

Les visiteurs de Los Angeles bénéficieraient également de toutes les autres attractions touristiques à disposition, comme les studios d'Hollywood et les boutiques.

LA 2024 prévoit d'assurer des déplacements performants pour les spectateurs entre les parcs sportifs en introduisant des mesures durant les Jeux pour réduire les déplacements sans lien avec les Jeux et la mise en place de mesures de gestion de la circulation.

OPPORTUNITÉS/ FORCES

- Vaste potentiel pour une célébration dans des parcs sportifs avec des spectateurs qui, de manière pratique et sécurisée, pourront se rendre à pied de sport en sport dans une ambiance festive
- Ville bien desservie par les airs et par la route
- Vastes options d'hébergement à tous les prix et dans tous les quartiers de la ville
- Vaste gamme de divertissements, d'activités culturelles et de loisirs
- Prix raisonnables des billets, ce qui rendrait les Jeux abordables pour une large portion de la population.

DÉFIS

- De solides plans de transports publics seraient nécessaires pour faciliter les déplacements des spectateurs entre les parcs sportifs

PRINCIPAUX FAITS ET CHIFFRES

- 4 parcs sportifs avec sites d'animation, programmes d'activités sportives et autres offres de divertissement
- Équipe de candidature dirigée par de hauts responsables de l'industrie du divertissement
- 43 % des billets des compétitions des Jeux seront à moins de 50 USD
- Transports publics gratuits pour les détenteurs de billets le jour de la compétition
- Plus de 80 000 chambres d'hôtel à la disposition des spectateurs (en plus de l'inventaire des chambres garanties)
- 1'200 vols internationaux directs par semaine vers 41 pays depuis l'aéroport international de Los Angeles (LAX)



3.

JEUX PARALYMPIQUES

**LA VISION DE LA 2024 EST DE PROMOUVOIR
LES SPORTS PARALYMPIQUES, L'ACCESSIBILITÉ
ET L'INCLUSION**

LA 2024 est absolument capable d'organiser des Jeux Paralympiques avec succès. La vision de LA 2024 d'utiliser les Jeux pour promouvoir les sports paralympiques, l'accessibilité et l'inclusion est résolument conforme aux objectifs du Comité International Paralympique (IPC).

La qualité élevée des sites, l'expérience en présentation de sports, le savoir-faire technologique et récréatif à Los Angeles aideraient à **développer la notoriété** des sports paralympiques et leurs bienfaits. Les Jeux ont aussi le potentiel de tirer parti de la pratique croissante des sports paralympiques aux États-Unis.

LA 2024 a soigneusement tenu compte des besoins des athlètes paralympiques dans la sélection des sites et des installations d'entraînement, ainsi que pour le plan de transport. **Quatorze sports paralympiques seraient commodément situés à proximité du village paralympique** dans le parc des sports du centre-ville et un autre serait situé au village olympique.

Tous les transports publics de Los Angeles sont 100 % accessibles, et l'accessibilité est généralement bonne dans les lieux publics de la ville, grâce pour une large part au texte de loi «Americans with Disability Act» qui fixe les normes d'accessibilité aux personnes handicapées pour toute nouvelle construction ou modification de bâtiments destinés au grand public.

La candidature s'engage à fournir la même qualité de services, de traitement et de respect aux paralympiens qu'aux olympiens et c'est la même équipe qui planifierait et livrerait les Jeux Olympiques et Paralympiques.

PRINCIPAUX FAITS ET CHIFFRES

- Dates : du 18 au 29 août 2024
- Aucun site supplémentaire requis pour le concept des Jeux Paralympiques de LA 2024
- 17 des 19 sites de compétition seraient situés à moins de trente minutes du village paralympique
- Les sites d'entraînement de 8 sports/ disciplines seraient situés dans le village paralympique

OPPORTUNITÉS/ FORCES

- Par rapport au marché extrêmement développé, les débouchés commerciaux de la marque paralympique sont fortement sous-évalués aux États-Unis, et il y aurait d'importantes perspectives de croissance de la marque aux États-Unis et dans le monde
- L'emplacement conjoint du CPP et du village des médias est un atout pour les médias des Jeux Paralympiques
- Les nouveaux aménagements prévus sur le site proposé pour le village paralympique offrent une opportunité d'accroître le taux d'équipements accessibles
- Bonne accessibilité des sites et des transports

DÉFIS

- La notoriété du sport paralympique aux États-Unis a besoin d'être développée davantage
- Certains secteurs du village paralympique seraient difficiles d'accès pour les utilisateurs de fauteuils roulants du fait de pentes raides
- L'accord sur le programme de marketing conjoint pour les Jeux Paralympiques n'a pas encore été reçu ni conclu. LA 2024 s'est engagé à soumettre ledit accord dès la finalisation de l'accord sur le programme de marketing conjoint (pour les Jeux Olympiques)

4. DURABILITÉ ET HÉRITAGE

DURABILITÉ PLEINEMENT INTÉGRÉE DANS TOUS LES ASPECTS DE LA PLANIFICATION DES JEUX

- Aucune nouvelle construction permanente requise pour les Jeux
- L'engagement de livrer des «Jeux au bilan énergétique positif» est une idée novatrice, appropriée aux conditions climatiques locales
- Pas d'impact négatif sur les sites protégés
- Aucun déplacement de résidents

MOBILISATION DE LA JEUNESSE

- Comité du sport des jeunes pour encourager l'activité physique auprès des jeunes Américains
- Utilisation des studios d'Hollywood et d'entreprises de haute technologie pour mobiliser les jeunes
- Solide soutien de la population, en particulier des jeunes

UTILISATION POST-OLYMPIQUE DES NOUVEAUX SITES PERMANENTS



Avec de si nombreuses installations sportives de classe mondiale à Los Angeles, **la proposition de LA 2024 présente un risque extrêmement faible en termes d'héritage.**

Il n'y a **que trois nouveaux sites permanents proposés, et tous trois sont déjà planifiés par des investisseurs privés indépendamment de la tenue des Jeux Olympiques.** Un usage post-olympique a été clairement défini pour les trois sites :

- Stade de Los Angeles à Hollywood Park (actuellement en construction et achèvement prévu en 2020) où deux équipes de football américain éliront domicile
- Stade du Los Angeles Football Club (actuellement en construction et achèvement prévu d'ici à 2018) où le LA Football Club élira domicile
- Centre International de Radio et Télévision (CIRTV) (à construire par NBCUniversal dans son complexe de studios d'ici à 2022) dont les locaux seront utilisés comme plateaux d'enregistrement et bâtiments administratifs après les Jeux

Un site de slalom en canoë actuellement prévu comme site temporaire pourrait en définitive devenir permanent en cas d'usage post-olympique identifié après l'élection de la ville hôte.

PRINCIPAUX FAITS ET CHIFFRES

SITE	UTILISATION POST-OLYMPIQUE
------	----------------------------

SITES DE COMPÉTITION

Stade de LA à Hollywood Park	Stade de l'équipe de football américain de la NFL – domicile des équipes Los Angeles Rams et Los Angeles Chargers
Stade du LA Football Club	Stade de football – domicile du Los Angeles Football Club

AUTRES SITES

CIRTV	Studios de NBCUniversal – plateaux d'enregistrement et bâtiments administratifs
-------	---

OPPORTUNITÉS / FORCES

- Les trois nouveaux sites permanents sont financés par des fonds privés, planifiés indépendamment de la tenue des Jeux et leur usage post-olympique a été clairement défini

LA 2024 a adopté une approche du développement sportif sur deux fronts – l’engagement d’une part de développer les sports olympiques aux États-Unis en coopération avec les Fédérations Internationales et celui d’autre part d’augmenter la pratique sportive chez les jeunes.

Ce seraient les premiers Jeux Olympiques d’été organisés aux États-Unis depuis 28 ans, offrant ainsi une **occasion idéale d’inciter une nouvelle génération à s’adonner et participer aux sports olympiques.**

LA 2024 envisage de constituer un **comité du sport des jeunes** pour travailler avec un réseau national existant de 12 000 organisations sportives pour la jeunesse et d’autres partenaires, en vue d’encourager l’activité physique auprès des jeunes Américains. Une entité chargée de l’héritage des Jeux baptisée «LA 2024 Foundation» (Fondation LA 2024) poursuivrait l’œuvre du comité du

sport des jeunes après les Jeux et gèrerait la distribution des biens laissés par les Jeux tels que les piscines démontables et le matériel sportif.

La fondation proposée pour gérer l’héritage des Jeux serait constituée sur le modèle très efficace de la Fondation LA84, legs des Jeux de 1984 à Los Angeles qui, grâce à plus de 225 millions d’USD de financement, a réussi à faire goûter les bienfaits du sport à trois millions de jeunes de Californie du sud.

LA 2024 entend faire des Jeux une vitrine de promotion des sports olympiques qui ne sont pas largement pratiqués aux États-Unis. La candidature y voit la possibilité pour les Fédérations Internationales de se positionner sur le plus vaste marché du sport existant dans le monde, en particulier pour les sports moins répandus aux États-Unis.

PRINCIPAUX FAITS ET CHIFFRES

- Le comité du sport des jeunes encouragerait la pratique du sport auprès des jeunes Américains
- La fondation LA 2024 poursuivrait l’œuvre du comité du sport des jeunes après les Jeux
- Engagements de LA 2024 vis-à-vis des Fédérations Internationales (FI) :
 - Collaboration pour la présentation des sports
 - Modèle de billetterie dynamique pour garantir des stades pleins
 - Programme d’ambassadeurs sportifs mené au cours de la période précédant les Jeux
 - Forum annuel des FI axé sur les progrès accomplis

OPPORTUNITÉS / FORCES	DÉFIS
<ul style="list-style-type: none"> ● Structure de gestion de l’héritage basée sur le modèle de la Fondation LA84 ● Mobilisation des organes dirigeants sportifs nationaux ● Engagement à travailler avec les FI pour promouvoir et développer leurs sports aux États-Unis 	<ul style="list-style-type: none"> ● À ce stade, aucun objectif n’a été établi en termes d’augmentation de la pratique sportive ; il serait de ce fait difficile de mesurer le degré de réussite sur ce point

RECOMMANDATION 4 DE L'AGENDA OLYMPIQUE 2020

INCLURE LA DURABILITÉ DANS TOUS LES ASPECTS DES JEUX OLYMPIQUES

Les plans de durabilité de LA 2024 sont dans la droite ligne de l'Agenda olympique 2020. Ils sont également en accord avec les objectifs de la ville en matière d'atténuation des effets du changement climatique, de conservation de l'eau, de qualité de l'air et d'infrastructure de transports publics.

Dans la mesure où **Los Angeles et la Californie sont mondialement à la pointe du développement durable**, en particulier pour les technologies vertes et l'innovation écologique, l'accueil des Jeux leur permettrait de présenter le résultat de leurs efforts à une audience planétaire. Cela pourrait également entraîner la diffusion des meilleures pratiques aux secteurs plus larges du sport et des loisirs dans la région.

Le campus d'UCLA, site proposé pour le village olympique, se targue d'offrir un cadre de vie respectueux des principes du développement durable, avec ses nombreux bâtiments bénéficiant de la certification écologique LEED et la place importante accordée au bien-être et au mode de vie sain.

La candidature met fortement l'accent sur **l'engagement de la communauté** et LA 2024 est déterminée à ce que ses mesures en la matière soient fermement enracinées pour faire de la durabilité une valeur sociale à long terme. Cette détermination est illustrée par la propagation du concept de «parc des sports» à travers toute la ville, afin que différents quartiers puissent bénéficier des Jeux. La participation active de la communauté est envisagée dans le cadre de l'initiative pour des «Jeux au bilan énergétique positif» et d'un programme scientifique faisant appel aux citoyens pour répertorier les espaces verts et explorer la biodiversité urbaine. Une campagne de sensibilisation aux bienfaits de modes de vie sains est par ailleurs prévue.

En ce qui concerne l'inclusion sociale, le principe d'égalité entre les sexes est totalement intégré au projet de LA 2024, tant au niveau de la composition de l'équipe de candidature que dans la proposition formulée, qui accorde **une grande priorité à la promotion à travers les Jeux de l'égalité hommes-femmes dans le sport et la société en général.**

PRINCIPAUX FAITS ET CHIFFRES

- L'approche de LA 2024 en matière de durabilité est cohérente avec les thèmes prioritaires de la stratégie de durabilité du CIO (voir annexe E)
- Initiative d'organiser des «Jeux au bilan énergétique positif» – le recours à de nouvelles sources d'énergie renouvelable produites par la communauté permettrait d'excéder l'énergie requise pour les Jeux
- Totale responsabilité par rapport à l'eau – mesure de toute l'eau utilisée pour les Jeux
- Objectif zéro déchet dans les opérations sur les sites et stratégie de réutilisation des matériaux des aménagements olympiques
- Le Parc des sports de South Bay servirait de modèle en matière de sites sportifs durables

OPPORTUNITÉS / FORCES

- L'engagement de livrer des «Jeux au bilan énergétique positif» est une idée novatrice appropriée aux conditions climatiques locales
- Des normes de durabilité très élevées sont déjà appliquées sur le campus d'UCLA
- Plusieurs sites sportifs appliquent déjà des programmes dits verts
- Ambition d'être le catalyseur du développement de la durabilité dans toutes les installations sportives et dans le secteur de l'événementiel en Californie du sud
- Les bénéfices pour la communauté se feraient sentir dans différents quartiers de la ville

DÉFIS

- L'engagement de livrer des «Jeux au bilan énergétique positif» pourrait s'avérer complexe à réaliser et à contrôler car il repose sur plusieurs tiers
- La manière d'aborder les systèmes de gestion de la durabilité mérite d'être retravaillée

IMPACT SUR LE CADRE NATUREL, LE PATRIMOINE CULTUREL ET LES COMMUNAUTÉS



OPPORTUNITÉS / FORCES

- Pas de risque significatif au niveau de la construction des sites en termes d'impact environnemental, culturel ou social
- Potentiel des Jeux d'apporter des améliorations au niveau environnemental sur plusieurs sites proposés, par exemple :
 - Lac Perris (aviron/sprint en canoë)
 - Parc Frank G Bonelli (mountain bike)
 - Bassin de Sepulveda (slalom en canoë, sports équestres, tir)

Avec 97 % des sites de compétition proposés qui existent déjà ou sont prévus comme structures temporaires, le projet de LA 2024 ne suscite aucune inquiétude significative quant à l'impact environnemental, culturel ou communautaire.

LA 2024 envisage de travailler avec les parties prenantes concernées pour promouvoir les legs sociaux et environnementaux à travers des initiatives sur la conservation de la biodiversité et la création d'espaces verts, notamment avec la création du parc des sports de la vallée à Sepulveda.

LA 2024 collaborerait avec les propriétaires des entreprises sises aux abords de l'enceinte du LA Live pour veiller à minimiser l'impact des Jeux sur leurs activités.

L'aménagement d'installations temporaires nécessiterait le déclenchement d'études environnementales conformément à la loi sur la qualité environnementale de la Californie (California Environmental Quality Act), mais cela ne semble pas présenter de risque significatif pour les sites proposés.

PRINCIPAUX FAITS ET CHIFFRES

- Pas de sites olympiques qui auraient un impact négatif sur les zones écologiquement sensibles ou les lieux du patrimoine culturel
- Aucun déplacement de résidents ou d'entreprises
- Engagement de LA 2024 de perturber le moins possible l'activité des entreprises sises aux abords du site d'animation du LA Live
- Initiatives liées à l'héritage coordonnées par LA 2024 pour étendre et multiplier les espaces verts urbains, avec notamment la restauration sur 80 km des berges de la rivière de Los Angeles

MOBILISATION / SENSIBILISATION DE LA POPULATION



La «cité des anges» est mondialement connue pour le **dynamisme de sa scène culturelle** et LA 2024 veillerait à ce que les athlètes, les spectateurs et les résidents locaux aient un bon aperçu de tout ce que la ville de Los Angeles a à offrir.

Avec en arrière-plan le soutien des grands studios d'Hollywood tels que Disney et NBCUniversal, ainsi que de plusieurs des plus grosses entreprises de haute technologie (dont Facebook, Snapchat et Google), **les Jeux à Los Angeles seraient à la pointe de la technique, futuristes et, surtout, divertissants.**

La stratégie de mobilisation de LA 2024 consisterait à utiliser les Jeux pour promouvoir **la cohésion sociale à travers des initiatives de mobilisation communautaire, des festivals culturels, des programmes sportifs et éducatifs, ainsi que des campagnes de communication**, le tout mené dans toute la ville. Pour faire vivre l'expérience des Jeux, il serait tiré pleinement parti des médias numériques et des réseaux sociaux, ainsi que de technologies émergentes telles que la réalité augmentée et la réalité virtuelle.

Les 3 300 entités à but non lucratif que compte la ville dans les domaines des arts, de la culture et des lettres seraient mises à contribution pour produire **une Olympiade culturelle mémorable**. L'entrée à certaines manifestations serait payante tandis que pour d'autres l'entrée serait libre, notamment dans les enceintes culturelles, les galeries d'art, les salles de spectacles et les lieux publics, partout dans la ville. L'Olympiade culturelle serait couronnée par le Festival des arts de LA 2024 célébrant l'impact historique d'Hollywood et de Los Angeles sur l'industrie cinématographique.

LA 2024 entend également s'associer au centre Getty et à ses 100 partenaires institutionnels pour créer **un programme de festivités interculturelles construit autour des valeurs olympiques et paralympiques.**

PRINCIPAUX FAITS ET CHIFFRES

La stratégie de mobilisation de Los Angeles 2024 s'appuie sur :

- La participation des entreprises de haute technologie, des médias locaux et des compagnies de divertissement ainsi que de célébrités pour promouvoir les Jeux
- Un programme d'ambassadeurs se portant volontaires pour agir d'abord dans leur quartier et formés des années avant les Jeux
- Programmes culturels et Festival des arts de LA 2024
- Programmes éducatifs pour tirer parti et amplifier l'héritage de la Fondation LA84

OPPORTUNITÉS/ FORCES

- Possibilités de tirer parti, pour la mobilisation du public, des secteurs californiens de la haute technologie, des médias, de la création et de la narration, ainsi que des célébrités
- LA 2024 peut s'appuyer sur de nombreux programmes éducatifs et culturels existants
- Promotion active des Jeux par l'intermédiaire de la commission des athlètes de LA 2024 et les olympiens de la région (LA 2024 a déjà rallié à son projet plus de 500 olympiens et paralympiens)



5.

LIVRAISON DES JEUX



Pas moins de **onze équipes sportives professionnelles ont élu domicile à Los Angeles**. La ville a manifestement une vaste expérience dans l'accueil des grands événements sportifs et est également bien préparée pour accueillir ses troisièmes Jeux Olympiques.

La solide expérience de la ville en matière d'événements sportifs réduit considérablement les risques opérationnels et commerciaux. Une édition des Jeux organisée à Los Angeles tirerait parti du haut niveau de professionnalisme du secteur du sport dans la ville ainsi que de sa main-d'œuvre expérimentée, bien au fait de la gestion des foules, des questions de sécurité et des éventuels autres enjeux sur le plan opérationnel.

Au cours des dix dernières années, les États-Unis ont accueilli plus de 200 championnats du monde de haut niveau ainsi que d'autres grandes manifestations internationales dans de nombreux sports olympiques et para-

lympiques. Le pays a moins d'expérience cependant dans l'organisation de plusieurs sports olympiques qui sont moins connus sur son territoire. C'est un point qui devrait être abordé.

Les États-Unis représentent le plus grand marché sportif du monde. Les équipes professionnelles basées dans la région de Los Angeles vendent plus de 10 millions de billets chaque année et sont à la pointe de l'innovation en ce qui concerne la présentation des sports et l'utilisation de la technologie pour améliorer l'expérience des spectateurs. Les recettes générées par la billetterie, les droits médias, le parrainage et la vente des produits dérivés se sont élevées en 2015 à près de 64 milliards d'USD pour les ligues professionnelles américaines et les organisateurs d'événements sportifs. Les recettes de billetterie pour 2016 devraient dépasser les 18 milliards d'USD.

PRINCIPAUX FAITS ET CHIFFRES

- Au cours des dix dernières années, les États-Unis ont accueilli des championnats du monde, des coupes du monde et d'autres grands événements internationaux annuels dans 25 des 28 sports olympiques (voir annexe F)
- Onze équipes des diverses ligues professionnelles nord-américaines ont élu domicile à Los Angeles
- Les équipes professionnelles basées à Los Angeles vendent plus de 10 millions de billets chaque année

OPPORTUNITÉS / FORCES	DÉFIS
<ul style="list-style-type: none">● Une expérience et une expertise considérables dans l'organisation de grands événements● Formation d'une nouvelle génération de volontaires et de professionnels● Potentiel de développement pour les sports moins connus à l'heure actuelle aux États-Unis● Une expérience très solide en termes de présentation des sports	<ul style="list-style-type: none">● Pour un certain nombre de sports moins populaires aux États-Unis, en particulier ceux organisés sur des sites temporaires, le calendrier des épreuves tests devrait être établi avec soin

LA 2024 a élaboré une stratégie détaillée en matière de transport qui vient appuyer le concept des sites et répondrait aux besoins des Jeux grâce à l'adoption de mesures supplémentaires, parmi lesquelles :

- une gestion coordonnée de la circulation ;
- la mise en place de plateformes de mobilité pour faciliter l'accès des spectateurs et de la main-d'œuvre aux sites ;
- un plan de communication efficace pour accroître l'usage des transports publics et réduire le recours aux véhicules automobiles privés.

La stratégie de Los Angeles en matière de transport s'appuie sur le vaste réseau d'autoroutes à grande capacité de la ville pour créer un solide réseau de voies olympiques dans toute la ville. La stratégie adoptée par Los Angeles s'agissant du réseau de voies olympiques prévoit la mise en place de plus de 480 km de voies réservées 24 heures sur 24 durant les opérations Jeux, dont près de 60 % sur des voies existantes à péage ou réservées au covoiturage. Le réseau de voies olympiques serait géré par les centres de gestion de la circulation et du transport. Des voies prioritaires seraient réservées aux véhicules des Jeux, garantissant des temps de trajet fiables pour accéder à l'ensemble des sites. Vingt-trois sites seraient situés à moins de 30 minutes du village olympique installé à l'Université de Californie – Los Angeles (UCLA).

Los Angeles dispose déjà de systèmes de gouvernance et de gestion des transports.

L'objectif de LA 2024 est de faire en sorte que la totalité des spectateurs empruntent le réseau de transports publics de Los Angeles. Cela étant, LA 2024 a reconnu que pour certains sites, les transports publics seraient insuffisants aux heures de pointe ; aussi des plateformes de mobilité seraient-elles prévues dans toute la ville pour permettre aux spectateurs se déplaçant par leurs propres moyens de rejoindre les navettes spéciales et les nouveaux bus inter-régionaux.

OPPORTUNITÉS/FORCES	DÉFIS
<ul style="list-style-type: none">● L'accent mis sur les transports publics permet de mieux faire connaître ce mode de transport● La coordination inter-agences du plan de gestion de la demande en transport pourrait avoir des avantages à long terme● Alignement sur l'infrastructure de transport existante et prévue● Le réseau de voies olympiques desservirait l'ensemble des sites, avec une gestion coordonnée de la circulation et des transports à la pointe de la technologie	<ul style="list-style-type: none">● Le succès de la mise en œuvre de la stratégie de transport pour les Jeux, y compris du réseau de voies olympiques, exigerait des efforts importants en matière de gestion et de réduction de la circulation● Capacité restreinte des transports publics et couverture limitée du réseau à destination du parc des sports de South Bay et du parc des sports de la vallée

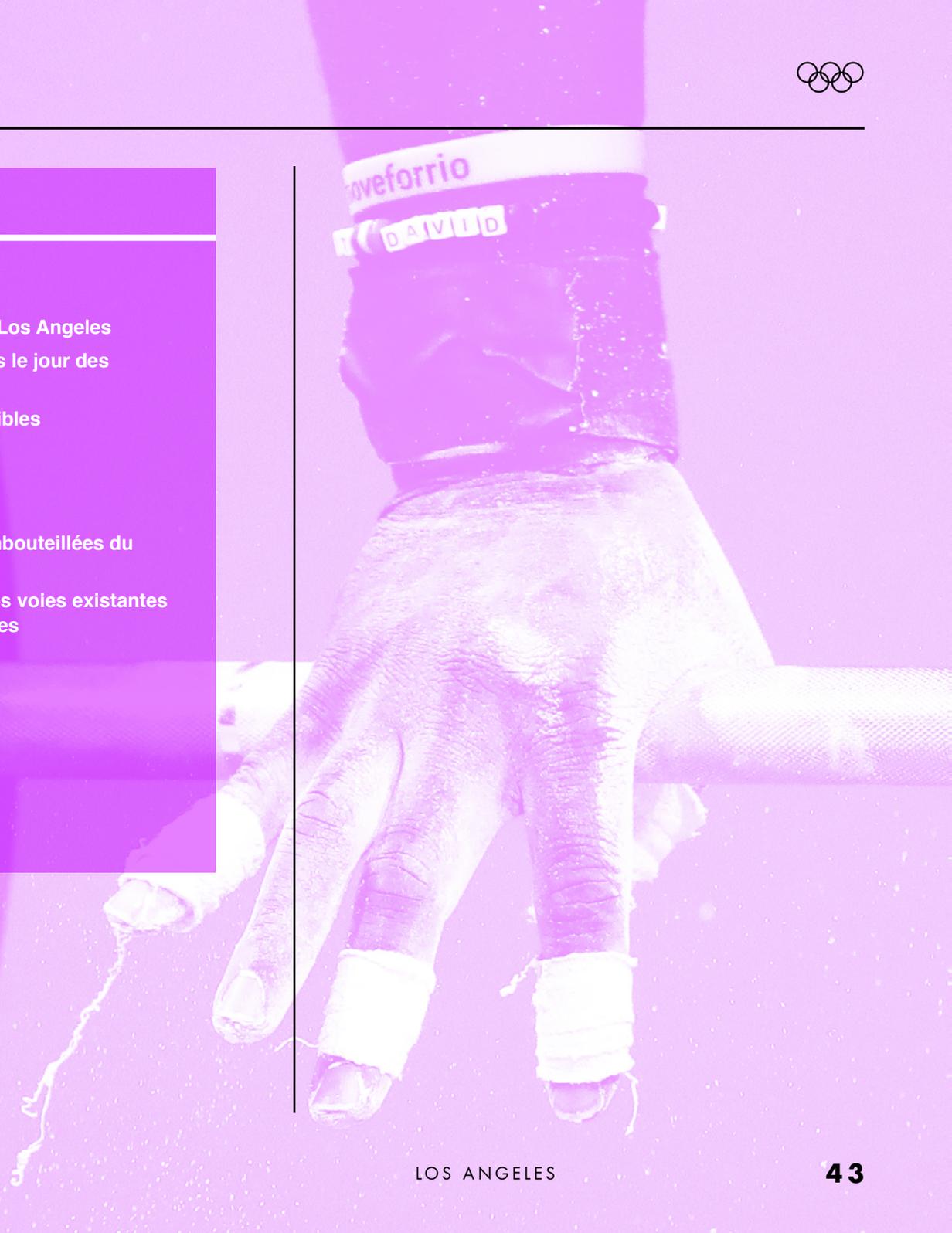
PRINCIPAUX FAITS ET CHIFFRES

RÉSEAU DE TRANSPORTS PUBLICS

- 1,7 million de trajets par jour sur le réseau de transports publics de Los Angeles
- Gratuité des transports publics pour les spectateurs munis de billets le jour des compétitions
- 100 % des rames de métro, des bus et des trains pleinement accessibles

RÉSEAU ROUTIER

- Los Angeles figure au 12e rang du classement des villes les plus embouteillées du monde (2017)
- Un réseau de voies olympiques de 480 km, dont près de 60 % sur des voies existantes à péage ou réservées au covoiturage, desservant l'ensemble des sites
- Temps de trajet moyens depuis le village olympique jusqu'au :
 - Parc des sports du centre-ville (10 sites) : 20 – 25 minutes
 - Parc des sports de la vallée (3 sites) : 15 – 20 minutes
 - Parc des sports de South Bay (4 sites) : 25 minutes
 - Parc des sports de Long Beach (5 sites) : 35 – 40 minutes



LA 2024 a soumis un plan d'hébergement bien pensé qui bénéficierait des nombreuses solutions d'hébergement proposées par la ville et attribuerait les logements aux différents groupes de clients selon leurs besoins.

Le nombre de chambres garanties répond aux besoins des Jeux. Le grand nombre de chambres d'hôtel existantes à Los Angeles — plus de 125 000 chambres d'hôtel dans un rayon de 50 km du centre des Jeux — permet de mettre à la disposition de la main-d'œuvre travaillant pour les Jeux, des spectateurs et des visiteurs un grand nombre de chambres (plus de 80 000).

Le village des médias serait commodément situé à proximité du Centre Principal de Presse (CPP) sur le campus de l'Université de Californie du Sud (USC).

Les parties prenantes des Jeux profiteraient également des nombreuses possibilités de partage de logements proposées par des services tels qu'Airbnb, une entreprise basée en Californie qui recense à l'heure actuelle plus de 42 000 chambres dans un rayon de 50 km du centre des Jeux.

PRINCIPAUX FAITS ET CHIFFRES

- **Nombre total de chambres d'hôtel existantes dans la région de Los Angeles : environ 125 000 chambres.**
- **Nombre total de chambres garanties à Los Angeles : 42 000 chambres (exigences du CIO : 41 000 chambres)**
 - 31 500 chambres dans des hôtels 3 à 5 étoiles
 - 10 500 chambres en résidences universitaires.

TARIFS MAXIMUMS EN USD 2024 (chambre double)

- 2 étoiles 175 USD
- 3 étoiles 241 USD
- 4 étoiles 340 USD
- 5 étoiles 775 USD

OPPORTUNITÉS / FORCES

- 42 000 chambres garanties, ce qui répond aux besoins des Jeux
- 10 500 chambres garanties en résidences universitaires, offrant des solutions d'hébergement à moindre coût
- Hébergement en nombre suffisant dans tous les parcs des sports
- L'utilisation de logements existants réduit le risque global sur le plan financier et de la construction

LA 2024 a proposé **un train complet de mesures de sûreté et de sécurité, adaptées à l'accueil des Jeux** et conformes aux garanties correspondantes fournies.

Le Département américain de la Sécurité intérieure a donné la garantie que les Jeux obtiendraient le statut de «manifestation nationale à sécurité particulière» (NSSE), ce qui permettrait d'affecter des compétences, des capacités et des ressources de pointe en matière de sécurité, lesquelles viendraient étoffer les dispositifs existants. En vertu du statut NSSE, les services secrets américains seraient la principale agence en charge de la sécurité. Ils seraient soutenus par de nombreuses autres agences fédérales, parmi lesquelles le FBI et l'agence fédérale de gestion des situations d'urgence (FEMA). Le statut NSSE a été activé et mis en œuvre avec succès à plus de vingt reprises, sans incident, y compris pour les Jeux Olympiques d'hiver de Salt Lake City 2002.

Bon nombre des sites existants proposés par LA 2024 ont accueilli avec succès des événements de grande ampleur qui se sont déroulés en toute sûreté et en toute sécurité. Les mesures de sûreté et de sécurité exceptionnelles qui sont en place à UCLA, site du village olympique, seraient renforcées pour les Jeux.

Le niveau de menace actuel dans la région de Los Angeles est évalué de «faible» à «moyen» par les autorités compétentes. Les mesures de sécurité proposées pour 2024 ramèneraient le niveau de risque à «très faible» pour les sites olympiques et à «faible» pour le réseau de voies olympiques, offrant ainsi un environnement sûr aux parties prenantes des Jeux. Dans le même temps, les autorités estiment que le risque dans le domaine public serait «faible», voire «très faible». Le risque est faible en matière de sécurité liée aux conditions météorologiques. Los Angeles est située dans une zone sismique, mais ce point est pris en compte dans tous les aspects de la construction et de l'infrastructure.

PRINCIPAUX FAITS ET CHIFFRES

- Statut de «manifestation nationale à sécurité particulière» (NSSE) garanti, avec mobilisation de nombreuses agences fédérales, des forces armées américaines et des équipes de sécurité au niveau local, y compris de l'État de Californie, de la ville de Los Angeles et du comté de Los Angeles
- Le statut NSSE garantit l'affectation d'agents de sécurité, de matériel et de ressources d'agences fédérales à la sécurisation des Jeux, y compris la centralisation du renseignement (au niveau national et international)
- Le commandement californien de la sécurité publique olympique et paralympique (California Olympic and Paralympic Public Safety Command – COPPSC) regrouperait toutes les agences de sûreté et de sécurité sous une chaîne de commandement unique et centralisée

OPPORTUNITIES / STRENGTHS

- Les agences de sécurité fédérales aux États-Unis sont extrêmement efficaces, professionnelles et à même de prévenir et répondre aux enjeux sécuritaires de grande ampleur les plus complexes
- Le Département de la Sécurité intérieure a donné la garantie que les Jeux obtiendraient le statut NSSE, garantissant l'affectation de tous les moyens et ressources nécessaires en termes de sécurité au projet de LA 2024
- UCLA possède des dispositifs hautement efficaces en matière de sûreté et de sécurité
- Los Angeles possède d'excellents dispositifs pour la gestion des situations d'urgence et la réduction des risques

La Californie et Los Angeles sont des moteurs importants de l'économie américaine et ont les moyens financiers d'accueillir les Jeux (voir annexe F). LA 2024 a présenté un budget bien pensé qui reflète ses plans opérationnels. Le budget des dépenses a été établi selon une approche ascendante sur la base d'hypothèses raisonnables, puis validé par une analyse descendante et une comparaison avec de précédentes éditions des Jeux et d'autres références pertinentes. Le budget a été soumis à l'évaluation indépendante du cabinet d'audit externe KPMG. LA 2024 attend relativement peu de soutien des autorités gouvernementales pour ses dépenses de fonctionnement ; les dépenses en question concernent principalement les domaines du transport et de la sécurité.

Les revenus commerciaux sont relativement élevés par rapport à de précédentes éditions des Jeux Olympiques, mais ils reflètent la taille et la force des marchés économiques californien et américain, et témoignent de l'intérêt manifeste pour le marketing sportif. Les estimations de revenus sont réalistes, avec des possibilités de hausse.

Des accords pour l'utilisation des sites sont en place, même si pour certains sites, les coûts exacts dépendent de toute une série de mécanismes de recouvrement des coûts ou des recettes plutôt que de loyers fixes. Le montant du fonds de réserve pour imprévus – environ 9 % du budget – est correct compte tenu de l'état d'avancement du projet et de sa planification. Le budget de LA 2024 pour l'infrastructure des sites est important car il englobe un financement substantiel pour les installations temporaires, la rénovation des sites permanents et l'aménagement olympique. Le poste «Autres dépenses» comprend les montants à verser au Comité National Olympique des États-Unis (USOC) pour le développement du sport en application de l'Accord sur le programme de marketing conjoint.

Dans l'ensemble, le budget du COJO est réalisable et le risque financier faible à ce stade de la planification et de l'élaboration du budget.

OPPORTUNITÉS / FORCES	DÉFIS
<ul style="list-style-type: none">● Budget soumis à un examen externe.● Le budget détaillé et prudent reflète les plans opérationnels et permet des économies de coûts● La provision pour imprévus de 9 % est acceptable à ce stade du projet● Le marché américain du parrainage, de la billetterie et des produits sous licence offre de nombreuses possibilités d'accroître les revenus.● Les sites existants de haute facture limitent les risques en termes d'aménagement olympique et d'opérations● Bon accès à un marché compétitif s'agissant des prestataires de service et de la main-d'œuvre	<ul style="list-style-type: none">● Certains accords pour l'utilisation des sites reposent sur des mécanismes de recouvrement des coûts ou des recettes où la somme à payer n'est pas fixe, ce qui présente un risque sur les plans financier et opérationnel pour le COJO. Cela étant, ce risque peut être quelque peu atténué par la disponibilité d'autres sites existants

PRINCIPAUX FAITS ET CHIFFRES – BUDGET DU COJO (USD 2016)

REVENUS	USD MILLIONS	%
Contribution du CIO	735	13,8%
Programme TOP (brut)	390	7,3%
Parrainage national (brut)	1 931	36,3%
Ventes de billets	1 537	28,9%
Licences & merchandising	225	4,2%
Contribution du gouvernement	10	0,2%
Loteries	7	0,1%
Autres revenus	490	9,2%
TOTAL DES REVENUS	5 325	100%

DÉPENSES	USD MILLIONS	%
Infrastructure des sites	1 191	22,4%
Sports, services aux Jeux & opérations	995	18,7%
Technologie	527	9,9%
Gestion des personnes	688	12,9%
Cérémonies & culture	195	3,6%
Communication, marketing & identité visuelle	195	3,6%
Administration générale & héritage	286	5,4%
Autres dépenses	760	14,3%
Imprévus	488	9,2%
TOTAL DES DÉPENSES	5 325	100%

Le cadre juridique américain, étayé par les garanties reçues, confirme que les Jeux pourraient être organisés conformément aux exigences du Contrat ville hôte. Certains éclaircissements sont nécessaires concernant les taxes et impôts ainsi que la procédure et les modalités de délivrance des permis de travail.

Une garantie couvrant tout déficit budgétaire éventuel a été fournie comme le demandait le CIO. La ville de Los Angeles couvrirait les 250 premiers millions d'USD de dépassement, l'État de Californie les 250 millions suivants et la ville de Los Angeles tout dépassement restant. **Le conseil municipal est habilité à couvrir tout déficit éventuel sans qu'une loi supplémentaire ne soit promulguée.**

Le gouvernement américain s'est engagé : à respecter la Charte olympique ainsi que le Contrat ville hôte ; à autoriser le libre accès aux États-Unis à toutes les personnes qualifiées munies de documents de voyage en cours de validité ; et à proposer une procédure de demande de visa souple et accélérée pour tous les clients et partenaires étrangers qui doivent entrer sur le sol américain pour participer à des activités liées aux Jeux durant les sept années précédant la période des Jeux en 2024. LA 2024 a confirmé que les «activités liées aux Jeux» comprendraient toutes les visites techniques et les épreuves tests des Fédérations Internationales (FI) et que les autres événements des FI étaient déjà couverts par l'actuel programme d'aide de l'USOC pour la délivrance des visas.

La structure proposée pour le COJO semble répondre efficacement aux questions fiscales de sorte que les impôts et taxes ne grèveraient pas indûment le COJO. Le COJO serait libre de gérer la procédure d'approvisionnement selon ses propres modalités.

PRINCIPAUX FAITS ET CHIFFRES

- La législation existante constitue un fondement solide pour la protection de la propriété intellectuelle et contre le marketing sauvage
- Les conventions existantes abordent certaines questions de double imposition
- Les États-Unis ont une expérience administrative et législative avérée en termes de soutien apporté aux grands événements sportifs

OPPORTUNITÉS / FORCES

- Un cadre juridique solide étayé par les garanties reçues
- Le statut fiscal favorable dont bénéficieraient le COJO et le CIO ainsi que les conventions sur la double imposition pourraient simplifier le respect du Contrat ville hôte
- Expérience de précédentes éditions des Jeux pour accélérer certaines procédures administratives (telles qu'entrée sur le territoire et formalités douanières)

DÉFIS

- Éclaircissements nécessaires concernant les modalités et procédures de délivrance des permis de travail, ainsi que l'application de la législation du travail au personnel travaillant pour les Jeux Olympiques
- Éclaircissements nécessaires quant aux mesures qui seront mises en œuvre pour satisfaire aux exigences du Contrat ville hôte en matière de fiscalité et éviter toute répercussion sur le budget du COJO

STRUCTURE DE GOUVERNANCE – LIVRAISON DES JEUX ET DE L'HÉRITAGE



LA 2024 a soumis un solide modèle de gouvernance privée qui rend compte du rôle important joué par les partenaires privés et de l'intervention relativement restreinte du gouvernement dans la livraison des Jeux. Le projet rationaliserait la prise de décisions en centralisant les pouvoirs au sein du comité d'organisation des Jeux Olympiques (COJO) et en assurant la représentation adéquate des principales parties prenantes.

Le COJO aurait la responsabilité première de planifier et livrer les Jeux. Le conseil d'administration du COJO comprendrait des représentants de la ville de Los Angeles et de l'USOC, les membres du CIO aux États-Unis ainsi que des olympiens et des paralympiens. LA 2024 et la ville entendent définir clairement leurs relations de travail au moyen d'un accord formel.

Une unité spéciale au sein du COJO – le département en charge de l'impact des Jeux – superviserait la planification et la livraison de l'héritage en mettant plus particulièrement l'accent sur le développement des sports pour les jeunes. Ce département s'associerait à la ville de Los Angeles et travaillerait en collaboration avec l'USOC, les Fédérations Internationales et nationales et les autres parties prenantes afin de promouvoir la pratique sportive d'élite et de masse.

LA Fondation pour l'héritage de LA 2024, s'inspirant du succès de la Fondation LA84, superviserait les projets en matière d'héritage après les Jeux.

LA 2024 a promis de conserver les mêmes dirigeants si la ville est élue ville hôte.

PRINCIPAUX FAITS ET CHIFFRES

- Le COJO, une entreprise d'intérêt public à but non lucratif, ferait office d'entité centrale chargée de la planification et de la livraison des Jeux
- Le conseil d'administration et le comité exécutif (composés de représentants de la ville de Los Angeles et de l'USOC, des membres du CIO aux États-Unis ainsi que d'olympiens et de paralympiens) superviseraient la planification et les activités du COJO
- LA 2024 et la ville signeraient un accord définitif si la ville est élue ville hôte
- La Fondation pour l'héritage de LA 2024, s'inspirant du succès de la Fondation LA84, serait en charge de l'héritage

OPPORTUNITÉS / FORCES	DÉFIS
<ul style="list-style-type: none"> ● Confier au COJO la pleine responsabilité de la livraison des Jeux devrait faciliter la prise de décisions ● Le COJO, qui n'aurait pas à superviser la construction de nouveaux sites permanents, pourrait se concentrer sur la livraison des Jeux. ● Les travaux de construction limités permettraient de se concentrer davantage sur des initiatives en matière d'héritage «immatériel» ● Responsabilité de l'héritage confiée à l'échelon exécutif au sein du COJO 	<ul style="list-style-type: none"> ● Aucune structure officielle en place pour assurer la liaison entre le COJO et les autorités publiques aux niveaux régional, de l'État et fédéral afin de coordonner les services gouvernementaux

La candidature de LA 2024 bénéficie du soutien des deux grands partis politiques américains à tous les échelons du gouvernement ainsi que de celui de la population. Le soutien du gouvernement est particulièrement manifeste au niveau local à travers le solide engagement personnel et la participation directe du maire de la ville ainsi qu'à travers l'appui total apporté par le conseil municipal de Los Angeles.

Le conseil municipal de Los Angeles a apporté son soutien unanime à la candidature ; le corps législatif et le gouverneur de la Californie ont approuvé une garantie financière et le Congrès américain a entériné une résolution dans laquelle les deux partis s'engagent à soutenir les Jeux. Le président des États-Unis a également fait part de son soutien et a fourni les garanties correspondantes.

Selon un sondage indépendant réalisé à la demande du CIO en février 2017, la candidature bénéficie du soutien de 78 % des habitants de Los Angeles, de 72 % des Californiens et de 64 % de la population américaine.

OPPORTUNITÉS / FORCES

- Solide soutien de la population
- Solide soutien des autorités locales, régionales et fédérales
- Bonne représentation de toutes les parties prenantes concernées au sein du comité de candidature
- Soutien des deux grands partis politiques

PRINCIPAUX FAITS ET CHIFFRES

LOS ANGELES 2024 BÉNÉFICIE DU SOUTIEN

- du maire et du conseil municipal de Los Angeles (vote à l'unanimité en faveur des Jeux le 1er septembre 2015)
- de l'État de Californie (soutien via les garanties)
- du président des États-Unis et du gouvernement fédéral (soutien via les garanties)
- des deux principaux partis politiques (Démocrates et Républicains) au Congrès (Sénat et Chambre des représentants américains)
- des dirigeants syndicaux au niveau local
- des entités professionnelles au niveau local, y compris de la Chambre de commerce de Los Angeles
- des universités locales (UCLA et USC, pleinement associées aux Jeux)
- des principales ONG (comme Nature Conservancy)

2024

PARIS



1. CONCEPT DES JEUX	53
• Alignement avec les plans de développement de la ville /région	54
• Plan directeur des sites.....	55
• Utilisation de sites existants et temporaires.....	58
• Financement des sites	60
2. EXPÉRIENCE DES JEUX	62
• Expérience des athlètes (dont le(s) Village(s) olympique(s))	63
• Expérience des médias (dont CIRTV/ CPP).....	65
• Expérience des spectateurs	67
3. JEUX PARALYMPIQUES	68
4. DURABILITÉ ET HÉRITAGE	70
• Utilisation post-olympique des nouveaux sites permanents	71
• Développement du sport	72
• Durabilité	73
• Impact sur le cadre naturel, le patrimoine culturel et les communautés	74
• Mobilisation / sensibilisation de la population	75
5. LIVRAISON DES JEUX	76
• Expertise sportive	77
• Transport	78
• Hébergement.....	80
• Sûreté et sécurité.....	81
• Budget du COJO	82
• Aspects juridiques et garanties.....	84
• Structure de gouvernance	85
• Soutien aux Jeux	86



1.

CONCEPT DES JEUX

PROJET DES JEUX TOTALEMENT ALIGNÉ SUR LES PLANS DE DÉVELOPPEMENT À LONG TERME DE LA VILLE ET DE LA RÉGION

- Régénération de la Seine-St-Denis avec la création de 5 000 nouveaux logements
- Revitalisation de la Seine et de ses berges
- Augmentation du nombre d'installations sportives locales et de programmes sportifs publics

93%
DES SITES DE COMPÉTITION
EXISTANTS OU TEMPORAIRES

ALIGNEMENT AVEC LES PLANS DE DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE / RÉGION



Le projet pour les Jeux s'inscrit pleinement dans les plans existants à long terme de la ville et de la région aux niveaux sportif, économique, social et environnemental tels que décrits dans **le projet Grand Paris**, la stratégie globale de la région en faveur du développement durable. Ces deux projets mettent fortement l'accent sur **la revitalisation de la Seine**, qui traverse le cœur historique de la ville et serait le point de convergence d'une édition des Jeux à Paris. Les aménagements prévus le long des berges de la Seine, y compris de nouvelles voies, et les améliorations de la qualité de l'eau viennent compléter la vision générale d'une célébration olympique dans un cadre urbain spectaculaire.

Les Jeux accéléreraient les plans existants visant à dynamiser la Seine et ses canaux en fixant une date cible

claire pour **rendre le fleuve propre à la baignade**.

La proposition de village olympique en Seine-Saint-Denis **offrirait des logements dans un quartier jeune, cosmopolite et en plein essor** et serait aussi une vitrine pour les innovations en matière de durabilité.

L'appui des Jeux sur les transports publics et l'engagement de la candidature en faveur de la durabilité et pour de faibles émissions sont conformes au rôle de la ville en tant que chef de file du changement climatique.

Paris 2024 promet une collaboration avec les autorités publiques à tous les niveaux afin **d'augmenter le nombre d'installations de sport, de diversifier les programmes sportifs publics, d'offrir davantage de possibilités de formation aux éducateurs** et de favoriser le développement des talents sportifs à travers le pays.

OPPORTUNITÉS / FORCES

- Le concept des Jeux s'inscrit dans la vision à long terme de la ville/région et contribuerait à accélérer la revitalisation de la Seine et la régénération à Saint-Denis et dans ses environs (zone Grand Paris)
- Les investissements dans les installations nouvelles et existantes pourraient montrer les capacités de la ville s'agissant des normes élevées en matière de conception environnementale et des opérations efficaces sur le plan des ressources
- Augmentation du nombre d'installations sportives et de programmes sportifs publics

PRINCIPAUX FAITS ET CHIFFRES

Le projet de Paris 2024 pour les Jeux s'inscrit dans les plans de développement à long terme de la ville :

- 70 000 unités/an de nouveaux logements en région Île-de-France
- Parmi les développements en matière de mobilité urbaine, citons :
 - la rénovation de l'infrastructure de transport et l'amélioration de l'accessibilité
 - l'accent mis sur l'intégration des différents moyens de transport
 - de meilleurs réseaux de transport pour la zone Grand Paris
- Revitalisation de la Seine et des autres rivières et canaux
- Investissements dans les installations de sport de la région Île-de-France

Le concept des sites de Paris 2024 appuie les objectifs de la ville en termes d'héritage et est bien adapté au concept du transport. Le large recours à des sites existants et temporaires permettrait de limiter la complexité de la livraison des Jeux. La proximité des sites au sein des deux zones principales favoriserait l'efficacité dans la sécurité, les opérations et le transport. Le concept comprend deux zones principales, lesquelles se répartissent toutes deux de part et d'autre de la Seine :

- la zone Paris Centre, au cœur de la ville
- la zone Grand Paris, en Seine-Saint-Denis, à environ 5 km du centre-ville.

La zone Paris Centre placerait la célébration des Jeux le long de la Seine, dans le centre historique de Paris, avec tous les sites emblématiques de la ville comme toile de fond spectaculaire.

Paris 2024 a proposé de construire un nouveau village olympique sur les berges de la Seine, dans la zone Grand Paris, au nord du centre-ville. L'emplacement, proche du fleuve, serait à 20 minutes à peine du cœur de Paris à partir de l'une des lignes de métro desservant le village.

Les médias assurant la couverture des Jeux auraient d'excellents espaces de travail dans le parc des expositions existant Paris-Le Bourget, lequel accueillerait le Centre International de Radio-Télévision (CIRTV) et le Centre Principal de Presse (CPP).

Le concept du transport est conforme aux objectifs de la ville et met fortement l'accent sur les transports publics et la durabilité. **Il fait un excellent usage de l'important réseau de transports publics de la ville** et bénéficierait des initiatives en cours visant à en renforcer l'accessibilité. Tous les sites de compétition seraient desservis par les transports publics. La distance relativement courte entre les deux zones principales contribuerait à faciliter les déplacements entre elles.

OPPORTUNITÉS / FORCES

- Le large recours à des sites existants et temporaires de classe mondiale limiterait la complexité et le coût de la livraison des sites
- Le groupement des sites au sein des deux zones favoriserait l'efficacité dans la sécurité, les opérations et le transport et contribuerait à la création d'une ambiance de fête
- Le concept des Jeux permettrait la tenue des festivités dans le centre historique de Paris – sites temporaires dans des lieux emblématiques (par ex. la Tour Eiffel)
- Le concept des Jeux comprend un certain nombre d'installations existantes de haute facture qui ont déjà accueilli de grands événements

DÉFIS

- Créer une ambiance olympique particulière dans la zone Grand Paris serait plus difficile car les sites sont plus dispersés, sans lieu de célébration central
- Triathlon/marathon en natation : la ville de Paris a fait part de son intention de nettoyer la Seine d'ici 2024. La qualité de l'eau pourrait poser problème si les objectifs ne sont pas atteints. Toutefois, une solution de secours existe, qui permettrait aux athlètes de concourir dans de bonnes conditions
- Volleyball : les grands travaux de construction temporaire pour un deuxième site pour le volleyball ne semblent pas requis et nécessiteraient davantage de consultations avec la Fédération Internationale de Volleyball (FIVB) et le CIO afin d'étudier la possibilité de réaliser des économies



ZONE GRAND PARIS

- 1 Stade de France
- 2 Centre aquatique
- 3 Centre de Water-Polo
- 4 Le Bourget - Pavillon I
- 5 Le Bourget - Pavillon II
- 6 Stand de Tir

ZONE PARIS CENTRE

- 7 Champ-de-Mars
- 8 Tour Eiffel
- 9 Champs-Élysées
- 10 Grand Palais
- 11 Esplanade des Invalides
- 12 Paris Expo - Hall I
- 13 Paris Expo - Hall IV
- 14 Parc des Princes
- 15 Stade Jean-Bouin
- 16 Roland-Garros
- 17 Paris Arena I
- 18 Paris Arena II

INFRASTRUCTURE DE TRANSPORT

- Autoroute et voie rapide
- Route principale
- - - - - Train de banlieue - TGV
- Métro - Tramway
- Principale infrastructure
- Voies olympiques

AUTRES SITES

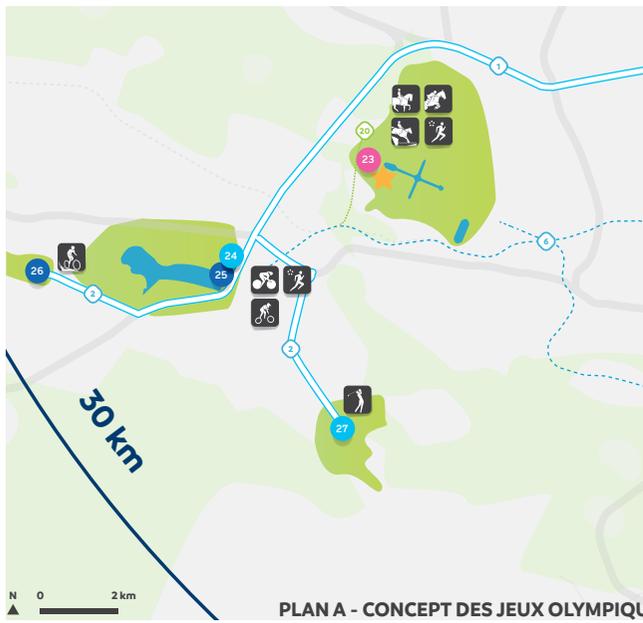
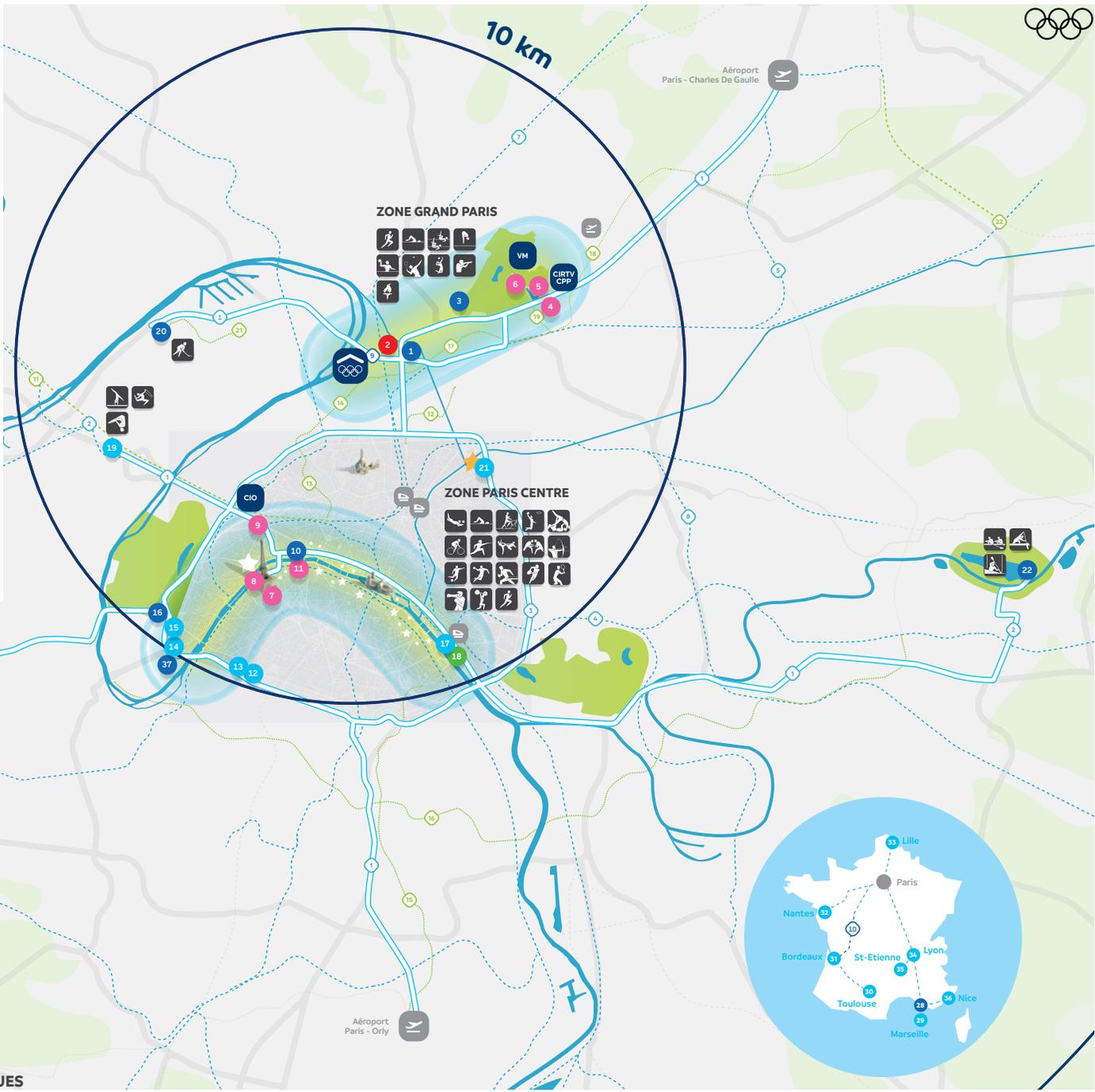
- 19 Arena 92
- 20 Stade Yves-du-Manoir
- 21 Zénith Paris
- 22 Base Nautique
- 23 Château de Versailles
- 24 Vélodrome National
- 25 Piste de BMX
- 26 Colline d'Élancourt
- 27 Golf National
- 28 Marina
- 29 30 Stades de Football
- 31 Stade Pierre-de-Coubertin

CODE COULEUR

- Existant, pas de constructions permanentes nécessaires
- Existant, constructions permanentes nécessaires
- Prévu
- Supplémentaire
- Temporaire

Autres symboles :

- VO Village Olympique
- CO Hotels du CIO
- VM Village de médias
- CIRTV CPP Centre International de Radio et Télévision Centre Principal de Presse
- ★ Live site



PLAN A - CONCEPT DES JEUX OLYMPIQUES

PRINCIPAUX FAITS ET CHIFFRES

DATES DES JEUX OLYMPIQUES : DU 2 AU 18 AOÛT 2024
(vacances scolaires)

SITES DE COMPÉTITION : 29
(hors stades pour les matchs de phase préliminaire en football)

- 27 sites de compétition seraient existants ou temporaires (voir répartition page 59)
- 19 sites de compétition seraient dans l'une des deux zones des Jeux :
 - 13 sites zone Paris Centre
 - 6 sites zone Grand Paris
- 9 sites seraient localisés en dehors des zones des Jeux mais dans la région Île-de-France
- 1 site serait à Marseille (voile)

AUTRES SITES

- Le village olympique serait situé dans la zone Grand Paris : 22 sites de compétition seraient à moins de 30 minutes du village olympique de Paris
- Le site de la voile à Marseille serait à moins de 10 minutes du village olympique de Marseille. La proposition est conforme aux exigences du CIO : si les sites olympiques sont à plus de 60 minutes de route du village olympique, un ou plusieurs villages olympiques supplémentaires doivent être fournis
- Le Centre International de Radio-Télévision (CIRTV) et le Centre Principal de Presse (CPP) seraient situés dans le parc des expositions existant Paris-Le Bourget dans la zone Grand Paris

UTILISATION DE SITES EXISTANTS ET TEMPORAIRES



SITES DE COMPÉTITION

Paris 2024 a complètement adhéré à la philosophie de l'Agenda olympique 2020 et propose l'utilisation de sites de compétition existants ou temporaires répondant ainsi à 93 % des besoins des Jeux.

Le concept des Jeux comprend des sites existants de renommée mondiale – Roland-Garros, site proposé pour le tennis et la boxe, le Stade de France, site proposé pour l'athlétisme et les cérémonies, et l'installation récemment rénovée, Paris Arena I, site proposé pour le basketball et le judo. Le concept des Jeux comprend également deux sites hérités de la candidature de la ville à l'organisation des Jeux de 2012 – le vélodrome pour le cyclisme sur piste et la base nautique pour l'aviron et le canoë, lesquels sont tous les deux des centres nationaux de hautes performances.

Plusieurs sites de compétition temporaires seraient localisés dans des lieux emblématiques, parmi lesquels des sites du patrimoine mondial régulièrement utilisés pour de grands événements — le volleyball de plage à la Tour Eiffel, l'escrime et le taekwondo au Grand Palais, le tir à l'arc sur l'Esplanade des Invalides, les sports équestres au Château de Versailles et le cyclisme sur route et le marathon qui passeraient devant l'Arc de Triomphe et d'autres lieux célèbres de Paris.

AUTRES SITES

Le Centre International de Radio-Télévision (CIRTV) et le Centre Principal de Presse (CPP) seraient tous les deux hébergés au parc des expositions existant Paris-Le Bourget, lequel a accueilli avec succès un certain nombre de grands événements. Cette option réduirait considérablement les coûts d'infrastructure pour les médias.

OPPORTUNITÉS / FORCES

- Dans le droit fil de l'Agenda olympique 2020, Paris 2024 fait un excellent usage de sites de compétition existants et temporaires de haute facture.
- Le parc des expositions existant servirait de CIRTV/PPP.
- Seul un site permanent lié aux Jeux devrait être construit (Centre aquatique).

RECOMMANDATION 2 DE L'AGENDA OLYMPIQUE 2020

LE CIO TIENDRA COMPTE DES ASPECTS POSITIFS SUIVANTS POUR UNE CANDIDATURE : L'USAGE MAXIMUM D'ÉQUIPEMENTS EXISTANTS ET D'INSTALLATIONS TEMPORAIRES ET DÉMONTABLES SI AUCUN HÉRITAGE À LONG TERME N'EXISTE OU NE PEUT ÊTRE JUSTIFIÉ

PRINCIPAUX FAITS ET CHIFFRES – SITES DE COMPÉTITION

ÉTAT DE CONSTRUCTION DES SITES	NOMBRE DE SITES DE COMPÉTITION	%	% DE SITES EXISTANTS / TEMPORAIRES PAR RAPPORT AUX NOUVEAUX SITES
Existants (pas de constructions permanentes nécessaires)	9	31%	93%
Existants (constructions permanentes nécessaires)	8	27.5%	
Temporaires*	10	34.5%	
Prévus (indépendamment des Jeux)	1 (Paris Arena II)	3.5%	7%
Permanents supplémentaires (liés aux Jeux)	1 (Aquatics Centre)	3.5%	
TOTAL * *	29	100%	

* Les sites de water-polo et BMX sont considérés comme sites temporaires

** Ne comprend pas les stades utilisés pour les matchs de phase préliminaire en football

La plupart des sites sont détenus par le secteur public et des garanties précises concernant le financement des sites ont été fournies.

Paris 2024 prévoit un investissement total de 3,2 milliards d'USD pour les sites, dont la moitié serait affectée au village olympique. Les autorités publiques assumeront environ 50% du total des investissements en capital. Ces investissements comprennent également environ 400 millions d'USD de travaux d'amélioration financés par le secteur privé pour le stade de tennis de Roland-Garros, travaux prévus indépendamment des Jeux. Plusieurs sites existants requièrent d'importants travaux de rénovation.

Le village olympique prévu devrait être financé via un partenariat public-privé, avec la SOLIDEO, une entité publique chargée de la livraison des sites qui serait créée et serait le maître d'œuvre (voir chapitre «structure de gouvernance»). Des entités privées seraient quant à elles chargées de la construction des unités de logement. Bien que ce modèle d'investissement privé présente un risque en raison d'évolutions imprévues sur le marché, la région doit de toute façon faire l'objet d'un réaménagement afin de répondre aux demandes croissantes en termes de logements. De plus, en cas de difficultés, le gouvernement se porte garant de la livraison. Un programme quelque peu identique prévu pour la candidature de Paris 2012 avait déjà été mené à bien à l'époque.

Un modèle similaire serait mis en œuvre pour le village des médias, mais à moindre échelle.

OPPORTUNITÉS / FORCES

- 93 % des sites de compétition sont existants ou temporaires
- Le gouvernement national garantit la création du village olympique et du village des médias
- La SOLIDEO centraliserait la répartition des investissements publics et privés pour tous les travaux de construction.
- Toutes les garanties de financement des sites ont été fournies

DÉFIS

- Toutes les garanties de financement font référence à des montants spécifiques. Un processus de renégociation serait nécessaire pour déterminer qui couvrirait les dépassements de coûts excédant la somme budgétisée pour les imprévus

PRINCIPAUX FAITS ET CHIFFRES

SITE	COÛT USD	FINANCEMENT
SITES DE COMPÉTITION		
Paris Arena II (basketball, lutte)	103 millions	Partenariat public / privé
Centre aquatique (natation, plongeon, natation synchronisée)	123 millions	Secteur public
Roland-Garros (tennis, boxe)	399 millions	Secteur privé
Autres sites de compétition (travaux de rénovation)	267 millions	Secteur public
AUTRES SITES		
Village olympique et paralympique	1 448 millions	Partenariat public / privé
Village des médias	373 millions	Partenariat public / privé
CIRTV/ CPP	57 millions	Partenariat public / privé
Sites d'entraînement	114 millions	Partenariat public / privé
Autres	302 millions	Partenariat public / privé
TOTAL	3 186 millions	



2.

EXPÉRIENCE DES JEUX

CANDIDATURE AXÉE SUR LES ATHLÈTES

- Athlètes occupant des postes à responsabilités

ATHLÈTES AU CŒUR DES JEUX

- Village olympique à construire dans un cadre idyllique sur les rives de la Seine avec des installations de restauration et des piscines aménagées sur le fleuve
- 22 sites de compétition seraient à moins de 30 minutes du village olympique
- Accès facile aux installations d'entraînement
- Maison des athlètes pour se détendre et faire la fête
- Solide programme pour les amis et la famille

Paris 2024 a proposé des Jeux au cœur de la capitale française avec, **en magnifique toile de fond, des lieux célèbres immédiatement reconnaissables tels que la Tour Eiffel, l'Arc de Triomphe et le Louvre.**

Le village olympique serait construit dans la zone Grand Paris au bord de la Seine, ce qui permettrait aux athlètes d'avoir accès à une place attrayante sur les berges du fleuve, avec espaces de restauration, un cinéma et accès à l'eau avec zones de baignade. Pour plus d'informations sur le village olympique, veuillez vous reporter à la page correspondante.

Vingt-deux sites de compétition se trouveraient à moins de trente minutes et les sites d'entraînement de huit sports/disciplines seraient soit situés dans le village soit adjacents à celui-ci. Une vaste gamme d'attractions touristiques serait également à portée immédiate.

Une «**Maison des athlètes**» située au centre de Paris serait un lieu idéal pour que les athlètes puissent célébrer les Jeux avec leurs amis et leur famille. Une application de conciergerie numérique, spécialement conçue pour les olympiens, afficherait les horaires, le plan des sites et autres informations pour aider les athlètes à planifier leurs compétitions et leurs loisirs.

Le projet des Jeux Olympiques de Paris 2024 accorde une très grande place aux athlètes, grâce en partie au rôle central qu'ils ont joué et continueraient de jouer durant les préparatifs et la tenue des Jeux. Une commission des athlètes de Paris 2024 a été mise en place au début 2016 pour les aspects techniques du concept des Jeux et la promotion de la candidature.

RECOMMANDATION 2 DE L'AGENDA OLYMPIQUE 2020

AJOUTER AUX CRITÈRES ACTUELS POUR L'ÉVALUATION DES VILLES CANDIDATES UN NOUVEAU CRITÈRE INTITULÉ L'EXPÉRIENCE DES ATHLÈTES

PRINCIPAUX FAITS ET CHIFFRES

- Un champion olympique à la tête de la candidature de Paris 2024 et du futur COJO si Paris est élue
- Les athlètes ont joué un rôle central dans l'élaboration du projet des Jeux par le biais de la commission des athlètes et le fort engagement d'autres olympiens et paralympiens
- Les athlètes disposeraient d'une représentation directe au sein du conseil d'administration du comité d'organisation
- 22 des 29 sites de compétition sont à moins de 30 minutes du village olympique de Paris

OPPORTUNITÉS/ FORCES

- Structure solide de la commission des athlètes au sein du COJO
- Accès facile aux équipements d'entraînement
- Paris 2024 tire parti de la technologie pour renforcer l'expérience des athlètes
- La Maison des athlètes pourrait offrir aux CNO plus modestes la possibilité d'honorer leurs athlètes
- Solide programme d'hébergement et de billetterie destiné aux amis et aux familles
- Ambiance spéciale sur des sites emblématiques dans des cadres historiques

VILLAGE(S) OLYMPIQUE(S)



Le village olympique construit pour l'occasion comblerait tous les besoins des athlètes et offrirait une expérience exceptionnelle avec des logements spacieux, un grand nombre d'options de restauration dans une ambiance détendue.

Le site proposé sur les berges de la Seine dans la zone Grand Paris offrirait un cadre idyllique sur les rives du fleuve à seulement 20 minutes du centre-ville. Le village proposerait un restaurant central au décor magnifique (le complexe de la Cité du Cinéma a figuré dans plusieurs films) avec deux patios sur les côtés, auquel s'ajouteraient des cafés sur l'ensemble du complexe et deux cafétérias-restaurants flottantes sur des péniches amarrées, ainsi que des piscines aménagées sur la Seine. Les athlètes pourraient se détendre sur une place centrale, dans des espaces de repos le long du fleuve ou regarder un film dans un cinéma de 428 places.

Le complexe de 51 hectares du village comprendrait trois secteurs résidentiels, un pôle de transport, une esplanade avec des boutiques, des services de restauration et autres installations, ainsi qu'une zone opérationnelle. Il comporterait aussi un centre de mise en forme, un gymnase et d'autres équipements sportifs ainsi qu'une polyclinique. Le complexe dans son ensemble servirait de laboratoire et de vitrine pour un développement durable.

À Marseille, **un village olympique satellite** pour les athlètes de la voile et du football serait installé à proximité immédiate du site de la voile sur le terrain de l'hippodrome. Paris 2024 s'est engagé à fournir le même niveau de services à Marseille que dans le village olympique de Paris.

PRINCIPAUX FAITS ET CHIFFRES

- 17 060 lits au village olympique principal, ce qui répond aux conditions fixées par le CIO (16 000 lits)
- 570 lits au village de voile et de football à Marseille
- Installations d'entraînement pour huit sports/ disciplines dans le village olympique ou adjacents à celui-ci
- Un restaurant principal et cinq espaces de restauration plus simples
- Accès facile aux transports publics pour les athlètes afin qu'ils puissent profiter du centre historique de Paris
- Coût des aménagements olympiques : 160 millions d'USD

OPPORTUNITÉS/ FORCES

- L'usage de bâtiments existants pourrait réduire les besoins en aménagements olympiques (par ex. restaurants et sites d'entraînement)
- Expérience améliorée grâce à l'usage des berges de la Seine pour les installations de restauration
- Plusieurs sites d'entraînement dans le village olympique ou adjacents à celui-ci simplifieraient les transports
- Village bien desservi par les transports publics

DÉFIS

- L'acquisition de terrains provenant de propriétaires privés est incomplète (30 % des terrains doivent encore être acquis) mais les autorités publiques sont autorisées à les acquérir selon une procédure accélérée (projet d'intérêt public)
- Livraison du village : voir sous-section Financement des sites

Outre un environnement de travail hors pair, les médias pourraient compter sur des conditions aussi pratiques qu'excellentes à Paris.

Le Centre International de Radio et Télévision (CIRTV) et le Centre Principal de Presse (CPP) seraient situés tous les deux dans un Centre Principal des Médias conjoint (CPM) à côté du village des médias au parc des expositions de Paris-Le Bourget qui existe déjà. Le Bourget a déjà démontré toute son utilité aux médias à l'occasion de nombreuses manifestations de grande ampleur, comme la Biennale internationale de l'aéronautique et de l'espace (Salon de l'aéronautique) et la Conférence des Nations Unies de 2015 sur le changement climatique (COP21).

Le CPM, qui disposerait de tous les services nécessaires et des installations de restauration sur place, serait situé à seulement cinq minutes du village des médias, et à moins de 10 minutes du Stade olympique, du Centre aquatique, et du village olympique et paralympique, et à 15 minutes de l'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle.

La proximité immédiate de chaque installation faciliterait grandement tous les déplacements et permettrait le déroulement efficace des opérations.

L'intégralité du site, soit actuellement 80 000 m² de halles couvertes, va bénéficier d'une extension prévue de 57 millions d'USD et d'une nouvelle station de métro qui ouvrira avant le Salon de l'aéronautique de 2023. Une halle temporaire de 24 000 m² serait ajoutée pour les Jeux.

OPPORTUNITÉS/ FORCES

- Les espaces d'exposition existants au Bourget offrent des équipements prêts pour le CIRTV/CPP
- La nature du site et la disponibilité de l'espace extérieur permettent une souplesse d'aménagement des espaces de travail/pôle de transport/services partagés/flux de circulation des personnes
- Le CPM est accessible à pied depuis le village prévu pour les médias et à proximité de quelques-uns des principaux sites olympiques
- Services de restauration, services et mail des transports communs aux médias situés au CPM
- Bonne variété de logements et des tarifs pour combler toutes les attentes des médias
- Technologie/ infrastructure informatique robuste et fiable

PRINCIPAUX FAITS ET CHIFFRES

CENTRE PRINCIPAL DE PRESSE (CPP) / CENTRE INTERNATIONAL DE RADIO ET TÉLÉVISION (CIRTV)

- CIRTV : 74 000 m², plus 8 000 m² pour les services partagés tels que le centre d'accréditation et les espaces de restauration (conditions requises par le CIO : 75 000 m²)
- CPP : 30 000 m² (conditions requises par le CIO : 30 000 m²)
- 22 sites de compétition situés à moins de trente minutes du CIRTV/ CPP
- 2 plateformes de transport réservées aux médias (Principal pôle de transport des médias situé dans le CIRTV / CPP au Bourget et plateforme de transport des médias de l'Étoile au cœur de Paris)
- Coût des infrastructures temporaires : 48 millions d'USD

VILLAGE DES MÉDIAS

- 4 000 chambres disponibles au village des médias tel que planifié, adjacent au CIRTV/ CPP
- Tarif d'hébergement maximum 150 EUR (171 USD) au village des médias

Destination touristique parmi les plus populaires du monde, Paris offrirait un cadre époustouflant aux Jeux Olympiques, et proposerait aux spectateurs toute une gamme d'options attrayantes, des célèbres musées à la gastronomie française en passant par les boutiques sur les Champs-Élysées ou encore une excursion vers l'une des très nombreuses et populaires attractions touristiques.

Le noyau festif des Jeux de la zone Paris Centre incorporerait les deux rives de la Seine et proposerait 13 sites de compétition, un site d'animation, des péniches pour l'hospitalité et autres activités relatives aux Jeux. **De nombreux sites sont accessibles à pied.** La zone Paris Centre serait reliée à la zone Grand Paris par une allée olympique le long des canaux («Boucle de l'eau») allant de la Tour Eiffel au Stade de France.

Un deuxième site d'animation et des espaces d'activités sportives pour chaque sport olympique seraient situés dans le magnifique Parc de la Villette. La Boucle de l'eau comprendrait les Berges de Seine, promenade de six kilomètres sur les berges, regorgeant de cafés, boutiques et activités gratuites. Une deuxième allée olympique, appelée «Allée des lumières» offrirait une promenade festive reliant les lieux les plus célèbres de la ville.

Le trajet entre les deux zones et les autres sites de compétition indépendants serait facilité par le vaste réseau de transports publics de la ville, **chacun des sites dans Paris étant situé à moins de 400 mètres d'une station de métro.**

OPPORTUNITÉS/ FORCES

- Vaste potentiel pour les festivités dans le centre historique de Paris
- Excellentes connexions aériennes, ferroviaires et routières
- Vastes options d'hébergement à tous les niveaux de prix, la plupart à moins de 10 km du centre-ville
- Tous les sites sont reliés au train ou au métro
- Une vaste gamme de divertissements, d'activités culturelles et de loisirs
- Prix raisonnables des billets, ce qui rendrait les Jeux abordables pour une large portion de la population

PRINCIPAUX FAITS ET CHIFFRES

- 2 sites d'animation localisés près de lieux célèbres spectaculaires et reliés par deux allées olympiques
- 50 % des billets des compétitions des Jeux à moins de 50 EUR (55 USD)
- 100 % des sites desservis par les transports publics, et tous les sites dans Paris à moins de 400 m d'une station de métro
- Transports publics gratuits pour les détenteurs de billets, le jour de la compétition
- Plus de 90 000 chambres d'hôtel à disposition des spectateurs (en plus des chambres garanties)
- 10 000 vols internationaux directs par semaine vers 113 pays depuis les aéroports de Roissy-Charles-de-Gaulle et Paris-Orly



3.

JEUX PARALYMPHIQUES

LA VISION DE PARIS 2024 EST DE CRÉER
UNE SOCIÉTÉ PLUS ÉQUITABLE ET PLUS INCLUSIVE

Paris 2024 est absolument capable d'accueillir des Jeux Paralympiques avec succès. La vision de Paris 2024 d'utiliser les Jeux **pour créer une société plus équitable et plus inclusive** est résolument conforme aux objectifs du Comité International Paralympique (IPC). L'IPC soutient également **la volonté de la candidature de promouvoir l'accessibilité** de certains des monuments historiques les plus célèbres de la ville.

La grande qualité des sites existants et des lieux célèbres comme sites temporaires dans la zone Paris Centre serait la plateforme idéale pour développer la notoriété des sports paralympiques et leurs bienfaits. Le cyclisme et le triathlon auraient la Tour Eiffel en toile de fond, tandis que les sports

équestres se dérouleraient au Château de Versailles.

Paris 2024 a étudié avec soin les attentes des paralympiens. **Le concept des sites est accueillant pour les athlètes, avec de courtes distances entre le logement, les installations d'entraînement et les sites de compétition.**

Paris pourrait aussi tirer parti d'une solide expérience en France dans l'organisation de manifestations paralympiques majeures.

La candidature s'engage à offrir la même qualité de services aux paralympiens que celle fournie aux olympiens, et c'est la même équipe qui planifierait et organiserait les Jeux Olympiques et Paralympiques.

PRINCIPAUX FAITS ET CHIFFRES

- Dates : du 4 au 15 septembre 2024 (en dehors des vacances scolaires)
- Tous les sites auraient été utilisés pour les Jeux Olympiques, à l'exception de la Grande halle de la Villette, site supplémentaire pour l'haltérophilie handisport
- 14 des 17 sites seraient situés à moins de 30 minutes du village paralympique
- Les sites d'entraînement de 9 sports / disciplines paralympiques seraient situés dans le village paralympique ou adjacents à celui-ci
- Un Centre d'entraînement paralympique pour la jeunesse resterait en héritage sur le site du badminton

OPPORTUNITÉS/FORCES	DÉFIS
<ul style="list-style-type: none"> ● L'engagement de longue date en faveur du développement du handisport et l'organisation de compétitions de haut niveau pour les athlètes handicapés sont autant d'excellentes fondations pour la poursuite de ce développement ● De solides legs ont été identifiés en vue du développement du handisport, de l'amélioration de l'accessibilité dans les transports publics et du développement d'une société plus inclusive pour les personnes handicapées ● Un village paralympique accessible avec des pentes douces ● Des temps de transport réduits pour les sites de compétition et d'entraînement. ● Un programme pour inciter les écoliers à assister aux Jeux Paralympiques 	<ul style="list-style-type: none"> ● La période proposée pour les Jeux après les vacances scolaires où la circulation serait plus dense, ce qui pèserait sur le fonctionnement des transports des Jeux ● Le métro n'est pas encore complètement accessible

4. DURABILITÉ ET HÉRITAGE

DURABILITÉ PLEINEMENT INTÉGRÉE DANS TOUS LES ASPECTS DE LA PLANIFICATION DES JEUX

- L'usage post-olympique des nouveaux sites du village olympique, du village des médias, des sports aquatiques et du basketball/lutte est garanti
- Toute l'énergie requise pour les sites des Jeux produite à partir de sources renouvelables
- Pas d'impact négatif sur les sites protégés
- Aucun déplacement de résidents

MOBILISATION DE LA JEUNESSE

- 80 000 services civiques pour les jeunes pour des missions d'actions citoyennes dans le sport
- Objectif visant à accroître la pratique sportive de 80% dans toute la France
- Solide soutien de la population, en particulier des jeunes

UTILISATION POST-OLYMPIQUE DES NOUVEAUX SITES PERMANENTS



L'usage post-olympique de tous les nouveaux sites permanents, qu'ils soient de compétition ou autres, a déjà été défini et cela comprend la création de 5 000 nouveaux logements pour la ville après les Jeux.

- **Le Centre aquatique est un projet dépendant de la tenue des Jeux mais il répond à un besoin en équipements de compétition de ce type à Paris et pour la communauté locale.** Celui-ci devrait être achevé en 2023.
- **Le Paris Arena II doit être construit indépendamment des Jeux et répond à un besoin en installations sportive de taille moyenne** (8 000 places). Son achèvement est prévu en 2021 et une équipe professionnelle de handball y élira domicile.
- **Le village olympique et paralympique est proposé dans une zone de l'agglomération parisienne en plein essor.** Certains projets de construction de logements sont en attente de la décision sur le choix de la ville hôte. Après les Jeux, les bâtiments abritant les athlètes seront convertis en immeubles d'habitation, comme le seront ceux composant le village des médias.
- Comme il y a suffisamment de chambres d'hôtel à Paris pour les médias, il n'est pas nécessaire de construire un village des médias pour les Jeux. Toutefois, Paris 2024 a déclaré que ce village serait construit indépendamment des Jeux et estime que les coûts d'exploitation du village olympique à supporter par le comité d'organisation seraient compensés par les revenus. Si Paris est élue ville hôte, un modèle détaillé de financement et d'exploitation devra être établi.

PRINCIPAUX FAITS ET CHIFFRES

SITE	UTILISATION POST-OLYMPIQUE
SITES DE COMPÉTITION	
Centre aquatique	Complexe aquatique (compétition et loisirs) et siège de la Fédération française de natation
Paris Arena II	Complexe polyvalent de taille moyenne et domicile d'une équipe de handball
AUTRES SITES	
Village olympique et paralympique	Immeubles d'habitation – Environ 3 500 logements en héritage (l'autorité locale a pour objectif de construire 4 200 logements / an)
Village des médias	Immeubles d'habitation – Environ 1 500 logements en héritage (l'autorité locale a pour objectif de construire 2 500 logements / an)

OPPORTUNITÉS/ FORCES

- L'usage post-olympique du Centre aquatique et du Paris Arena II est garanti
- L'aménagement du village olympique permettrait d'instaurer et/ ou de renforcer des normes élevées en matière d'efficacité énergétique et d'accessibilité. Le projet est par ailleurs en cohérence avec la très forte demande de logements dans la région Île de France ; à noter que la lutte contre la pénurie de logements est une priorité nationale

DÉFIS

- L'établissement d'un modèle détaillé de financement et d'exploitation serait nécessaire pour le village des médias

Le développement du sport est au premier rang des priorités de Paris 2024. En exploitant **le vaste réseau sportif national français** et en collaborant avec les autorités publiques, les organisateurs ont l'objectif **d'accroître le nombre d'installations sportives, de diversifier les programmes sportifs, de multiplier les offres de formation destinés aux éducateurs et instructeurs sportifs, et de développer une nouvelle génération de talents.**

Plus d'un quart de la population du pays est déjà membre d'un club de sport et a accès au vaste réseau national d'équipements sportifs publics, ce qui constitue une bonne base pour l'encouragement à la pratique sportive. En s'appuyant sur ce réseau et en lançant de nouvelles initiatives soutenues par les athlètes jouant le

rôle d'ambassadeurs, Paris 2024 entend **utiliser le sport comme instrument de promotion de modes de vie sains et de l'inclusion sociale.**

La candidature s'est fixé l'objectif ambitieux d'amener 80 % de la population du pays à s'adonner régulièrement à une activité sportive d'ici à 2024.

Paris 2024 entend utiliser les Jeux pour présenter et promouvoir les sports olympiques qui sont moins connus en France. La candidature collabore également avec les pouvoirs publics, à tous les échelons, pour accroître les dotations en faveur du développement du sport ; il est notamment prévu le déblocage par l'État d'une enveloppe de 100 millions d'EUR (114 millions d'USD) affectée au financement d'équipements sportifs.

PRINCIPAUX FAITS ET CHIFFRES

- «Semaine olympique et paralympique à l'école» pour faire connaître les sports olympiques aux jeunes
- Programmes d'initiation sportive à organiser durant les événements nationaux et internationaux accueillis en France avant les Jeux
- Création d'un «Passport olympique et paralympique» décerné par les clubs sportifs pour permettre aux jeunes élèves de tester différents sports

OPPORTUNITÉS/FORCES	DÉFIS
<ul style="list-style-type: none">● Un plan clair pour accroître la pratique sportive● Un vaste réseau sportif national français● Des programmes existants pour augmenter la pratique par les jeunes de sports moins connus	<ul style="list-style-type: none">● Difficulté d'atteindre l'objectif de 80 % de pratique sportive

Le projet de Paris 2024 s'aligne parfaitement sur les plans des autorités municipales et sur l'Agenda olympique 2020 s'agissant de l'adoption, de la promotion et du renforcement des principes du développement durable.

La capitale française se pose en chef de file de la durabilité comme en témoignent son rôle dans l'adoption en 2015 de l'Accord de Paris sur le climat et les objectifs qu'elle s'est fixés pour l'atténuation des effets du changement climatique, l'amélioration de la qualité de l'eau et de l'air, l'aménagement d'espaces verts et le logement.

La durabilité est une priorité pour Paris 2024, totalement soutenue par les hautes responsables de la ville et de la candidature, et serait fermement intégrée dans le modèle de gouvernance général. Le secteur sportif français est déjà actif dans le domaine de la durabilité et le comité d'organisation ainsi que ses partenaires de livraison en profiteraient pour **définir de nouveaux standards quant aux meilleures pratiques à appliquer dans la gestion durable d'événements.**

La candidature propose un grand nombre d'objectifs spécifiques à atteindre en matière de durabilité qui ont été définis en collaboration avec diverses parties prenantes, dont les athlètes. Paris 2024 a notamment établi des partenariats stratégiques avec des ONG comme le WWF-France (pour l'excellence environnementale), le YUNUS Centre (pour la gestion des ressources) et l'UNICEF (pour l'éducation).

Outre les nombreuses initiatives propres à Paris 2024, les Jeux viendraient également démontrer ce que la ville et la région Île de France font déjà en matière de durabilité. **La zone Grand Paris s'inscrit dans les projets existants de régénération urbaine visant à développer une partie de l'agglomération parisienne en grand besoin d'équipements et à améliorer la qualité de l'eau de la Seine.**

En ce qui concerne l'inclusion sociale, **Paris 2024 met fortement l'accent sur la promotion de l'égalité hommes-femmes à travers le sport.**

RECOMMANDATION 4 DE L'AGENDA OLYMPIQUE 2020

INCLURE LA DURABILITÉ DANS TOUS LES ASPECTS DES JEUX OLYMPIQUES

OPPORTUNITÉS / FORCES

- Les nouveaux investissements dans la zone Grand Paris contribueraient au développement socio-économique, à l'application de normes de conception élevées en matière de durabilité, et se traduiraient par des bienfaits sur l'environnement
- La certification ISO 20121 attribuée à l'équipe de candidature démontre les capacités dans ce domaine et offrirait une excellente base de départ pour le futur comité d'organisation

DÉFIS

- Coordination du programme de durabilité compte tenu de sa grande envergure et du nombre de parties engagées
- Certains objectifs spécifiques sont très ambitieux (tels que les normes de construction écologique, la gestion des émissions de carbone, l'objectif zéro déchet et le non-gaspillage alimentaire).

PRINCIPAUX FAITS ET CHIFFRES

- L'approche de Paris 2024 en matière de durabilité est cohérente avec les thèmes prioritaires de la stratégie de durabilité du CIO (voir annexe E)
- Référence à des objectifs basés sur des données scientifiques pour la réduction des émissions de carbone, s'inscrivant dans la trajectoire visée par l'Accord de Paris sur le changement climatique (décembre 2015)
- Toute l'énergie requise pour les sites des Jeux serait produite à partir de sources renouvelables et de récupération, et la flotte officielle serait entièrement composée de véhicules propres
- Approche visant le zéro déchet dans la gestion des matériaux et ressources, avec une stratégie de réutilisation et de recyclage – notamment reconversion des aménagements olympiques, du matériel de signalétique et d'identité visuelle, et valorisation des déchets alimentaires

IMPACT SUR LE CADRE NATUREL, LE PATRIMOINE CULTUREL ET LES COMMUNAUTÉS



PRINCIPAUX FAITS ET CHIFFRES

- Pas de sites olympiques qui auraient un impact négatif sur les zones écologiquement sensibles ou les lieux du patrimoine culturel
- Aucun projet lié aux Jeux ne nécessiterait le déplacement de résidents et mesures en place pour compenser la relocalisation d'entreprises
- Tous les sites seraient résilients et s'adapteraient aux impacts du changement climatique
- Restauration de 26 hectares d'habitats naturels et d'espaces verts

Le projet présenté par Paris 2024 ne suscite aucune inquiétude significative quant à l'impact environnemental, culturel ou communautaire. C'est en fait plutôt l'inverse. Quatre sites bénéficieraient d'une dépollution des sols et d'une remise en état :

- Centre aquatique (site industriel)
- Le Bourget Pavillon II (site industriel)
- Stand de tir (ancien dépôt militaire de carburants)
- Logements des palefreniers (ancien camp militaire)

Par ailleurs, la construction du village olympique entraînerait l'élimination de plusieurs pylônes électriques et lignes à haute tension, ce qui embellirait le paysage local et libérerait des parcelles pour le développement urbain.

Le site temporaire du stand de tir serait converti après les Jeux en nouvelle zone écologique protégée, comme extension de la zone Natura 2000 existante au parc Georges-Valbon. L'accueil des Jeux donnerait un coup d'accélérateur aux travaux d'assainissement de la Seine entrepris pour la rendre propre à la baignade.

Certaines préoccupations ont été soulevées au niveau local à propos de l'impact du village des médias prévu au Bourget, ainsi que des conséquences éventuelles de la fermeture des espaces publics, d'ordinaire très fréquentés, au Champ de Mars, mais l'équipe de Paris 2024 entretient une concertation étroite avec les parties concernées.

OPPORTUNITÉS / FORCES	DÉFIS
<ul style="list-style-type: none">● Pas de risque significatif au niveau de la construction des sites en termes d'impact environnemental, culturel ou social● La remise en état de sols pollués représenterait des avantages mais ajouterait à la complexité de la livraison du projet● Contribution au nettoyage de la Seine● Création de nouveaux espaces verts et habitats naturels● Création d'un environnement urbain durable dans la zone Grand Paris	<ul style="list-style-type: none">● Gérer les préoccupations des parties prenantes locales concernant l'implantation du village des médias au Bourget

MOBILISATION / SENSIBILISATION DE LA POPULATION



Paris 2024 a présenté **une stratégie de mobilisation en deux étapes qui permettrait de toucher tous les coins de France et des millions de personnes**. Le programme de mobilisation serait une vitrine de toutes les richesses de la culture française et tirerait parti des institutions publiques, des musées de renommée mondiale et d'autres atouts culturels.

La première étape a été mise en œuvre durant la candidature et les initiatives seraient largement étendues lors de la deuxième étape si Paris est élue ville hôte des Jeux. Par exemple, **Paris 2024 s'est engagée à lancer un programme d'éducation aux valeurs olympiques dans les écoles, ainsi que par Internet**, qui bénéficierait à sept millions d'enfants, ainsi qu'un autre projet destiné à promouvoir un mode de vie sain auprès des salariés.

Il est également prévu par l'État de proposer 80 000 services civiques aux jeunes âgés de 16 à 25 ans pour des missions d'actions citoyennes dans le sport.

La seconde étape des efforts de mobilisation comprendrait le lancement en 2020 d'une Olympiade culturelle englobant sur quatre ans plus de 200 000 manifestations culturelles en lien avec les Jeux à travers toute la France. L'Olympiade serait couronnée par un festival organisé dans toute la ville de Paris au cours des trois mois précédant les Jeux et pendant ces derniers.

PRINCIPAUX FAITS ET CHIFFRES

La stratégie de mobilisation de Paris 2024 s'appuie sur :

- Un programme culturel étalé sur quatre ans comprenant plus de 200 000 événements culturels
- Un Festival olympique d'une durée de trois mois en 2024 commençant le jour de la Fête de la musique et s'achevant lors de la Nuit Blanche
- Un programme mis en place à l'échelle nationale, «Année de l'Olympisme,» visant à toucher sept millions de jeunes

OPPORTUNITÉS/ FORCES

- Capacité de mobiliser un vivier de volontaires et un réseau de clubs sportifs déjà existants
- Paris 2024 peut mettre à profit de nombreux programmes éducatifs existants
- Un programme culturel très riche ayant le potentiel de toucher une large portion de la population. La tenue des 200 000 événements culturels planifiés exigerait un solide cadre opérationnel et des efforts de coordination de la part de Paris 2024.
- Promotion active des Jeux par l'intermédiaire de la commission des athlètes de Paris 2024 et les olympiens de la région



5.

LIVRAISON DES JEUX

La France connaît bien les sports olympiques pour avoir accueilli, rien qu'au cours des dix dernières années, plus de 55 championnats d'Europe et du monde de haut niveau dans de nombreux sports olympiques et paralympiques, dont la plupart se sont tenus à Paris.

Plusieurs équipes de sport professionnelles ont également élu domicile à Paris, qui accueille régulièrement de grands événements sportifs annuels, comme l'arrivée du Tour de France ou les Internationaux de France de tennis.

Une édition des Jeux organisée à Paris tirerait donc parti **d'une main-d'œuvre sportive hautement expérimentée, y compris d'un réseau bien développé de licenciés sportifs et de volontaires dans le sport.**

Le soutien apporté par le gouvernement au développement du sport a permis l'établissement au niveau national d'un mouvement sportif profondément ancré qui regroupe tous les sports olympiques. Paris 2024 entend puiser dans le vaste réseau national de volontaires pour soutenir les Jeux et offrir une formation allant au-delà des tâches assignées afin de les aider à acquérir des compétences qu'ils pourront également utiliser après les Jeux.

Les Français et les Parisiens sont des passionnés de sport. En 2013, les dépenses liées au sport en France ont dépassé les 38 milliards d'EUR et, en 2014, la vente d'articles de sport a généré un chiffre d'affaires de 10 milliards d'EUR. Près de 300 000 emplois sont directement liés au sport en France, dont un tiers environ en région Île-de-France.

PRINCIPAUX FAITS ET CHIFFRES

- Au cours des dix dernières années, la France a accueilli des championnats du monde, des coupes du monde et d'autres grands événements internationaux annuels dans 26 des 28 sports olympiques (voir annexe F)
- 18 millions de licenciés sportifs.
- Un réseau composé de 16 millions de volontaires dont 5 millions dans les sports olympiques

OPPORTUNITÉS / FORCES

- Une expérience et une expertise considérables dans l'organisation de grands événements
- Formation d'une nouvelle génération de volontaires et de professionnels
- Un plan d'action clair pour développer les sports moins connus en France

Paris 2024 a élaboré une stratégie détaillée en matière de transport qui vient appuyer le concept des sites et répondrait aux besoins des Jeux.

La stratégie en matière de transport associe l'usage du vaste réseau de transports publics de la ville à la mise en place d'un réseau de voies olympiques proposant 366 km de voies dynamiques sur des routes principales et des axes autoroutiers. Le réseau de voies olympiques serait géré par les centres de gestion de la circulation et du transport. Des voies spéciales seraient réservées aux véhicules des Jeux, garantissant des temps de trajet fiables pour accéder à l'ensemble des sites lorsque ces derniers sont en service. Vingt-deux sites de compétition seraient situés à moins de 30 minutes du village olympique de Paris.

Paris dispose de systèmes exceptionnels et bien établis pour la gouvernance et la gestion des transports.

Le vaste réseau parisien de transports publics de classe mondiale, principalement souterrain, dessert tous les sites proposés pour les Jeux et appuierait l'objectif de Paris 2024, à savoir que la totalité des spectateurs empruntent les transports publics. Tous les sites de Paris sont situés à moins de 400 m d'une station de métro du réseau de transports publics de haute capacité. D'ici 2024, cette proximité serait renforcée grâce à l'expansion du réseau de transports publics, notamment l'ajout de lignes de chemin de fer, de tram et de métro.

OPPORTUNITÉS / FORCES

- Un vaste réseau de transports publics largement utilisé
- Un excellent réseau de transports publics pour les spectateurs et la main-d'œuvre, avec d'importants projets d'expansion
- Le réseau de voies olympiques desservirait l'ensemble des sites, avec une gestion coordonnée de la circulation et des transports à la pointe de la technologie

DÉFIS

- Des mesures efficaces pour la gestion de la circulation, à savoir notamment la gestion de la demande de transport et la mise en place du réseau de voies olympiques, seraient essentielles à la réussite des opérations de transport

PRINCIPAUX FAITS ET CHIFFRES

RÉSEAU DE TRANSPORTS PUBLICS

- 8,5 millions de trajets par jour sur le réseau de transports publics de la région Île-de-France
- Gratuité des transports publics pour les spectateurs munis de billets le jour des compétitions.
- 100 % des sites de compétition desservis par les transports publics, avec tous les sites de Paris à moins de 400 m d'une station de métro.
- 100 % des bus accessibles et «propres» (entièrement électriques ou alimentés au gaz naturel comprimé) d'ici 2024

RÉSEAU ROUTIER

- Paris figure au 35^e rang du classement des villes les plus embouteillées du monde (2017)
- Un réseau de voies olympiques de 366 km desservant l'ensemble des sites
- Temps de trajet moyens depuis le village olympique jusqu'à :
 - la zone Grand Paris (6 sites) : 5–10 minutes
 - la zone Paris Centre (13 sites) : 20–30 minutes

Paris 2024 a soumis un plan d'hébergement bien pensé qui bénéficierait des nombreuses solutions d'hébergement et du vaste réseau de transports publics de la ville et attribuerait les logements aux différents groupes de clients selon leurs besoins.

Le nombre de chambres garanties répond aux besoins des Jeux et le nombre de chambres restantes à Paris (plus de 90 000) est plus que suffisant pour couvrir les besoins des spectateurs et des visiteurs.

Le plan garantirait que les officiels des Jeux, les représentants des médias et les autres parties prenantes pourraient être logés à proximité de leurs lieux de travail. Près de 80 % des cham-

bres garanties seraient situées à moins de 10 km du centre des Jeux et toutes seraient proches d'une station de métro.

Les représentants des médias pourraient opter soit pour le village des médias, pratique et abordable, situé à proximité du CIRTV/CPD dans la zone Grand Paris, soit pour des hôtels ou des résidences universitaires dans la zone Paris Centre.

Les participants aux Jeux accrédités pourraient se voir proposer une aide et des solutions d'hébergement adaptées via une centrale de réservation – centre d'appel, site web et application mobile.

PRINCIPAUX FAITS ET CHIFFRES

- Nombre total de chambres d'hôtel existantes à Paris : environ 135 000 chambres
- Nombre total de chambres garanties à Paris : 45 000 chambres (exigences du CIO : 41 000 chambres)
 - 37 000 chambres dans des hôtels 2 à 5 étoiles
 - 4 000 chambres dans le village des médias
 - 4 000 chambres en résidences universitaires
- Chambres garanties à Marseille et dans les villes accueillant des rencontres de football : 12 000 chambres

TARIFS MAXIMUMS EN USD 2024 (chambre double)

- 2 étoiles 148 USD
- 3 étoiles 182 USD
- 4 étoiles 301 USD
- 5 étoiles 662 USD

OPPORTUNITÉS / FORCES

- 45 000 chambres garanties dans la ville de Paris, ce qui répond aux besoins des Jeux
- 8 000 chambres garanties dans le village des médias et en résidences universitaires, offrant des solutions d'hébergement à moindre coût
- La plupart des chambres sont à moins de 10 km du centre-ville

Paris 2024 a proposé **un train complet de mesures de sûreté et de sécurité, adaptées à l'accueil des Jeux** et conformes aux garanties correspondantes fournies.

Le gouvernement français s'est engagé à apporter tout le soutien nécessaire à la livraison de Jeux sûrs et paisibles. La sécurité aux Jeux bénéficierait des dernières améliorations apportées aux rôles et aux moyens des agences de sécurité, de la centralisation des services de renseignement et des autres réponses positives aux récents enjeux sécuritaires auxquels la France a dû faire face. Les forces de sécurité à Paris et en France prennent actuellement des mesures pour renforcer la sécurité et accroître la confiance au sein des communautés locale, nationale et internationale.

Bon nombre des sites existants proposés par Paris 2024 ont accueilli avec succès des événements de grande ampleur qui se sont déroulés en toute sûreté et en toute sécurité. Les plans concernant le village olympique proposé font état de dispositifs de sécurité professionnels de grande ampleur.

Le niveau de menace actuel en région Île-de-France est évalué à «élevé» par les autorités françaises. Les mesures de sécurité proposées pour 2024 ramèneraient le niveau de risque à «très faible» pour les sites olympiques et à «faible» pour le réseau de voies olympiques, offrant ainsi un environnement sûr aux parties prenantes des Jeux. Dans le même temps, les autorités estiment que le risque dans le domaine public serait «moyen».

Le risque est faible en matière de sécurité liée aux conditions météorologiques ou aux catastrophes naturelles.

PRINCIPAUX FAITS ET CHIFFRES

- Toutes les forces de sécurité en France, y compris à Paris, seraient placées sous le commandement centralisé du Ministre français de l'Intérieur
- Les opérations de sécurité dans toute l'Île-de-France relèveraient, pour tous les domaines, de la juridiction du Préfet de police de Paris, permettant ainsi d'avoir une structure de commandement unique
- Un centre de renseignement olympique (CRO) serait créé afin de centraliser les opérations de renseignement (aux niveaux national et international)
- Paris 2024 ferait appel à 20 000 agents de sécurité privée ; du personnel militaire viendrait en renfort des forces de sécurité s'il manque des agents de sécurité privée

OPPORTUNITÉS / FORCES

- Le gouvernement français s'est engagé à fournir toutes les ressources et forces de sécurité nécessaires pour soutenir Paris 2024. Ces forces de sécurité sont extrêmement efficaces, professionnelles et à même d'assurer la protection des Jeux
- La France a amélioré et renforcé ses dispositifs et moyens en matière de sécurité nationale afin de répondre aux récentes menaces. Certaines de ces améliorations ont été testées avec succès durant l'UEFA EURO 2016
- Excellents dispositifs pour la gestion des situations d'urgence et plans d'urgence bien rodés

L'économie française est bien diversifiée et suffisamment large et forte pour supporter les investissements requis par l'accueil des Jeux (voir annexe F). Paris 2024 a présenté un budget bien pensé qui reflète ses plans opérationnels. Le budget des dépenses a été établi selon une approche ascendante sur la base d'hypothèses raisonnables, puis validé par une analyse descendante et une comparaison avec de précédentes éditions des Jeux et d'autres références pertinentes. Le tableau (résumé) figurant ci-dessous diffère de celui présenté dans le dossier de candidature. À la demande de la commission d'évaluation, Paris a revu les chiffres de 2016 afin de refléter l'actualisation de la contribution du CIO en valeur 2016 et non plus en valeur 2024. Le fonds de réserve pour imprévus passe ainsi à 347 millions d'USD, soit 9% du budget total, un montant qui est toujours correct compte tenu de l'état d'avancement du projet et de sa planification.

Les hypothèses de calcul utilisées pour les revenus essentiels paraissent bien fondées compte tenu de l'économie française, du marché local et du plan opérationnel. Il existe des possibilités de hausse des revenus.

Dans certains secteurs, comme l'aménagement olympique des sites, les provisions budgétaires sont peut-être basses. Cela étant, ce point pourrait être compensé par une éventuelle réduction des dépenses dans d'autres domaines ou une augmentation des revenus. Des accords précis pour l'utilisation des sites, avec des loyers fixes, sont en place pour tous les sites de compétition.

Dans l'ensemble, **le budget du COJO est réalisable et le risque financier relativement faible à ce stade de la planification et de l'élaboration du budget.**

OPPORTUNITÉS / FORCES	DÉFIS
<ul style="list-style-type: none">● Le budget a été préparé de façon très organisée, méthodique et structurée, et il s'aligne sur le concept opérationnel● Bonne utilisation du savoir-faire local et international● La provision pour imprévus de 9% est acceptable à ce stade du projet● Objectifs atteignables dans les domaines du parrainage, de la billetterie et des licences● Les accords précis pour l'utilisation des sites réduisent les risques financier et opérationnel	<ul style="list-style-type: none">● Les coûts liés à la sécurité, à l'aménagement olympique et à l'infrastructure temporaire sont peut-être sous-évalués, mais ils pourraient être compensés par une éventuelle réduction des dépenses dans d'autres domaines.



PRINCIPAUX FAITS ET CHIFFRES – BUDGET DU COJO (USD 2016)

REVENUS			DÉPENSES		
	USD MILLIONS	%		USD MILLIONS	%
Contribution du CIO	775	20%	Infrastructure des sites	722	18%
Programme TOP (brut)	415	10%	Sports, services aux Jeux & opérations	915	23%
Parrainage national (brut)	1 125	28%	Technologie	476	12%
Ventes de billets	1 195	30%	Gestion des personnes	598	15%
Licences & merchandising	130	3%	Cérémonies & culture	190	5%
Contribution du gouvernement	114	3%	Communication, marketing & identité visuelle	235	6%
Loteries	50	1%	Administration générale & héritage	231	6%
Autres revenus	160	4%	Autres dépenses	250	6%
			Imprévus	347	9%
TOTAL DES REVENUS	3 964	100%	TOTAL DES DÉPENSES	3 964	100%

Le cadre juridique français, étayé par les garanties reçues et un projet de loi olympique et paralympique, confirme que les Jeux pourraient être organisés conformément aux exigences du Contrat ville hôte.

La législation française existante prévoit la plupart des protections juridiques nécessaires s'agissant des droits de propriété intellectuelle, du marketing sauvage, de la réglementation pour l'entrée en France, des impôts et taxes, du droit du travail et d'autres questions juridiques liées aux Jeux. Qui plus est, les autorités françaises ont fait part de leur intention de promulguer, peu après l'élection de la ville hôte, une loi olympique et paralympique qui faciliterait et accélérerait la mise en œuvre des conditions requises par le Contrat ville hôte.

Une garantie couvrant tout déficit budgétaire éventuel a été fournie comme le demandait le CIO. La mise en œuvre de cette garantie exigerait la promulgation d'une loi de finances. Paris 2024 et ses partenaires publics sont persuadés que la garantie pour déficit serait approuvée dans le cadre de la loi de finances.

Le gouvernement français s'est engagé à respecter la Charte olympique et le Contrat ville hôte. La coopération avec les institutions européennes serait nécessaire pour la mise en œuvre de certaines questions juridiques (telles que délivrance des visas et formalités douanières). Il ressort de l'organisation de précédentes éditions des Jeux dans l'Union européenne qu'il est possible de répondre aux exigences des Jeux dans le cadre de la législation européenne.

La structure proposée pour le COJO semble répondre efficacement aux questions fiscales de sorte que les impôts et taxes ne grèveraient pas indument le COJO. Le COJO serait libre de gérer la procédure d'approvisionnement selon ses propres modalités.

PRINCIPAUX FAITS ET CHIFFRES

- La législation existante répond à la plupart des besoins des Jeux concernant la protection de la propriété intellectuelle et le marketing sauvage
- Une loi olympique et paralympique, qui prévoit certains aménagements juridiques pour les Jeux, est en cours de rédaction
- La France a une expérience administrative et législative avérée en termes de soutien apporté aux grands événements sportifs

OPPORTUNITÉS / FORCES

- La législation existante couvre la plupart des conditions requises ; les garanties attestent du solide engagement des autorités publiques ; l'adoption prévue d'une loi olympique et paralympique apporte des garanties supplémentaires
- Le respect des conditions requises par le Contrat ville hôte peut être facilité par la législation mise en place pour l'EURO 2016 et les conventions en vigueur sur la double imposition.
- Les procédures d'entrée et de séjour en France sont conformes aux meilleures pratiques internationales et aux exigences du Contrat ville hôte

DÉFIS

- Des dispositions législatives seraient nécessaires pour la mise en œuvre de plusieurs garanties (concernant par exemple la fiscalité et le déficit). Dans certains secteurs, la loi olympique et paralympique prévue, qui autoriserait le gouvernement à agir par voie de décrets d'application, faciliterait cette procédure. Ces dispositions législatives et ces ordonnances devraient être soumises au préalable au CIO pour examen
- Le droit du travail pourrait avoir un impact sur les budgets (par exemple besoins en personnel accrus dus à la durée maximale du travail)

STRUCTURE DE GOUVERNANCE – LIVRAISON DES JEUX ET DE L'HÉRITAGE



Paris 2024 a soumis un solide **modèle de gouvernance publique-privée qui intègre des entités publiques au sein de la structure de livraison des Jeux** pour une organisation plus efficace. La structure de gouvernance regroupera toutes les parties prenantes clés et Paris 2024 a promis de conserver les mêmes dirigeants si la ville est élue ville hôte.

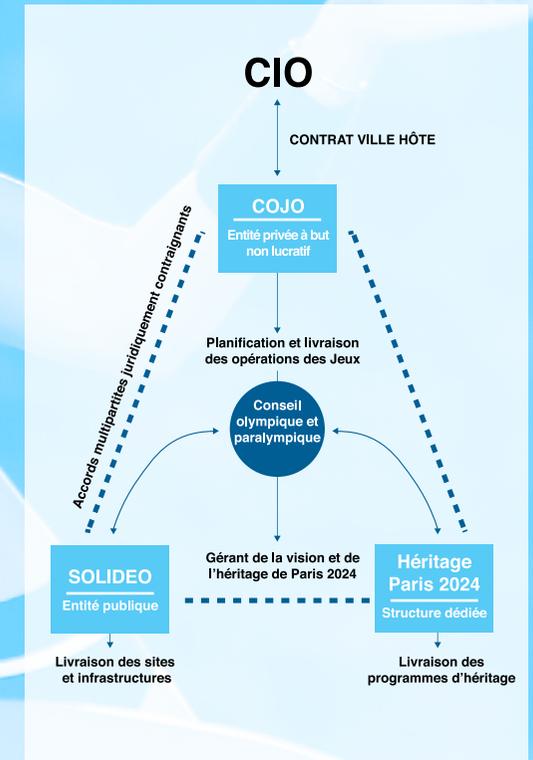
Les responsabilités liées à la planification et à la livraison des Jeux et de leur héritage seraient réparties entre trois entités :

- le **comité d'organisation**, une entité privée à but non lucratif, serait responsable de l'organisation des Jeux ;
- la **SOLIDEO**, une société publique dont la création est prévue, serait chargée de la livraison des sites

et autres infrastructures. La SOLIDEO serait présidée par le maire de Paris ;

- l'entité **Héritage Paris 2024** serait constituée en coopération avec les autorités publiques, des ONG, des organismes privés et d'autres parties prenantes afin d'assurer la livraison de toute une série d'initiatives et de projets en matière d'héritage.

Le Conseil olympique et paralympique de Paris 2024, composé de représentants du Comité National Olympique et Sportif Français, du Comité Paralympique et Sportif Français et de tous les niveaux du gouvernement, assurerait la collaboration entre les trois entités. Des accords multipartites et une direction commune encourageraient également la coopération.



OPPORTUNITÉS / FORCES	DÉFIS
<ul style="list-style-type: none"> ● Les entités publiques seraient bien intégrées dans la structure de livraison des Jeux ● Création rapide d'une structure chargée de l'héritage, investie d'une mission à long terme. ● Le programme de construction limité permettrait d'allouer plus de moyens aux initiatives en matière d'héritage ● Forte contribution des parties prenantes, y compris du grand public, afin de définir les thèmes et objectifs en matière d'héritage ● L'approche collaborative favoriserait les synergies entre les programmes existants et les nouvelles initiatives 	<ul style="list-style-type: none"> ● Comme il n'y a aucune structure hiérarchique entre les différentes entités liées aux Jeux, il serait important de définir clairement les rôles et responsabilités de chacune dans les accords multipartites

La candidature de Paris 2024 bénéficie du solide soutien de la plupart des partis politiques à tous les niveaux du gouvernement ainsi que de celui de la population. Le soutien du gouvernement est manifeste aux trois échelons du gouvernement à travers l'engagement personnel de la maire de Paris, de la présidente de la région Île-de-France et du président de la République française.

Les principales formations politiques, qui représentent environ 80 % des membres du conseil de Paris et 90 % des membres de l'Assemblée nationale, appuient la candidature, et les trois niveaux du gouvernement se sont engagés à mettre gratuitement à la disposition du comité d'organisation tous les services publics nécessaires.

Selon un sondage indépendant réalisé à la demande du CIO en février 2017, la candidature bénéficie du soutien de 63 % de la population à tous les niveaux – dans la ville de Paris, en région Île-de-France et dans le pays.

OPPORTUNITÉS / FORCES

- Solide soutien de la population
- Solide soutien des autorités locales, régionales et nationales
- Bonne représentation de toutes les parties prenantes concernées au sein du comité de candidature
- Les autorités publiques au niveau national, régional et local se sont engagées à mettre gratuitement à la disposition du comité d'organisation tous les services publics nécessaires
- Solide soutien de la plupart des formations politiques
- Un dialogue positif avec les syndicats faciliterait le bon déroulement des Jeux

PRINCIPAUX FAITS ET CHIFFRES

PARIS 2024 BÉNÉFICIE DU SOUTIEN TOTAL

- de la maire de Paris et du Conseil de Paris (vote en faveur des Jeux le 13 avril 2015)
- de la présidente de la région Île-de-France (soutien via de nombreuses garanties)
- du président de la République française et du gouvernement (soutien via de nombreuses garanties)
- de la métropole du Grand Paris (vote unanime en faveur des Jeux)
- des principaux partis politiques représentés au Parlement
- des principales organisations syndicales
- des principales ONG (comme WWF France)



ANNEXES

ANNEXES

ANNEXE A	
COMPOSITION DE LA COMMISSION D'ÉVALUATION	90
ANNEXE B	
GLOSSAIRE	92
ANNEXE C	
CRITÈRES D'ÉVALUATION	94
ANNEXE D	
CONCEPT DES JEUX	96
• LA 2024 : dossier photographique concernant les sites	98
• Paris 2024 : dossier photographique concernant les sites	117
ANNEXE E	
DURABILITÉ ET HÉRITAGE	135
• Stratégie du CIO en matière de durabilité	136
• Aperçu des engagements pris en termes de durabilité	138
• Qualité de l'air	147
ANNEXE F	
LIVRAISON DES JEUX	149
• Expertise sportive	150
• Hébergement	156
• Plans des transports	158
• Aéroport	160
• Temps de trajet / Distances	162
• Données économiques	164
• Garanties	166
• Services gouvernementaux	177
• Soutien de la population : résultats du sondage d'opinion	179



A COMPOSITION DE LA COMMISSION D'ÉVALUATION

COMPOSITION DE LA COMMISSION D'ÉVALUATION



Visite de la commission d'évaluation 2024 du CIO à Los Angeles



Visite de la commission d'évaluation 2024 du CIO à Paris

PRÉSIDENT	Patrick BAUMANN	Membre du CIO	SUI
COMMISSION D'ÉVALUATION	Ugur ERDENER	Vice-président du CIO	TUR
	Nawal EL MOUTAWAKEL	Membre du CIO	MAR
	Habu GUMEL	Membre du CIO	NGR
	Marisol CASADO	Membre du CIO	ESP
	Kirsty COVENTRY	Membre du CIO	ZIM
	Bernard RAJZMAN	Membre du CIO	BRA
	Mikaela COJUANGCO	Membre du CIO	PHI
	Poul-Erik HØYER	Membre du CIO	DEN
	Kereyn SMITH	Secrétaire générale du Comité National Olympique NZL	NZL
	Duane KALE	Membre du conseil de direction de l'IPC	NZL
MEMBRE ÈS QUALITÉS	Andrew RYAN	Directeur exécutif de l'ASOIF	GBR
CONSEILLERS POUR LES JEUX OLYMPIQUES	John MCLAUGHLIN	Finances	CAN
	David STUBBS	Durabilité	GBR
	Barry O'NEILL	Transport	AUS
	David DESMARCHELIER	Sécurité	AUS
	ADMINISTRATION DU CIO	Christophe DUBI	Directeur exécutif pour les Jeux Olympiques
	Jacqueline BARRETT	Directrice adjointe – Candidatures olympiques	GBR
	Mattias KAESTNER	Responsable des services aux candidatures	GER
	Xavier BECKER	Responsable des sites et de l'infrastructure	FRA
	Ron HUTCHESON	Conseiller en communication	USA
	Hannah BURNS	Responsable du développement des candidatures	CAN
	Helen STEWART	Chef de projet	GBR
	Pierre DORSAZ	Chef de projet	SUI
	Meghan DAWE	Chef de projet junior	CAN

Les membres de la commission Gunilla Lindberg et Tsunekazu Takeda n'ont pas pu se joindre aux visites de travail de la commission dans les deux villes pour des raisons de santé et n'ont donc pas participé à l'évaluation finale de la commission.



B

GLOSSAIRE

ABRÉVIATIONS

CIO	Comité International Olympique
CIRTV	Centre International de Radio et Télévision
CNO	Comité National Olympique
CNP	Comité National Paralympique
COJO	Comité d'organisation des Jeux Olympiques
COP21	Conférence 2015 des Nations Unies sur les changements climatiques
CPM	Centre Principal des Médias
CPP	Centre Principal de Presse
EUR	Euro
FBI	Federal Bureau of Investigation
FI	Fédération Internationale
IPC	Comité International Paralympique
ISO	Organisation internationale de normalisation
LEED	Leadership in Energy and Environmental Design (norme de certification en matière d'énergie et d'environnement)
NSSE	National Special Security Event (manifestation nationale à sécurité particulière)
OBS	Services olympiques de radio-télévision
ONG	Organisation non gouvernementale
PIB	Produit intérieur brut
SOLIDEO	Société de livraison des équipements olympiques et paralympiques de Paris 2024

UCLA	Université de Californie – Los Angeles
UCR	Université de Californie – Riverside
UE	Union européenne
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
USC	Université de Californie du Sud
USD	Dollar américain
USOC	Comité National Olympique des États-Unis
WWF	Fonds mondial pour la nature

DÉFINITIONS

Enceinte	Un groupe d'au moins deux sites proches les uns des autres et disposant d'un périmètre de sécurité commun. Les opérations des sites se répercutent les unes sur les autres et devraient donc être intégrées dans toute la mesure du possible.
Noyau	Un groupe d'au moins deux sites proches les uns des autres mais ne disposant pas d'un périmètre de sécurité commun. Les opérations des sites peuvent se répercuter les unes sur les autres et devraient donc être intégrées selon le degré nécessaire.
Zone	Espace géographique plus large, trop vaste pour être considéré comme un noyau, mais dans lequel il y a également un lien logique entre les sites.



C

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les conclusions de la commission d'évaluation sont présentées selon 22 critères d'évaluation regroupés en cinq sections principales. Vous trouverez ici une brève description de chacun de ces critères.

1. Concept des Jeux

ALIGNEMENT SUR LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE / RÉGION – Évalue l'alignement du concept sur les plans actuels de développement à long terme de la ville / région en matière de sport, économie, société et environnement.

PLAN DIRECTEUR DES SITES – Évalue si le plan directeur des sites fonctionne d'un point de vue opérationnel et facilite la célébration des Jeux.

UTILISATION DE SITES EXISTANTS / TEMPORAIRES – Évalue si la ville candidate propose, conformément à l'Agenda olympique 2020, de faire usage au maximum des installations existantes ou temporaires lorsqu'il n'y a pas besoin de laisser un héritage à long terme.

FINANCEMENT DES SITES – Évalue si des garanties financières solides sont en place pour tous les nouveaux sites permanents ou pour les rénovations de sites existants.

2. Expérience des Jeux

EXPÉRIENCE DES ATHLÈTES – Évalue quelle serait l'expérience globale pour les athlètes, notamment au village olympique ainsi que sur les sites d'entraînement et de compétition. Prend également en considération les plans relatifs aux amis et familles des athlètes ainsi que d'autres programmes de soutien durant les Jeux.

VILLAGE(S) OLYMPIQUE(S) – Évalue les opérations dans le village olympique et si le village présente des risques d'un point de vue de la livraison.

EXPÉRIENCE DES MÉDIAS – Évalue ce que pourraient attendre les médias en termes de conditions de travail, d'hébergement, de transport et d'autres services proposés.

EXPÉRIENCE DES SPECTATEURS – Évalue l'expérience des spectateurs, notamment les célébrations prévues ainsi que les possibilités de divertissement, les solutions d'hébergement et de transport.

3. Jeux Paralympiques

JEUX PARALYMPIQUES – Évalue les aspects du projet spécifiques aux Jeux Paralympiques.

4. Durabilité et héritage

UTILISATION POST-OLYMPIQUE DES NOUVEAUX SITES PERMANENTS – Évalue si une utilisation post-olympique a été clairement identifiée pour chaque nouveau site permanent.

DÉVELOPPEMENT DU SPORT – Évalue si un plan d'héritage est en place pour développer le sport en général et accroître la pratique du sport parmi la population.

DURABILITÉ – Évalue si la durabilité a été incorporée dans tous les aspects du projet olympique.

IMPACT SUR LE CADRE NATUREL, LE PATRIMOINE CULTUREL ET LES COMMUNAUTÉS – Évalue l'impact positif ou négatif du projet olympique sur les zones écologiquement sensibles, les sites du patrimoine culturel et les communautés locales.

MOBILISATION / SENSIBILISATION DE LA POPULATION – Évalue le plan de mobilisation de la population locale afin d'accroître le soutien et l'enthousiasme pour le projet olympique durant la candidature et les sept années de préparation des Jeux.

5. Livraison des Jeux

EXPERTISE SPORTIVE – Évalue l'expertise du pays et de la ville en matière d'organisation d'événements sportifs de grande envergure, en particulier ceux concernant des sports olympiques.

TRANSPORT – Évalue les plans visant à transporter entre les sites toutes les parties prenantes olympiques, notamment les spectateurs et la main d'œuvre.

HÉBERGEMENT – Évalue si la disponibilité et les tarifs des chambres sont garantis pour loger les parties prenantes olympiques et s'il y a suffisamment de possibilités d'hébergement pour les spectateurs.

SÛRETÉ ET SÉCURITÉ – Évalue la capacité du pays à garantir des conditions appropriées pour accueillir les Jeux en toute sécurité.

BUDGET DU COJO – Évalue si le budget du COJO est raisonnable et réalisable, et identifie les éventuels risques financiers.

ASPECTS JURIDIQUES ET GARANTIES – Évalue si le cadre juridique et les garanties fournies sont appropriés pour organiser les Jeux conformément au Contrat ville hôte.

STRUCTURE DE GOUVERNANCE – Évalue si la structure de gouvernance est adéquate pour livrer les Jeux et les projets d'héritage en fonction du contexte local.

SOUTIEN AUX JEUX – Évalue le soutien des autorités publiques, du mouvement sportif national, du grand public et de la société civile au sens large.



D

CONCEPT DES JEUX

DOSSIER PHOTOGRAPHIQUE CONCERNANT LES SITES



Ci-après figurent deux photographies de chaque site. L'une est extraite des documents de candidature remis par les villes ; l'autre a été prise durant la visite de la commission d'évaluation ou lors des visites effectuées en amont par les conseillers dans les villes.

LOS ANGELES	98
PARIS	117



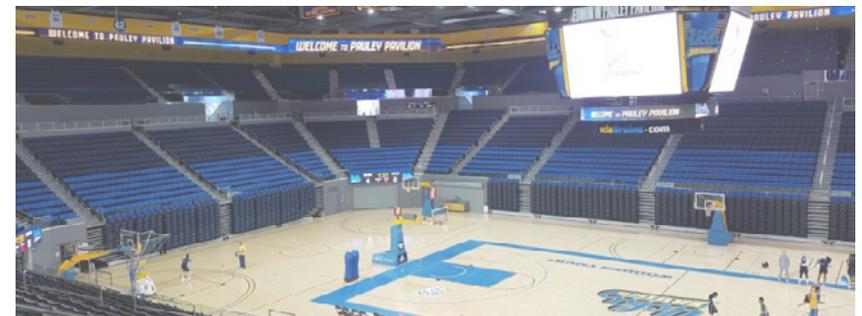
LOS ANGELES SITES

PAVILLON PAULEY

DOCUMENTS DE CANDIDATURE

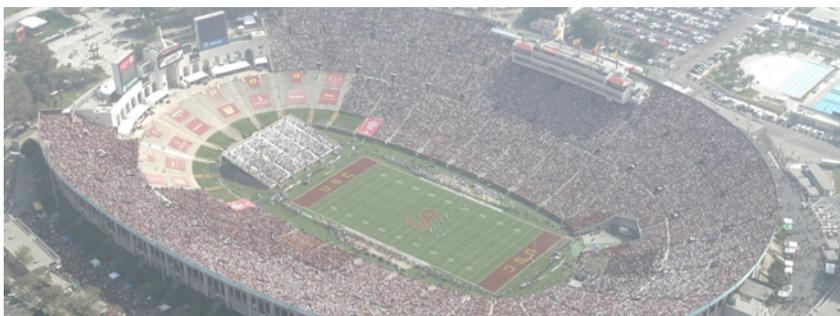


VISITE DES SITES



Capacité d'accueil brute	12 500
État d'avancement des travaux	Site existant
Coûts de construction/modernisation	s.o.
Sports olympiques	Judo / Lutte
Sport paralympique	Volleyball assis
Distance / Temps de trajet moyen jusqu'au village olympique	0 km / 0 min

MEMORIAL COLISEUM



DOCUMENTS DE CANDIDATURE



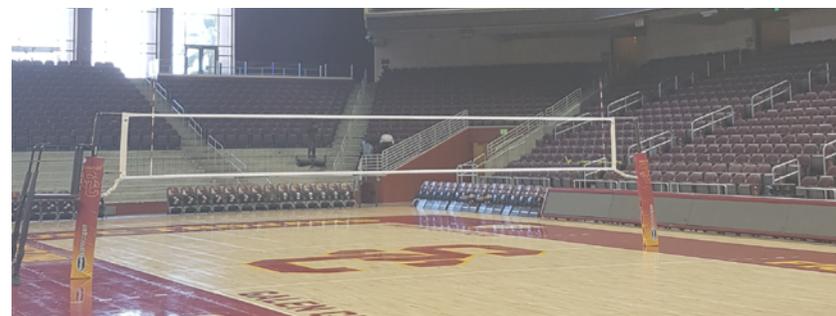
VISITE DES SITES

Capacité d'accueil brute	70 000
État d'avancement des travaux	Site existant avec constructions permanentes*
Coûts de construction/modernisation	USD 270 millions
Sport olympique	Athlétisme / Cérémonies
Sport paralympique	Athlétisme handisport / Cérémonies
Distance / Temps de trajet moyen jusqu'au village olympique	23 km / 23 min
*Reclassé de «site existant» à «site existant avec constructions permanentes»	

GALEN CENTER



DOCUMENTS DE CANDIDATURE



VISITE DES SITES

Capacité d'accueil brute	10 300
État d'avancement des travaux	Site existant
Coûts de construction/modernisation	s.o.
Sport olympique	Badminton
Sports paralympiques	Badminton / Judo / Taekwondo
Distance / Temps de trajet moyen jusqu'au village olympique	22 km / 22 min

TERRAIN DEDEAUX



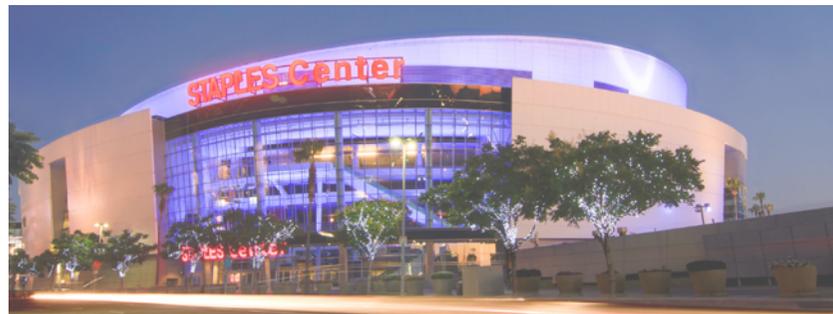
DOCUMENTS DE CANDIDATURE



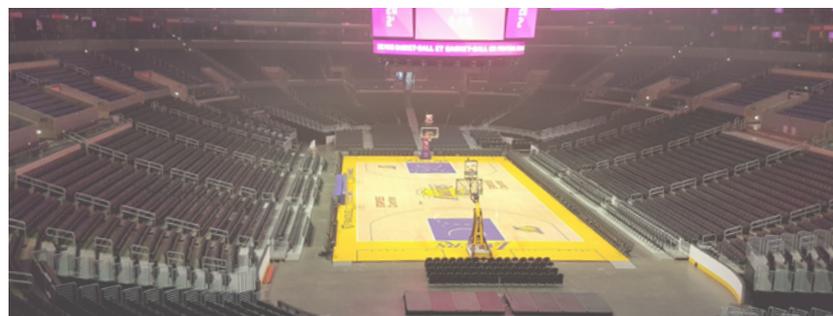
VISITE DES SITES

Capacité d'accueil brute	20 000
État d'avancement des travaux	Site temporaire
Coûts de construction/modernisation	s.o.
Sports olympiques	Sports aquatiques (natation / plongeon / natation synchronisée)
Sport paralympique	Natation handisport
Distance / Temps de trajet moyen jusqu'au village olympique	21 km / 21 min

STAPLE CENTER



DOCUMENTS DE CANDIDATURE

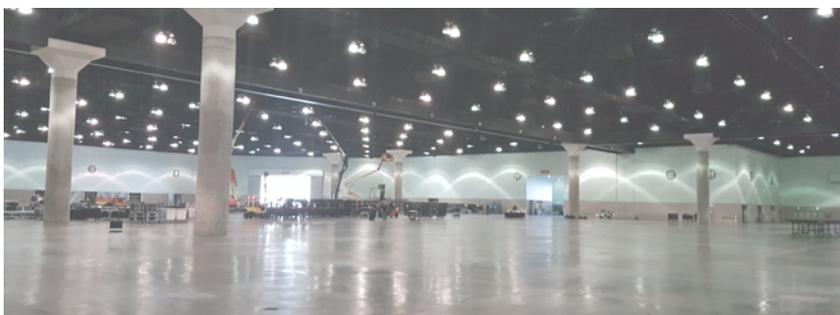


VISITE DES SITES

Capacité d'accueil brute	18 000
État d'avancement des travaux	Site existant
Coûts de construction/modernisation	s.o.
Sport olympique	Basketball
Sport paralympique	Basketball en fauteuil
Distance / Temps de trajet moyen jusqu'au village olympique	19 km / 19 min



DOCUMENTS DE CANDIDATURE



VISITE DES SITES

WEST HALL 1

Capacité d'accueil brute	5 000
État d'avancement des travaux	Site existant
Coûts de construction/modernisation	s.o.
Sport olympique	Tennis de table
Paralympic Sport	Tennis de table
Distance / Temps de trajet moyen jusqu'au village olympique	19 km / 19 min

WEST HALL 2

Capacité d'accueil brute	8 000
État d'avancement des travaux	Site existant
Coûts de construction/modernisation	s.o.
Sport olympique	Basketball (site secondaire)
Sports paralympiques	Escrime en fauteuil / Rugby en fauteuil
Distance / Temps de trajet moyen jusqu'au village olympique	19 km / 19 min

SOUTH HALL 1

Capacité d'accueil brute	7 000 (escrime) / 6 000 (taekwondo)
État d'avancement des travaux	Site existant
Coûts de construction/modernisation	s.o.
Sports olympiques	Escrime / Taekwondo
Sport paralympique	Boccia
Distance / Temps de trajet moyen jusqu'au village olympique	19 km / 19 min

SOUTH HALL 2

Capacité d'accueil brute	8 000
État d'avancement des travaux	Site existant
Coûts de construction/modernisation	s.o.
Sport olympique	Boxe
Sport paralympique	Goalball
Distance / Temps de trajet moyen jusqu'au village olympique	19 km / 19 min

MICROSOFT THEATER



DOCUMENTS DE CANDIDATURE



VISITE DES SITES

Capacité d'accueil brute	7 000
État d'avancement des travaux	Site existant
Coûts de construction/modernisation	s.o.
Sport olympique	Haltérophilie
Sport paralympique	Haltérophilie handisport
Distance / Temps de trajet moyen jusqu'au village olympique	19 km / 19 min

GRAND PARK & MAIRIE DE LOS ANGELES



DOCUMENTS DE CANDIDATURE



VISITE DES SITES

Capacité d'accueil brute	5 000 (avec billets)
État d'avancement des travaux	Site temporaire
Coûts de construction/modernisation	s.o.
Sports olympiques	Marathon / Marche Cyclisme (sur route / contre-la-montre)
Sports paralympiques	Marathon / Cyclisme (sur route)
Distance / Temps de trajet moyen jusqu'au village olympique	22 km / 22 min



DOCUMENTS DE CANDIDATURE



VISITE DES SITES

Capacité d'accueil brute	15 000
État d'avancement des travaux	Site temporaire
Coûts de construction/modernisation	s.o.
Sport olympique	Sports équestres
Sport paralympique	Sports équestres
Distance / Temps de trajet moyen jusqu'au village olympique	21 km / 16 min



DOCUMENTS DE CANDIDATURE



VISITE DES SITES

Capacité d'accueil brute	8 000
État d'avancement des travaux	Site temporaire
Coûts de construction/modernisation	s.o.
Sport olympique	Canoë (slalom)
Sport paralympique	—
Distance / Temps de trajet moyen jusqu'au village olympique	21 km / 16 min



DOCUMENTS DE CANDIDATURE

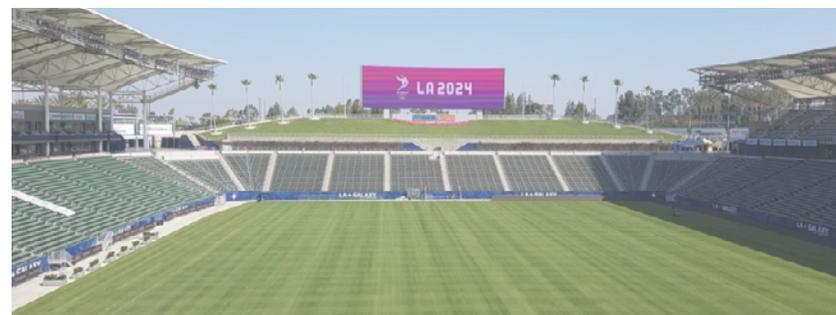


VISITE DES SITES

Capacité d'accueil brute	3 000
État d'avancement des travaux	Site temporaire
Coûts de construction/modernisation	s.o.
Sport olympique	Tir
Sport paralympique	Tir handisport
Distance / Temps de trajet moyen jusqu'au village olympique	21 km / 16 min



DOCUMENTS DE CANDIDATURE



VISITE DES SITES

Capacité d'accueil brute	27 000 (Rugby) 22 000 (Pentathlon moderne)
État d'avancement des travaux	Site existant
Coûts de construction/modernisation	s.o.
Sports olympiques	Rugby / Pentathlon moderne
Sport paralympique	—
Distance / Temps de trajet moyen jusqu'au village olympique	36 km / 25 min



DOCUMENTS DE CANDIDATURE



VISITE DES SITES

Capacité d'accueil brute	10 000 (Tennis – Court central) 5 000 (Tennis en fauteuil)
État d'avancement des travaux	Site existant
Coûts de construction/modernisation	s.o.
Sport olympique	Tennis
Sport paralympique	Tennis en fauteuil
Distance / Temps de trajet moyen jusqu'au village olympique	36 km / 25 min



DOCUMENTS DE CANDIDATURE



VISITE DES SITES



Capacité d'accueil brute	6 000
État d'avancement des travaux	Site existant avec constructions permanentes
Coûts de construction/modernisation	USD 66 millions
Sport olympique	Cyclisme (piste)
Sport paralympique	Cyclisme (piste)
Distance / Temps de trajet moyen jusqu'au village olympique	36 km / 25 min



DOCUMENTS DE CANDIDATURE

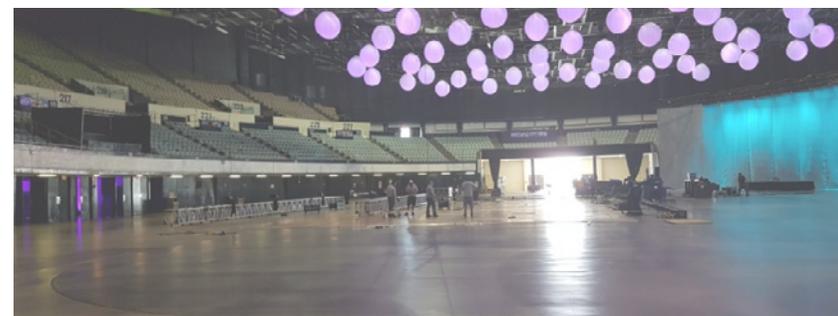


VISITE DES SITES

Capacité d'accueil brute	15 000 (hockey, site principal) 5 000 (hockey, site secondaire) 6 000 (football à 5)
État d'avancement des travaux	Site temporaire
Coûts de construction/modernisation	s.o.
Sport olympique	Hockey
Sport paralympique	Football à 5
Distance / Temps de trajet moyen jusqu'au village olympique	36 km / 25 min



DOCUMENTS DE CANDIDATURE



VISITE DES SITES

Capacité d'accueil brute	12 500
État d'avancement des travaux	Site existant
Coûts de construction/modernisation	s.o.
Sport olympique	Handball
Sport paralympique	—
Distance / Temps de trajet moyen jusqu'au village olympique	49 km / 34 min



DOCUMENTS DE CANDIDATURE



VISITE DES SITES

Capacité d'accueil brute	2 000
État d'avancement des travaux	Site temporaire
Coûts de construction/modernisation	s.o.
Sports olympiques	Natation en eau libre / Triathlon
Sport paralympique	Triathlon
Distance / Temps de trajet moyen jusqu'au village olympique	49 km / 31 min



DOCUMENTS DE CANDIDATURE



VISITE DES SITES

Capacité d'accueil brute	6 000
État d'avancement des travaux	Site temporaire
Coûts de construction/modernisation	s.o.
Sport olympique	Cyclisme (BMX)
Sport paralympique	—
Distance / Temps de trajet moyen jusqu'au village olympique	49 km / 34 min



DOCUMENTS DE CANDIDATURE



VISITE DES SITES

Capacité d'accueil brute	8 000
État d'avancement des travaux	Site temporaire
Coûts de construction/modernisation	s.o.
Sport olympique	Water-polo
Sport paralympique	—
Distance / Temps de trajet moyen jusqu'au village olympique	49 km / 31 min



DOCUMENTS DE CANDIDATURE



VISITE DES SITES

Capacité d'accueil brute	6 000
État d'avancement des travaux	Site temporaire*
Coûts de construction/modernisation	s.o.
Sport olympique	Voile
Sport paralympique	—
Distance / Temps de trajet moyen jusqu'au village olympique	53 km / 37 min

*Reclassé de «site existant» à «site temporaire»



PLAGE DE SANTA MONICA



DOCUMENTS DE CANDIDATURE



VISITE DES SITES

Capacité d'accueil brute	12 000
État d'avancement des travaux	Site temporaire
Coûts de construction/modernisation	s.o.
Sport olympique	Volleyball (plage)
Sport paralympique	—
Distance / Temps de trajet moyen jusqu'au village olympique	11 km / 12 min



COUNTRY CLUB RIVIERA



DOCUMENTS DE CANDIDATURE

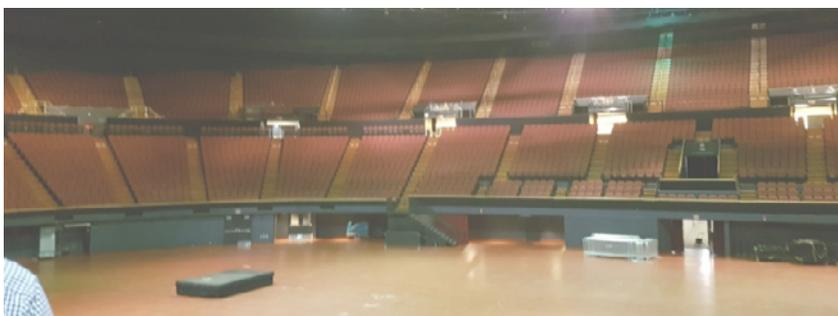


VISITE DES SITES

Capacité d'accueil brute	30 000
État d'avancement des travaux	Site temporaire
Coûts de construction/modernisation	s.o.
Sport olympique	Golf
Sport paralympique	—
Distance / Temps de trajet moyen jusqu'au village olympique	8 km / 9 min



DOCUMENTS DE CANDIDATURE



VISITE DES SITES

Capacité d'accueil brute	17 500
État d'avancement des travaux	Site existant
Coûts de construction/modernisation	s.o.
Sport olympique	Gymnastique
Sport paralympique	—
Distance / Temps de trajet moyen jusqu'au village olympique	18 km / 13 min



DOCUMENTS DE CANDIDATURE



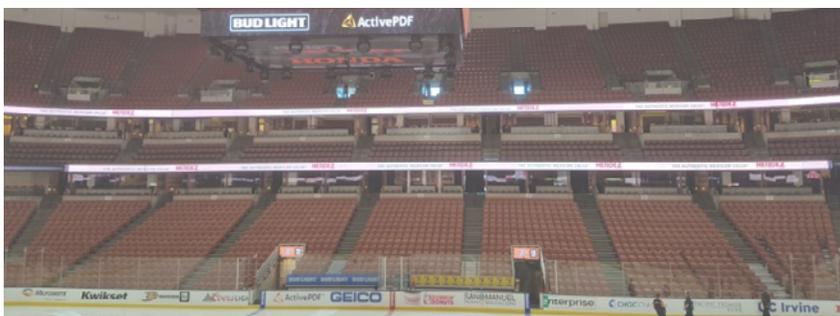
VISITE DES SITES (MAQUETTE)

Capacité d'accueil brute	8 000 (tir à l'arc) 85 000 (cérémonies)
État d'avancement des travaux	Site prévu
Coûts de construction/modernisation	USD 2,6 milliards
Sport olympique	Tir à l'arc Cérémonies
Sport paralympique	Tir à l'arc
Distance / Temps de trajet moyen jusqu'au village olympique	18 km / 13 min

HONDA CENTER



DOCUMENTS DE CANDIDATURE



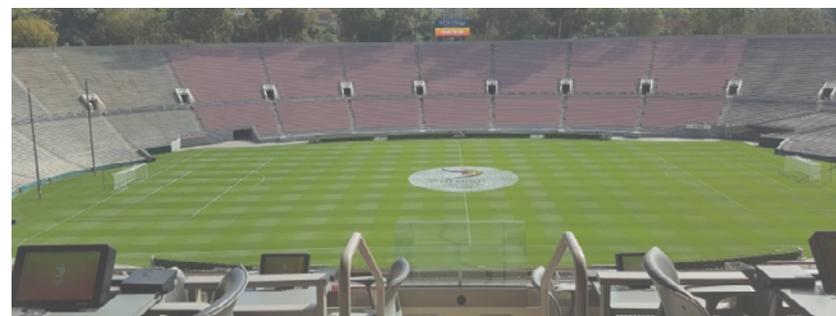
VISITE DES SITES

Capacité d'accueil brute	18 000
État d'avancement des travaux	Site existant
Coûts de construction/modernisation	s.o.
Sport olympique	Volleyball (en salle)
Sport paralympique	—
Distance / Temps de trajet moyen jusqu'au village olympique	79 km / 49 min

STADE DU ROSE BOWL



DOCUMENTS DE CANDIDATURE



VISITE DES SITES

Capacité d'accueil brute	92 000
État d'avancement des travaux	Site existant
Coûts de construction/modernisation	s.o.
Sport olympique	Football (finales)
Sport paralympique	—
Distance / Temps de trajet moyen jusqu'au village olympique	46 km / 30 min

LAC PERRIS



DOCUMENTS DE CANDIDATURE



VISITE DES SITES

Capacité d'accueil brute	12 000
État d'avancement des travaux	Site temporaire
Coûts de construction/modernisation	USD 6,2 millions
Sports olympiques	Aviron / Canoë (sprint)
Sports paralympiques	Canoë handisport / Aviron handisport
Distance / Temps de trajet moyen jusqu'au village olympique	27 km / 26 min*
*Distance jusqu'au village olympique satellite de l'Université de Californie – Riverside	

PARC FRANK G. BONELLI



DOCUMENTS DE CANDIDATURE



VISITE DES SITES

Capacité d'accueil brute	3 000
État d'avancement des travaux	Site existant
Coûts de construction/modernisation	s.o.
Sport olympique	Cyclisme (mountain bike)
Sport paralympique	—
Distance / Temps de trajet moyen jusqu'au village olympique	67 km / 49 min



DOCUMENTS DE CANDIDATURE



VISITE DES SITES

Nbre de lits	17 000 (1 359 pour le village de l'aviron)
État d'avancement des travaux	Site existant avec constructions permanentes (4 000 lits prévus)
Coûts de construction/modernisation	À confirmer
Restaurants	10



DOCUMENTS DE CANDIDATURE



VISITE DES SITES

INSTALLATIONS D'ENTRAÎNEMENT – SPORTS OLYMPIQUES
Sports aquatiques (water-polo / natation / natation synchronisée) Athlétisme / Basketball / Boxe / Judo Pentathlon moderne / Taekwondo / Volleyball (en salle) / Lutte
INSTALLATIONS D'ENTRAÎNEMENT – SPORTS PARALYMPIQUES
Natation handisport / Athlétisme / Judo / Taekwondo Volleyball assis / Goalball / Rugby en fauteuil / Basketball en fauteuil



DOCUMENTS DE CANDIDATURE



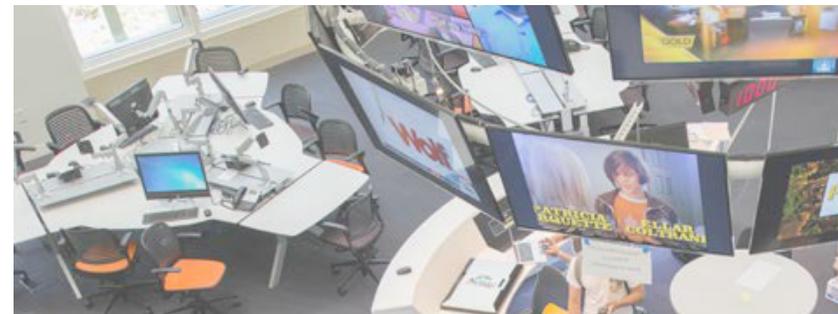
VISITE DES SITES

Taille	85 000 m ² d'espace brut 52 000 m ² de studios de retransmission
--------	---

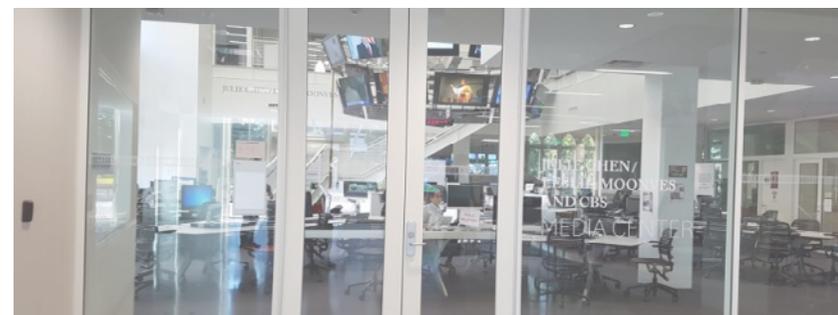
État d'avancement des travaux	Site prévu
-------------------------------	------------

Coûts de construction/modernisation	À confirmer
-------------------------------------	-------------

Site mis à la disposition exclusive du COJO	J -12 mois
---	------------



DOCUMENTS DE CANDIDATURE



VISITE DES SITES

Taille	55 000 m ² répartis dans 9 bâtiments situés autour de l'École de communication et de journalisme Annenberg
--------	---

État d'avancement des travaux	Site existant
-------------------------------	---------------

Coûts de construction/modernisation	s.o.
-------------------------------------	------

Site mis à la disposition exclusive du COJO	J -2 mois
---	-----------



DOCUMENTS DE CANDIDATURE



VISITE DES SITES

Nbre de lits	3 200
État d'avancement des travaux	Site existant
Coûts de construction/modernisation	À confirmer
Temps de trajet jusqu'au CIRTV	15 minutes (temps de transfert ou de conduite)
Temps de trajet jusqu'au CPP	0 min



SITES

PARIS





DOCUMENTS DE CANDIDATURE



VISITE DES SITES

Capacité d'accueil brute	77 500
État d'avancement des travaux	Site existant avec constructions permanentes
Coûts de construction/modernisation	USD 79,8 millions
Sport olympique	Athlétisme Cérémonies
Sport paralympique	Athlétisme handisport Cérémonies
Distance / Temps de trajet moyen jusqu'au village olympique	2 km / 4 min



DOCUMENTS DE CANDIDATURE



SITE VISITS

Capacité d'accueil brute	17 000
État d'avancement des travaux	Site supplémentaire
Coûts de construction/modernisation	USD 123 millions
Sports olympiques	Sports aquatiques (natation / plongeon / natation synchronisée)
Sport paralympique	Natation handisport
Distance / Temps de trajet moyen jusqu'au village olympique	2 km / 4 min



DOCUMENTS DE CANDIDATURE



VISITE DES SITES

Capacité d'accueil brute	6 250
État d'avancement des travaux	Site temporaire*
Coûts de construction/modernisation	USD 28,5 millions
Sport olympique	Water-polo
Sport paralympique	—
Distance / Temps de trajet moyen jusqu'au village olympique	6 km / 7 min
*Reclassé de «site existant avec constructions permanentes» à «site temporaire»	



DOCUMENTS DE CANDIDATURE



VISITE DES SITES

Capacité d'accueil brute	7 580
État d'avancement des travaux	Site temporaire
Coûts de construction/modernisation	s.o.
Sport olympique	Badminton
Sports paralympiques	Badminton / Escrime en fauteuil
Distance / Temps de trajet moyen jusqu'au village olympique	8 km / 8 min



DOCUMENTS DE CANDIDATURE



VISITE DES SITES

PAVILLON IIA

Capacité d'accueil brute	13 010
État d'avancement des travaux	Site temporaire
Coûts de construction/modernisation	s.o.
Sports olympiques	Volleyball (finale)
Sports paralympiques	Volleyball assis
Distance / Temps de trajet moyen jusqu'au village olympique	9 km / 10 min

PAVILLON IIB

Capacité d'accueil brute	5 560
État d'avancement des travaux	Site temporaire
Coûts de construction/modernisation	s.o.
Sports olympiques	Volleyball (préliminaires)
Sports paralympiques	Boccia
Distance / Temps de trajet moyen jusqu'au village olympique	9 km / 10 min



DOCUMENTS DE CANDIDATURE



VISITE DES SITES

Capacité d'accueil brute	4 120
État d'avancement des travaux	Site temporaire
Coûts de construction/modernisation	USD 6 millions
Sport olympique	Tir
Sport paralympique	Tir handisport
Distance / Temps de trajet moyen jusqu'au village olympique	8 km / 9 min



DOCUMENTS DE CANDIDATURE



VISITE DES SITES

Capacité d'accueil brute	12 860
État d'avancement des travaux	Site temporaire
Coûts de construction/modernisation	s.o.
Sport olympique	Volleyball (plage)
Sport paralympique	Football à 5
Distance / Temps de trajet moyen jusqu'au village olympique	15 km / 22 min

TOUR EIFFEL



DOCUMENTS DE CANDIDATURE



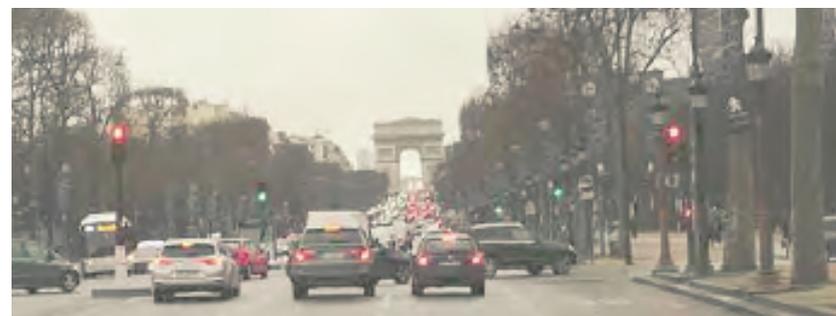
VISITE DES SITES

Capacité d'accueil brute	5 360
État d'avancement des travaux	Temporary
Coûts de construction/modernisation	N/A
Sports olympiques	Marathon en natation / Cyclisme (route) Marathon (Marche) / Triathlon
Sports paralympiques	Cyclisme (route) / Triathlon / Marathon
Distance / Temps de trajet moyen jusqu'au village olympique	15 km / 22 min

CHAMPS-ÉLYSÉES



DOCUMENTS DE CANDIDATURE



VISITE DES SITES

Capacité d'accueil brute	4 470
État d'avancement des travaux	Site temporaire
Coûts de construction/modernisation	s.o.
Sport olympique	Cyclisme (route)
Sport paralympique	—
Distance / Temps de trajet moyen jusqu'au village olympique	16 km / 25 min



DOCUMENTS DE CANDIDATURE



VISITE DES SITES

Capacité d'accueil brute	8 000
État d'avancement des travaux	Site existant avec constructions permanentes
Coûts de construction/modernisation	USD 22,8 millions
Sports olympiques	Escrime / Taekwondo
Sport paralympique	—
Distance / Temps de trajet moyen jusqu'au village olympique	15 km / 22 min



DOCUMENTS DE CANDIDATURE



VISITE DES SITES



Capacité d'accueil brute	8 000
État d'avancement des travaux	Site temporaire
Coûts de construction/modernisation	s.o.
Sport olympique	Tir à l'arc
Sport paralympique	Tir à l'arc
Distance / Temps de trajet moyen jusqu'au village olympique	15 km / 24 min



DOCUMENTS DE CANDIDATURE



VISITE DES SITES

HALL I

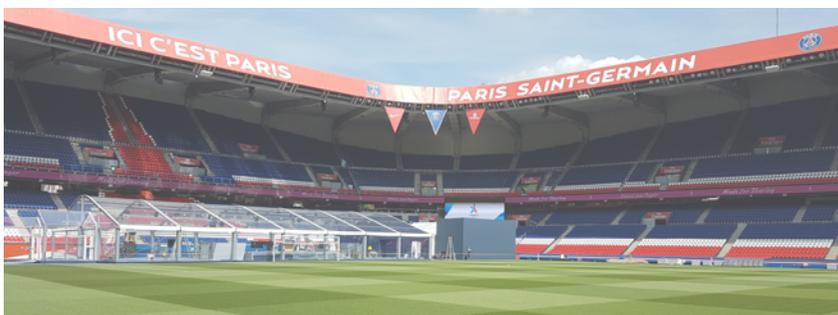
Capacité d'accueil brute	12 750
État d'avancement des travaux	Site existant
Coûts de construction/modernisation	s.o.
Sport olympique	Handball
Sport paralympique	—
Distance / Temps de trajet moyen jusqu'au village olympique	19 km / 23 min

HALL IV

Gross Seating Capacity	6 650
Construction Status	Site existant
Construction / Upgrade Costs	s.o.
Olympic Sport	Tennis de table
Paralympic Sport	—
Distance / Average travel time to Olympic Village	20 km / 27 min



DOCUMENTS DE CANDIDATURE



VISITE DES SITES

Capacité d'accueil brute	48 583
État d'avancement des travaux	Site existant
Coûts de construction/modernisation	s.o.
Sport olympique	Football (finales)
Sport paralympique	—
Distance / Temps de trajet moyen jusqu'au village olympique	17 km / 21 min



DOCUMENTS DE CANDIDATURE



VISITE DES SITES

Capacité d'accueil brute	20 000
État d'avancement des travaux	Site existant
Coûts de construction/modernisation	s.o.
Sport olympique	Rugby
Sport paralympique	—
Distance / Temps de trajet moyen jusqu'au village olympique	17 km / 22 min



DOCUMENTS DE CANDIDATURE

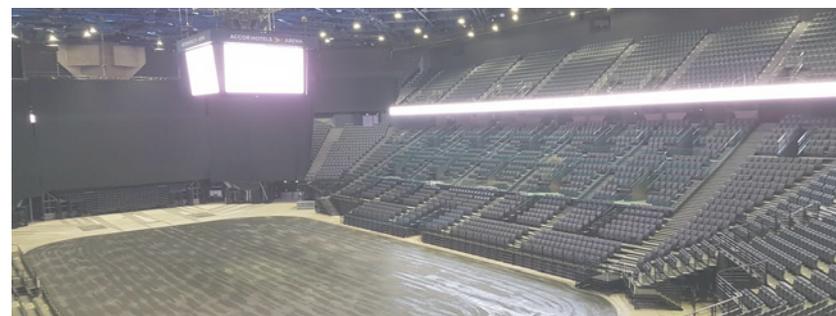


VISITE DES SITES

Capacité d'accueil brute	15 000 (Tennis ; Court Central) / 10 000 (Boxe)
État d'avancement des travaux	Site existant avec constructions permanentes nécessaires
Coûts de construction /modernisation	USD 399 millions
Sports olympiques	Tennis / Boxe
Sports paralympiques	Tennis en fauteuil / Rugby en fauteuil Basketball en fauteuil (préliminaires)
Distance / Temps de trajet moyen jusqu'au village olympique	16 km / 21 min



DOCUMENTS DE CANDIDATURE

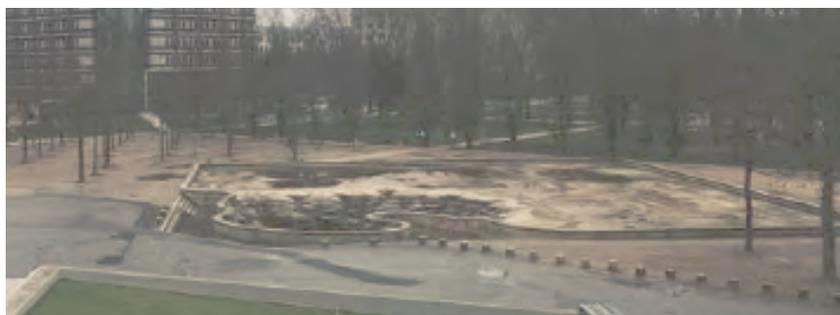


VISITE DES SITES

Capacité d'accueil brute	16 208
État d'avancement des travaux	Site existant
Coûts de construction/modernisation	s.o.
Sports olympiques	Basketball (finale) / Judo
Sports paralympiques	Basketball en fauteuil (préliminaires & finale)
Distance / Temps de trajet moyen jusqu'au village olympique	18 km / 24 min



DOCUMENTS DE CANDIDATURE



VISITE DES SITES

Capacité d'accueil brute	8 000
État d'avancement des travaux	Site prévu
Coûts de construction/modernisation	USD 102,6 millions
Sports olympiques	Basketball (préliminaires messieurs) / Lutte
Sport paralympique	Tennis de table
Distance / Temps de trajet moyen jusqu'au village olympique	18 km / 24 min



DOCUMENTS DE CANDIDATURE



VISITE DES SITES

Capacité d'accueil brute	4 016
État d'avancement des travaux	Site existant avec constructions permanentes
Coûts de construction/modernisation	USD 7,41 millions
Sport olympique	Basketball (préliminaires dames)
Sport paralympique	Goalball
Distance / Temps de trajet moyen jusqu'au village olympique	17 km / 21 min

ARENA 92



DOCUMENTS DE CANDIDATURE



VISITE DES SITES

Capacité d'accueil brute	17 500
État d'avancement des travaux	Site existant (en construction)
Coûts de construction/modernisation	s.o.
Sport olympique	Gymnastique
Sport paralympique	—
Distance / Temps de trajet moyen jusqu'au village olympique	16 km / 21 min

STADE YVES-DU-MANOIR



DOCUMENTS DE CANDIDATURE



VISITE DES SITES

Capacité d'accueil brute	18 520
État d'avancement des travaux	Site existant avec constructions permanentes
Coûts de construction/modernisation	USD 13,68 millions
Sport olympique	Hockey
Sport paralympique	—
Distance / Temps de trajet moyen jusqu'au village olympique	10 km / 10 min

AUTRES SITES
ZÉNITH PARIS



DOCUMENTS DE CANDIDATURE



VISITE DES SITES

Capacité d'accueil brute	5 238
État d'avancement des travaux	Site existant
Coûts de construction/modernisation	S.O.
Sport olympique	Haltérophilie
Sports paralympiques	Judo / Taekwondo
Distance / Temps de trajet moyen jusqu'au village olympique	8 km / 11 min

AUTRES SITES
BASE NAUTIQUE



DOCUMENTS DE CANDIDATURE



VISITE DES SITES

Capacité d'accueil brute	14 000 (aviron / canoë (sprint)) 12 000 (canoë (slalom))
État d'avancement des travaux	Site existant avec constructions permanentes
Coûts de construction/modernisation	USD 85,5 millions
Sports olympiques	Aviron / Canoë (slalom / sprint)
Sports paralympiques	Aviron / Canoë
Distance / Temps de trajet moyen jusqu'au village olympique	42 km / 43 min

CHÂTEAU DE VERSAILLES

DOCUMENTS DE CANDIDATURE



VISITE DES SITES

Capacité d'accueil brute	22 500
État d'avancement des travaux	Site temporaire
Coûts de construction/modernisation	s.o.
Sports olympiques	Sports équestres Pentathlon moderne
Sport paralympique	Sports équestres
Distance / Temps de trajet moyen jusqu'au village olympique	39 km / 40 min

VÉLODROME NATIONAL

DOCUMENTS DE CANDIDATURE



VISITE DES SITES

Capacité d'accueil brute	5 000
État d'avancement des travaux	Site existant
Coûts de construction/modernisation	s.o.
Sports olympiques	Cyclisme (piste) Pentathlon moderne (escrime)
Sport paralympique	Cyclisme (piste)
Distance / Temps de trajet moyen jusqu'au village olympique	34 km / 37 min



PISTE DE BMX



DOCUMENTS DE CANDIDATURE



VISITE DES SITES

Capacité d'accueil brute	7 040
État d'avancement des travaux	Site temporaire*
Coûts de construction/modernisation	S.O.
Sport olympique	Cyclisme (BMX)
Sport paralympique	—
Distance / Temps de trajet moyen jusqu'au village olympique	34 km / 37min

*Reclassé de «site existant avec constructions permanentes» à «site temporaire»



COLLINE D'ÉLANCOURT



DOCUMENTS DE CANDIDATURE



VISITE DES SITES

Capacité d'accueil brute	2 740
État d'avancement des travaux	Site existant avec constructions permanentes
Coûts de construction/modernisation	USD 6,84 millions
Sport olympique	Cyclisme (mountain bike)
Sport paralympique	—
Distance / Temps de trajet moyen jusqu'au village olympique	41 km / 38 min



DOCUMENTS DE CANDIDATURE



VISITE DES SITES

Capacité d'accueil brute	2 720
État d'avancement des travaux	Site existant
Coûts de construction/modernisation	s.o.
Sport olympique	Golf
Sport paralympique	—
Distance / Temps de trajet moyen jusqu'au village olympique	40 km / 40min



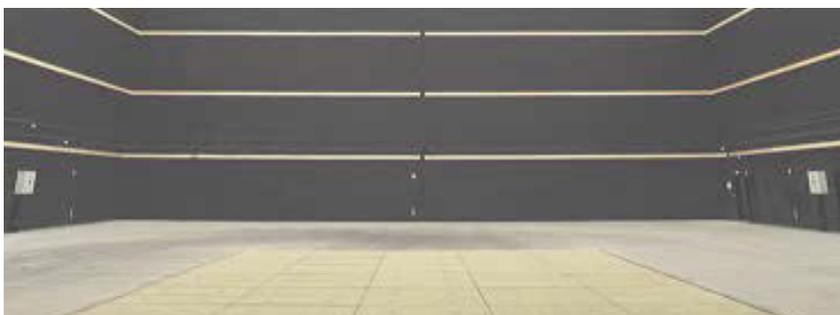
DOCUMENTS DE CANDIDATURE

Capacité d'accueil brute	5 640
État d'avancement des travaux	Site existant avec constructions permanentes
Coûts de construction/modernisation	USD 17,1 millions
Sport olympique	Voile
Sport paralympique	—
Distance / Temps de trajet moyen jusqu'au village olympique	2 km / 8 min*

*Distance jusqu'au village olympique de Marseille



DOCUMENTS DE CANDIDATURE

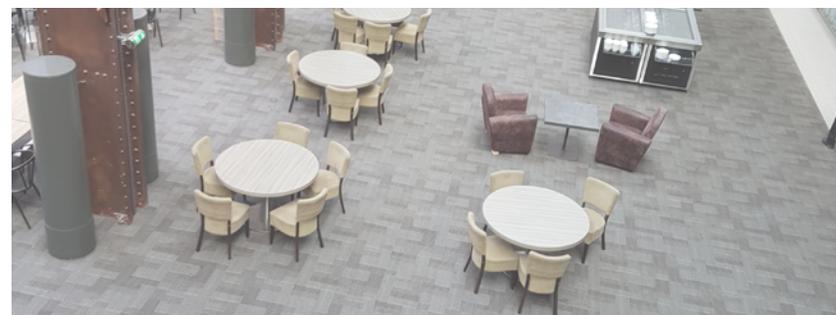


VISITE DES SITES

Nbre de lits	17 000 (570 pour le village de la voile)
État d'avancement des travaux	Site prévu
Coûts de construction/modernisation	USD 1,448 milliard
Restaurants	1 restaurant principal / 5 restaurants secondaires



DOCUMENTS DE CANDIDATURE



VISITE DES SITES

INSTALLATIONS D'ENTRAÎNEMENT – SPORTS OLYMPIQUES (dans ou adjacentes au village)
Basketball / Handball / Escrime / Lutte Volleyball / Athlétisme / Boxe / Gymnastique
INSTALLATIONS D'ENTRAÎNEMENT – SPORTS PARALYMPIQUES (dans ou adjacentes au village)
Basketball en fauteuil / Rugby en fauteuil Escrime en fauteuil / Judo / Taekwondo / Volleyball assis Boccia / Goalball / Athlétisme handisport



CIRTV / CPP (Parc des expositions de Paris-Le Bourget)



DOCUMENTS DE CANDIDATURE



VISITE DES SITES

Taille	CIRTV	74 000 m ²
	CPP	30 000 m ²
(superficie totale = 112 000 m ² , dont 88 000 m ² de halls permanents et 24 000 m ² de structures temporaires)		
État d'avancement des travaux	Site existant avec constructions permanentes	
Coûts de construction/modernisation	USD 57 millions	
Site mis à la disposition exclusive du COJO	CIRTV :	J -12 mois
	CPP :	J - 6 mois



VILLAGE DES MÉDIAS – LE BOURGET



DOCUMENTS DE CANDIDATURE



VISITE DES SITES

Nbre de lits	4 000
État d'avancement des travaux	Site prévu
Coûts de construction/modernisation	USD 372,5 millions
Temps de trajet jusqu'au CIRTV	0 min (adjacent)
Temps de trajet jusqu'au CPP	0 min (adjacent)



E

DURABILITÉ ET HÉRITAGE

STRATÉGIE DU CIO EN MATIÈRE DE DURABILITÉ : CINQ DOMAINES CLÉS



La nouvelle stratégie du CIO en matière de durabilité (approuvée en décembre 2016) offre un contexte et un cadre pour intégrer la durabilité dans les trois sphères de responsabilité du CIO qui sont : le CIO en tant qu'organisation ; le CIO en tant que propriétaire des Jeux Olympiques ; et le CIO en tant que chef de file du Mouvement olympique.

En ce qui concerne les Jeux Olympiques, la stratégie vise expressément à : «assurer que les Jeux Olympiques sont à la pointe dans le domaine de la durabilité et que les villes hôtes peuvent tirer parti des Jeux comme catalyseurs de leur développement durable.»

Les cinq domaines clés d'intervention sont détaillés ci-dessous :

Infrastructure et sites naturels

La création et l'exploitation de sites intérieurs et extérieurs où se déroulent des activités sportives, y compris les installations annexes et administratives telles que les sites n'accueillant pas de compétition aux Jeux Olympiques et les bureaux des organisations qui composent le Mouvement olympique

- Usage maximum des équipements existants et de structures temporaires et démontables quand la nécessité d'un legs à long terme n'existe pas ou n'est pas justifiée
- En cas de nouvelle construction, celle-ci est viable et son empreinte environnementale est minimale
- Les sites ont un impact positif net sur les communautés locales
- Les sites respectent les zones naturelles protégées et les espaces verts urbains sont développés
- Les sites respectent les lieux culturels protégés
- Les sites préservent les ressources aquifères et la qualité de l'eau

Approvisionnement et gestion des ressources

L'approvisionnement en produits et services par les organisations du Mouvement olympique, et la gestion des ressources matérielles tout au long de leur cycle de vie

- L'approvisionnement en produits et services tient compte des impacts environnementaux et sociaux
- Les produits, le matériel et l'équipement sont traités comme des ressources précieuses et leur cycle de vie est optimisé

Mobilité

La mobilité des personnes et marchandises associées aux activités du Mouvement olympique, à l'échelle locale et internationale

- Les solutions de mobilité sont choisies de manière responsable sur le plan social et environnemental
- Les opérations de fret sont exécutées de manière responsable sur le plan social et environnemental
- Le tourisme durable est promu

Main d'œuvre

Les perspectives d'emploi et conditions de travail offertes aux employés, volontaires et sous-traitants des organisations du Mouvement olympique

- Les conditions de travail offertes aux employés et volontaires sont sûres et saines
- La main d'œuvre recrutée est un exemple de diversité, d'inclusion et d'égalité entre les sexes
- Des offres de qualité en matière de formation et de développement des compétences sont proposées aux jeunes professionnels
- Les conditions de travail dans les chaînes d'approvisionnement sont conformes à la législation applicable au niveau local, régional et national, ainsi qu'aux conventions et protocoles d'accord internationaux

Changement climatique

La gestion des émissions de gaz à effet de serre directes et indirectes liées aux activités du Mouvement olympique, et adaptation aux conséquences du changement climatique

- De réelles stratégies pour la réduction des émissions de carbone sont en place pour les opérations et les événements, et sont en cohérence avec les objectifs définis dans l'Accord de Paris sur le changement climatique
- L'adaptation aux conséquences du changement climatique est prise en considération dans la planification des infrastructures et manifestations sportives

LOS ANGELES

Le tableau suivant énumère les engagements en matière de durabilité inscrits dans le dossier de candidature de LA 2024 et dans la vision durable de LA 2024, ainsi que les réponses / clarifications données à la commission d'évaluation du CIO. La colonne 'Organe responsable' indique quelle organisation, comme le comprend la commission d'évaluation, détiendra (ou, si plusieurs, partagera) la responsabilité d'honorer ces engagements.

DESCRIPTION DES ENGAGEMENTS	ORGANE RESPONSABLE
La supervision de la durabilité environnementale, économique et sociale serait intégrée au sein de l'équipe de direction du LAOCOG en la personne du directeur de l'impact des Jeux qui serait rattaché au directeur général. Ce directeur de l'impact des Jeux serait membre de l'équipe de direction.	COJO
Les parties concernées seraient impliquées par le biais du comité de la durabilité et de l'héritage qui comprendrait plusieurs groupes consultatifs distincts.	COJO
Le projet pour les Jeux de LA 2024 n'exige le déplacement d'aucune communauté ou entreprise existante.	COJO
Un processus d'approvisionnement centralisé et l'application d'un code d'approvisionnement durable seraient utilisés pour assurer la prise en compte des aspects environnementaux, sociaux et éthiques à chaque étape du processus d'approvisionnement pour les sponsors, fournisseurs, détenteurs de licences et de franchises.	COJO
Le code d'approvisionnement durable hiérarchiserait les priorités dans les dépenses locales et régionales, avec des solutions d'économie circulaire contribuant à réduire les déchets et les émissions de gaz carbonique, ainsi qu'une démarche pour la passation des contrats attirant l'innovation et la diversité et s'accompagnant donc d'avantages à long terme.	COJO
Le code d'approvisionnement durable définirait des critères minima applicables aux fournisseurs dans les domaines de l'éthique des affaires, des droits environnementaux, des droits sociaux et des droits de l'homme. Ces exigences seraient conformes aux réglementations et normes nationales, telle la loi fédérale Fair Labor Standards Act (FLSA), l'approvisionnement en bois certifié par le Forest Stewardship Council (FSC) et en fruits de mer certifiés par le Marine Stewardship Council (MSC), ainsi que l'octroi de la préférence aux aliments achetés localement, conformément à la procédure Good Food Purchasing Policy (GFPP) adoptée par Los Angeles.	COJO
Un système de gestion de la durabilité serait élaboré et mis en œuvre selon la norme ISO 20121, et serait certifié par des tiers.	COJO

DESCRIPTION DES ENGAGEMENTS	ORGANE RESPONSABLE
Les résultats de la stratégie de durabilité du LAOCOG seraient supervisés et évalués par un système de comptes rendus et de suivi conforme aux exigences de comptes rendus de la Global Reporting Initiative (GRI). Les évaluations seraient réalisées par un tiers indépendant.	COJO
Une stratégie de gestion du carbone exposerait le projet en vue de mesurer, réduire au maximum, gérer et atténuer les effets des émissions de gaz à effet de serre pendant la préparation des Jeux et les Jeux proprement dits.	COJO
Pour les émissions que le LAOCOG ne pourrait réduire, la stratégie de gestion du carbone comporterait également un plan de compensation et d'atténuation élaboré en partenariat avec l'organisation environnementale The Nature Conservancy (TNC).	COJO
Il serait fait appel à un organe de surveillance indépendant pour traquer et vérifier toutes les mesures des émissions de gaz à effet de serre.	COJO
Les groupes électrogènes provisoires des sites fonctionneraient à 100 % aux biocarburants.	COJO
Un groupe de travail interne consacré à la gestion des ressources serait chargé de définir et de mettre en œuvre la stratégie de gestion des ressources.	COJO
Le LAOCOG livrerait des Jeux à faible production de déchets grâce à un plan global de gestion des déchets qui permettrait à la ville d'atteindre son objectif de recyclage de 90 % de ses déchets.	COJO
Tous les sites et hôtels ont accepté dans les garanties données de soutenir les initiatives de LA 2024 visant à réduire les déchets, accroître l'efficacité énergétique, conserver l'eau et autres ressources, et réduire au maximum la pollution.	COJO
LA 2024 organiserait les premiers Jeux au bilan énergétique positif, en faisant appel à des sources renouvelables et en maximisant l'efficacité énergétique pour produire plus d'énergie que les Jeux n'en auraient besoin.	COJO Entreprises de services publics



DESCRIPTION DES ENGAGEMENTS	ORGANE RESPONSABLE
Pour chacun des quatre "parcs des sports" de LA 2024, il y aurait une approche intégrée pour la gestion durable des manifestations sportives qui serait en totale cohérence avec l'approche adoptée pour la gestion des déchets, de l'énergie, des émissions de carbone, de la qualité de l'eau, mais aussi pour la conservation de l'eau, la préparation et la formation des employés et la participation des communautés locales.	COJO
LA 2024 donnerait la désignation de "Parc des sports vert" à son parc de South Bay et en ferait une vitrine des modèles de pointe en matière de sites sportifs durables.	COJO
Village de la santé et du bien-être pour les athlètes : LA 2024 établirait de nouvelles normes de durabilité, notamment pour la nutrition et pour la conception des logements, selon les principes du bien-être. Ce travail serait réalisé en coordination avec l'initiative « Live Well » dont bénéficie le campus de l'UCLA depuis longtemps.	COJO UCLA
Dans le cadre de l'initiative de LA 2024 en faveur de la biodiversité, des travaux de restauration seraient effectués à l'intérieur et à la périphérie des quatre parcs des sports, au niveau de l'aquifère et sur les berges de la rivière de Los Angeles et des efforts seraient faits pour réintroduire la biodiversité endémique dans le bassin de Los Angeles.	COJO Ville de LA
LA 2024 ferait sienne et montrerait la diversité de la ville en appliquant des normes élevées d'inclusion sociale et de diversité à la totalité de ses employés, aux pratiques d'approvisionnement, à l'Olympiade culturelle, aux sites d'animation, aux festivités, à la participation des quartiers et à la valorisation générale de la marque.	COJO
Objectif de LA 2024 : assumer 100 % de responsabilité par rapport à l'eau ; soit mesurer 100 % des besoins en eau des Jeux et y répondre de la manière la plus responsable.	COJO
Le directeur de l'impact des Jeux générerait un fonds initial de 25 millions de dollars (USD) destiné à soutenir la réalisation des objectifs en matière de durabilité.	COJO

PARIS 2024

Le tableau suivant énumère les engagements en matière de durabilité inscrits dans le dossier de candidature de Paris 2024 et dans la stratégie de durabilité de Paris 2024, ainsi que les réponses / clarifications données à la commission d'évaluation du CIO. La colonne 'Organe responsable' indique quelle organisation, comme le comprend la commission d'évaluation, détiendra (ou, si plusieurs, partagera) la responsabilité d'honorer ces engagements.

DESCRIPTION DES ENGAGEMENTS	ORGANE RESPONSABLE
Une fonction Durabilité serait créée dès la phase de planification et rattachée directement à la direction générale. Elle piloterait la stratégie de durabilité et serait appuyée à tous les niveaux de gouvernance par la nomination de référents durabilité au sein de chaque fonction.	COJO
La gouvernance en matière de durabilité lors des phases de planification et de livraison des Jeux serait intégrée dans les trois structures de gouvernance : le COJO, la SOLIDEO (Autorité de livraison olympique et paralympique) et Héritage Paris 2024.	COJO, SOLIDEO Héritage Paris 2024
La fonction Durabilité travaillerait avec la fonction Développement des sites du COJO et la	
SOLIDEO, pour garantir l'intégration des enjeux de durabilité dans la conception et la livraison des infrastructures.	COJO, SOLIDEO
La fonction Durabilité de Paris 2024 travaillerait en relation directe avec Héritage Paris 2024 pour garantir le partage des bonnes pratiques et la concrétisation de l'héritage des Jeux sur le long terme.	COJO, Héritage Paris 2024
La fonction Durabilité mettrait en place des programmes de sensibilisation et de formation continue aux enjeux de durabilité pour l'ensemble du personnel, visant à garantir une mobilisation de tous en phase opérationnelle. Ces programmes seraient également déclinés à destination des volontaires et de tous les prestataires.	COJO
Le COJO s'appuierait sur les meilleures expertises en organisant des ateliers thématiques, des concertations ou en créant des groupes de travail multipartites – tels que le Comité d'excellence environnementale qui serait le garant du programme de durabilité de Paris 2024.	COJO
100% des nouvelles infrastructures obtiendraient une double certification BREEAM et HQE (label français de haute qualité environnementale pour les bâtiments) et seraient labellisées "Bâtiments Bas Carbone" (BBCA). Tous les nouveaux équipements viseraient également l'appellation "Bâtiment à énergie positive" ou équivalent, ainsi que le label BiodiverCity.	SOLIDEO
Paris 2024 a alloué une enveloppe de plus de 70 millions de dollars (USD) dans le budget du COJO à la mise en œuvre de sa stratégie de durabilité.	COJO

DESCRIPTION DES ENGAGEMENTS	ORGANE RESPONSABLE
Le financement des mesures prises et activités menées par la SOLIDEO se ferait via ses investissements en capital et opérations liés aux Jeux.	SOLIDEO
Une étude d'impact intégrant les impacts environnementaux, sociaux et économiques serait lancée dès la phase de planification pour chaque nouveau site. Elle serait renforcée par des procédures de concertation avec la population locale et les collectivités territoriales.	SOLIDEO
Les plans des sites de Paris 2024 ne nécessitent pas le recours au déplacement de résidents actuels. Les entreprises touchées par la réalisation du village olympique et paralympique bénéficieraient d'un dispositif spécifique existant depuis 2014 afin de les accompagner dans une relocalisation proche. Il en serait de même pour les deux entreprises concernées par le noyau du Bourget.	SOLIDEO
Paris 2024 définirait un processus d'approvisionnement responsable, sur la base de la norme ISO 20400, intégrant tous les enjeux environnementaux, sociaux, et éthiques (ex. le respect des normes internationales relatives au travail des enfants et aux droits de l'homme) à chaque étape des Jeux et pour toutes les catégories de contrats (achats de biens, prestations, installations, services, restauration, parrainage, etc.). Ce processus d'approvisionnement serait appliqué dès la création du COJO et par toutes les directions de manière transversale.	COJO
Paris 2024 mettrait en œuvre un système de gestion de la durabilité conformément aux exigences de la norme ISO 20121 dès la création du COJO. Le système de gestion de la durabilité serait certifié par une tierce partie avant les Jeux et actualisé pendant les jeux pour maintenir la certification.	COJO
Stratégie bas carbone : moyennant des objectifs basés sur des données scientifiques s'inscrivant dans la trajectoire 1,5°C visée par l'Accord de Paris sur le changement climatique, Paris 2024 entend réduire l'empreinte carbone de 55 % par rapport aux dernières éditions des Jeux d'été (Londres 2012 et Rio 2016).	COJO
100 % des sites seraient résilients et adaptés aux impacts du changement climatique – ceci grâce à des procédés de conception et en assurant un confort optimal pour les participants durant les Jeux.	COJO, SOLIDEO

DESCRIPTION DES ENGAGEMENTS	ORGANE RESPONSABLE
100% de l'approvisionnement en électricité serait issu des énergies renouvelables et de récupérations.	COJO
100% des spectateurs se déplaceraient en transports en commun ou en modes actifs.	COJO, autorités municipale de transport
100% des sites seraient desservis par les transports en commun.	COJO
100% des véhicules officiels motorisés (cars, bus) pour les athlètes, délégations, médias et organisateurs seraient propres.	COJO
1% du budget du COJO serait consacré à la compensation des émissions de carbone (ceci fait partie du budget de 70 millions d'USD affecté à la durabilité) pour soutenir des programmes de préservation de la biodiversité, de protection de l'eau et de développement des énergies renouvelables.	COJO
Il est prévu de recourir à 100% d'énergie positive et partagée pour l'enceinte réunissant le Stade de France et le Centre aquatique.	SOLIDEO
Zéro imperméabilisation nette induite par les Jeux par rapport à l'état initial	SOLIDEO
26 hectares d'espaces verts et de nature sur les sites après les Jeux (dont 13 hectares de renaturation sur le site du tir en périphérie de la zone Natura 2000 au parc Georges-Valbon)	SOLIDEO
Plus de 10 hectares de jardins, dont jardins partagés et familiaux dans le village olympique et paralympique pour un ratio de 15 m ² par foyer	SOLIDEO
Renaturation de 1,6 km de berges dans le village olympique et paralympique	SOLIDEO
Objectif «zéro phyto» prévu pour les terrains de sport gazonnés (golf, stades, etc.); les pelouses devraient justifier d'une labellisation "Pelouse sportive écologique".	COJO + propriétaires de sites spécifiques

DESCRIPTION DES ENGAGEMENTS	ORGANE RESPONSABLE
Zéro rejet d'eaux pluviales dans le réseau d'assainissement pour toute nouvelle construction	SOLIDEO
100 % des sites seraient équipés de fontaines à eau potable.	COJO
100 % de l'arrosage serait issu d'eau non potable de récupération	SOLIDEO
100 % des sites temporaires seraient équipés de toilettes sèches.	COJO
100 % des sites seraient dotés d'outils de mesure et de maîtrise de la qualité de l'air, de l'environnement sonore et de la pollution lumineuse.	COJO + autorités municipales (AIRPARIF & BRUITPRIF)
Le programme "La Seine baignable pour 2024" serait mis en œuvre.	Ville de Paris
100% des matériaux produits pour les équipements et les mobiliers temporaires seraient réutilisés après les Jeux, dont au moins 50 % en France sur la base d'une analyse des besoins territoriaux.	COJO SOLIDEO
100% des bâtiments neufs feraient l'objet d'une démarche dite "bâtiment biosourcé".	SOLIDEO
Stratégie de réutilisation des matériaux de démolition sur les sites et 95% de réutilisation ou de recyclage des déchets de chantier	SOLIDEO
100 % des chantiers à faibles nuisances (initiative écoresponsable)	SOLIDEO COJO
Un Sustainable Lab Paris 2024 serait créé afin de mobiliser la communauté internationale et d'identifier des solutions durables, économiques et répliquables pour les Jeux. Elles seraient ouvertes à tous et partagées avec le monde entier.	COJO

DESCRIPTION DES ENGAGEMENTS	ORGANE RESPONSABLE
100 % des aliments répondant à une charte d'alimentation responsable pour les restaurateurs partenaires	COJO
Zéro gaspillage alimentaire et 100% des biodéchets valorisés en compostage ou en méthanisation	COJO
Reconstitution de la ceinture maraîchère francilienne afin de réduire les distances parcourues par les aliments et d'améliorer l'autonomie alimentaire de la ville, en partenariat avec les fournisseurs locaux	Autorités régionales
Paris 2024 s'appuierait sur le Yunus Centre pour élaborer et mettre en œuvre sa stratégie de gestion des ressources zéro déchet zéro carbone	COJO
100 % des supports de communication, de marchandisage, de promotion et de décoration (identité visuelle des Jeux) et signalétique issus de filières certifiées et/ou totalement valorisables ou recyclables	COJO
Engager les territoires et les spectateurs pour viser le "zéro déchet" avec 80 % de réutilisation et/ou de recyclage des déchets pendant la phase opérationnelle des Jeux	COJO
Construire un écosystème d'économie circulaire des ressources à l'échelle des Jeux, comprenant deux plans de logistique durable (en phase chantier et en phase opérations)	COJO, SOLIDEO
La Green Team for Paris 2024 mobiliserait des athlètes motivés pour sensibiliser et éduquer le public, inciter des millions de personnes à changer leur comportement et devenir des ambassadeurs de l'ambition environnementale de Paris grâce à un programme ludique et positif.	COJO
100 % de mixité homme/femme assurée dans les actions du COJO	COJO
Présence de 6 % de personnes en situation de handicap parmi les employés du COJO	COJO

DESCRIPTION DES ENGAGEMENTS	ORGANE RESPONSABLE
Paris 2024 offrirait des possibilités de formation et autres à la population locale pour une meilleure insertion professionnelle.	COJO, SOLIDEO, Ville de Paris
Garantie de 100 % de reconversion des olympiens (transition de carrière après le sport) via un Sport Social Business Lab : programme de reconversion professionnelle pour les anciens athlètes ayant un projet d'entreprise sociale (déjà lancé en mars 2017)	COJO Yunus Centre Ville de Paris

LOS ANGELES 2024

En comparaison avec 1984, dernière fois où les Jeux ont eu lieu à Los Angeles, la qualité de l'air s'est considérablement améliorée. Le plan de durabilité de la ville définit l'objectif de parvenir à «zéro journée de non-conformité» d'ici à 2025.

La ville dispose d'un système complet et moderne de surveillance de la qualité de l'air. À cela s'ajoutent des initiatives relatives à l'infrastructure de transports publics, à l'utilisation de véhicules moins polluants, à la construction écoresponsable et à l'efficacité énergétique.

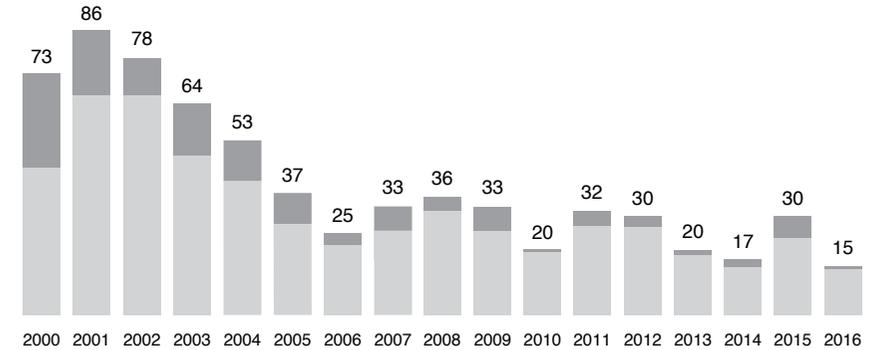
Les taux de pollution restent normalement bien en-deçà des limites préconisées par l'OMS mais il y a occasionnellement des dépassements pour les niveaux de particules PM10 et PM2,5 et les niveaux d'ozone peuvent être élevés à certaines périodes. Comme dans la plupart des villes modernes, la qualité de l'air restera un enjeu de taille dans la région de Los Angeles en raison de l'augmentation des taux de motorisation et de la croissance démographique.

Situation actuelle et prévisions disponibles [sur ce lien](#).

Los Angeles Pm2.5 tendances 2000 – 2015

Los Angeles – Long Beach-Anaheim, CA

Number of Days Reaching Unhealthy for Sensitive Groups or Above on the Air Quality Index (for PM2.5 Only)

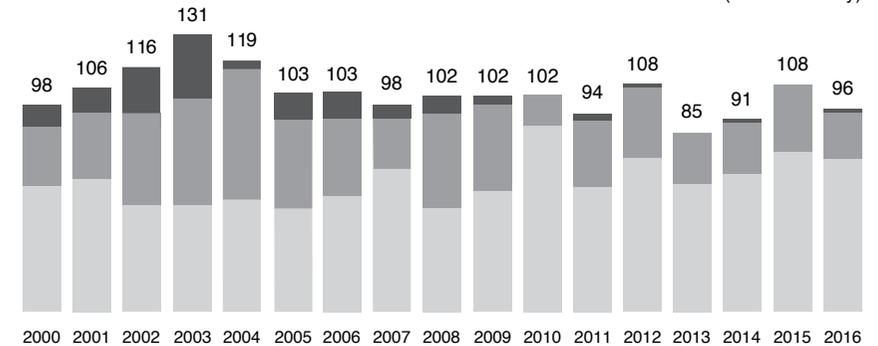


Air Quality Index Category Qudra ■ Unhealthy for Sensitive Groups ■ Unhealthy ■ Very Unhealthy
Data Source : Preliminary air quality data as reported to EPA's Air Quality System and Airnow gov

Los Angeles Ozone tendances 2000 – 2015

Los Angeles – Long Beach-Anaheim, CA

Number of Days Reaching Unhealthy for Sensitive Groups or Above on the Air Quality Index (for Ozone Only)



Air Quality Index Category Qudra ■ Unhealthy for Sensitive Groups ■ Unhealthy ■ Very Unhealthy
Data Source : Preliminary air quality data as reported to EPA's Air Quality System and Airnow gov

PARIS 2024

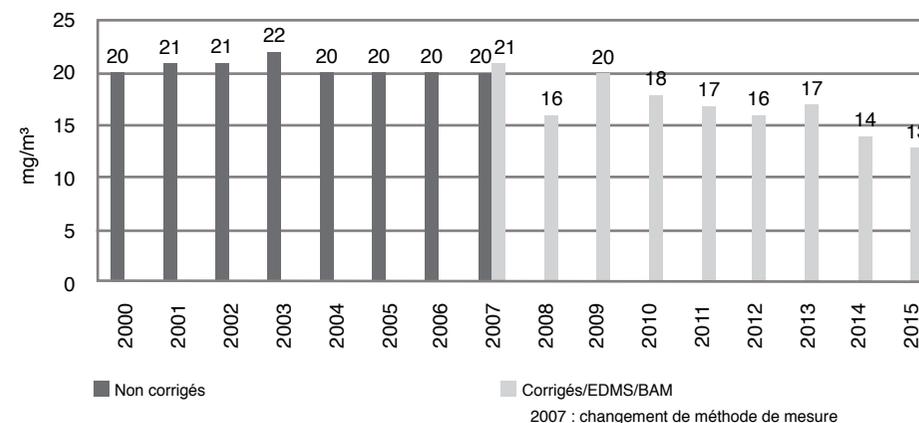
Au cours des dernières décennies, Paris a affiché une tendance constante à l'amélioration de la qualité de l'air, mais il y a encore des pics de pollution, notamment avec les niveaux de particules PM10, PM2,5, les taux de dioxyde de carbone et les niveaux d'ozone. Dans bien des cas, alors qu'auparavant on relevait des taux élevés dans toute la ville, les problèmes aujourd'hui tendent à se restreindre à certaines zones, en bordure d'axes routiers spécifiques. C'est là un point commun à de nombreuses villes modernes.

La ville dispose d'un système complet et moderne de surveillance de la qualité de l'air. La stratégie de durabilité de Paris 2024 propose, en complément à des plans d'action spéciaux mis en place au niveau local, que tous les sites des Jeux fassent l'objet de mesures en temps réel de la qualité de l'air. Le réseau de monitoring urbain pour la qualité de l'air (AIR-PARIF) serait enrichi par quatre nouveaux points de mesure par site pour un contrôle précis et continu de la qualité de l'air à proximité des sites olympiques.

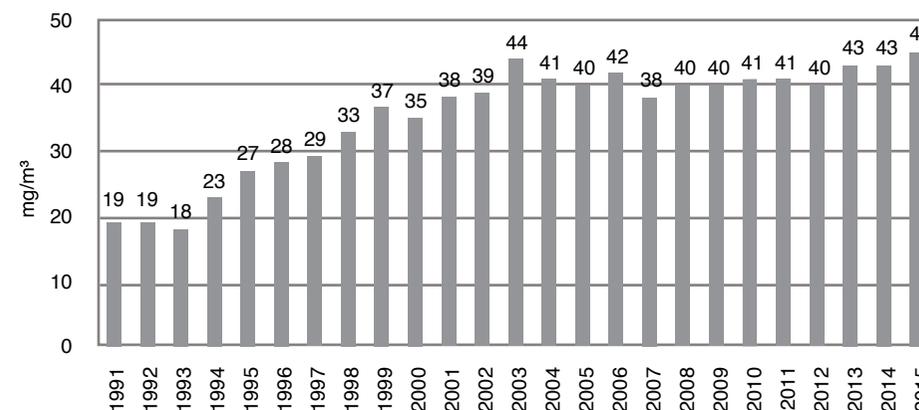
D'importantes initiatives d'ordre réglementaire sont menées dans la ville relativement à l'infrastructure de transports publics, l'utilisation de véhicules moins polluants, la location de bicyclettes et la mise en place de mesures d'urgence lorsque les seuils d'alerte risquent d'être dépassés.

Situation actuelle et prévisions disponibles [sur ce lien](#).

Paris Pm2.5 tendances 2000 – 2015



Paris Ozone tendances 2000 – 2015





F

LIVRAISON DES JEUX

ÉTATS-UNIS

PRINCIPALES MANIFESTATIONS EN SPORTS D'ÉTÉ CES 10 DERNIÈRES ANNÉES

SPORT	VILLE	CHAMPIONNATS DU MONDE	COUPES DU MONDE	PRINCIPALES MANIFESTATIONS SPORTIVES (ANNUELLES)
Athlétisme	Portland	Championnats du monde d'athlétisme en salle de l'IAAF (2016)		Marathon de Los Angeles (annuel)
Aviron	Sarasota	Championnats du monde d'aviron de la FISA (2017)		
Badminton	Los Angeles		US Open Grand Prix Gold de la BWF (2016)	
Basketball	États-Unis			Saison de NBA (annuel)
Boxe	Chicago	Championnats du monde de boxe de l'AIBA (2014)		
Canoë	Plusieurs	Championnats du monde de marathon et de slalom de l'ICF (2014)		
Cyclisme	Plusieurs	Championnats du monde de BMX de l'UCI (2017) – Championnats du monde de cyclisme sur route (2015)	Coupe du monde de cyclisme sur piste (2008, 2017)	Route / Tour de Californie
Escrime	Chicago San José New York		Coupe du monde de sabre de la FIE (2014) – Coupe du monde messieurs de fleuret de la FIE (2015) – Coupe du monde de la FIE / fleuret ou sabre (2017)	
Football	États-Unis			COPA America Centario 2016 / Équipe nationale messieurs – coupe d'or 2007 de la CONCACAF (2007, 2009, 2011)
Golf	Plusieurs			PGA Tour (Masters, US Open, Championnats PGA)
Gymnastique	Daytona Beach	Championnats du monde de trampoline et de tumbling de la FIG		

SPORT	VILLE	CHAMPIONNATS DU MONDE	COUPES DU MONDE	PRINCIPALES MANIFESTATIONS SPORTIVES (ANNUELLES)
Haltérophilie	Plusieurs	Championnats du monde d'haltérophilie de l'IWF (2015, 2017)		
Handball				
Hockey	Chula Vista			Qualifications pour la Coupe de monde de la FIH (2010)
Judo				
Lutte	Plusieurs	Championnats du monde de lutte de l'UWW (2015)	Coupe du monde de lutte libre de l'UWW (2014–2016)	
Pentathlon moderne	Plusieurs	Championnats du monde de biathlé / triathlé de l'UIPM (2016)	Coupe du monde de l'UIPM (2014–2020)	
Rugby	Plusieurs		IRB Sevens World Series (2007–2017) – IRB Sevens World Series dames (2013–2016)	
Sports aquatiques	Plusieurs		Super finale de la ligue mondiale dames de la FINA (2010)	Grand Prix de plongeon de la FINA (annuel)
Sports équestres	Lexington	Jeux équestres mondiaux de la FEI (2010)		
Taekwondo				
Tennis	Plusieurs		Coupe Davis ITF (2017) – Fed Cup ITF (2010)	US Open (annuel)
Tennis de table	Philadelphie		Coupe du monde dames de l'ITTF	
Tir	Plusieurs		Coupe du monde USA / carabine (2008, 2012, 2014) – Coupe du monde USA / fusil de chasse et pistolet (2007, 2010–2011, 2013–2015)	

SPORT	VILLE	CHAMPIONNATS DU MONDE	COUPES DU MONDE	PRINCIPALES MANIFESTATIONS SPORTIVES (ANNUELLES)
Tir à l'arc	Las Vegas	Championnats du monde de tir à l'arc en salle (2012)		
Triathlon	Plusieurs	Championnats du monde de l'ITU (triathlon, triathlon par équipes, duathlon et duathlon courte distance) (2009) – Grande finale des séries mondiales de triathlon de l'ITU (2015) – Championnats du monde de triathlon longue distance de Championnats du monde de triathlon longue distance de l'ITU (2016)		
Voile	Plusieurs	Championnats du monde de star (2008, 2013, 2016) – Championnats du monde de laser (2013) – Championnats du monde de 49er et 49er FX (2016)		
Volleyball	Plusieurs		World Series de volleyball de plage FIVB (Grand chelem) – Grand chelem de la FIVB / plage (2015–2017) – Grand chelem dames de la FIVB plage (2015) – Finale du Grand Prix mondial dames de la FIVB (2015) – Grand Prix mondial dames de la FIVB (2016)	

FRANCE

PRINCIPALES MANIFESTATIONS EN SPORTS D'ÉTÉ CES 10 DERNIÈRES ANNÉES

SPORT	VILLE	CHAMPIONNATS DU MONDE	COUPES DU MONDE	PRINCIPALES MANIFESTATIONS SPORTIVES (ANNUELLES)
Athlétisme	Paris		Meeting de Paris (IAAF Diamond League) – annuel	Marathon de Paris (annuel)
Aviron	Lac d'Aiguebelette	Championnats du monde d'aviron de la FISA (2015)		
Badminton	Paris	Championnats du monde de la BWF (2010)		Internationaux de France de Badminton (BWF World Superseries)
Basketball	Nantes	Championnats du monde 3x3 de la FIBA (2017)		
Boxe				
Canoë	Pau	Championnats du monde de slalom de l'ICF (2017)	Coupe du monde de slalom de l'ICF (2015–2016)	
Cyclisme	Saint-Quentin-en-Yvelines	Championnats du monde de cyclisme sur piste de l'UCI (2015)		Tour de France (route) (annuel)
Escrime	Paris	Championnats monde d'escrime de la FIE (2010)		Challenge SNCF Réseau Challenge international de Paris
Football	France			UEFA Euro 2016
Golf	Saint-Quentin-en-Yvelines			Open de France
Gymnastique	Montpellier	Championnats du monde de gymnastique rythmique de la FIG (2011)		
Haltérophilie	Marne-la-Vallée	Championnats du monde d'haltérophilie de l'IWF (2011)		
Handball	France	Championnats du monde de handball masculin de l'IHF (2017) – Championnats du monde de handball féminin de l'IHF (2007)		

SPORT	VILLE	CHAMPIONNATS DU MONDE	COUPES DU MONDE	PRINCIPALES MANIFESTATIONS SPORTIVES (ANNUELLES)
Hockey	Saint-Germain-en-Laye		Ligue mondiale de hockey sur gazon masculin de la FIH (2e tour)	
Judo	Paris	Championnats du monde de judo Open de l'IJF (2008) Championnats du monde de judo de l'IJF (2011)		Grand Chelem Paris de l'IJF (annuel)
Lutte	Paris	Championnats du monde de lutte de l'UWW (2017)		
Pentathlon moderne	Perpignan	Championnats du monde de laser-run de l'UIPM (2015)		
Rugby	France	Coupe du monde de rugby à XV masculin de l'IRB (2007) – Coupe du monde de rugby à XV féminin de l'IRB (2014)		Tournoi des six nations (annuel) – Étape du World Rugby Sevens – Series IRB (annuel)
Sports aquatiques	Chartres		Épreuve de Coupe du monde de la FINA (2015)	
Sports équestres	Paris	Jeux équestres mondiaux de la FEI (2014)	Finales de la Coupe du Monde FEI (dressage et saut d'obstacles) 2014	
Taekwondo	Paris			Tournoi international de Paris de la WTF
Tennis	France		Fed Cup ITF (2016) – Coupe Davis ITF (2014)	Roland Garros (Open de France)
Tennis de table	Paris	Championnats du monde de tennis de table de l'ITTF (2013)	Coupe du monde de tennis de table de l'ITTF (2011)	
Tir				
Tir à l'arc	Paris		Finales de la Coupe du monde de tir à l'arc de World Archery (2013)	

SPORT	VILLE	CHAMPIONNATS DU MONDE	COUPES DU MONDE	PRINCIPALES MANIFESTATIONS SPORTIVES (ANNUELLES)
Triathlon	Belfort	Championnats du monde de triathlon longue distance (2013)		
Voile	Marseille	Championnats du monde IOM (2007) – Championnats du monde 49er et 49er FX (2013)		
Volleyball	Paris		Tournoi de qualification de la FIVB pour les Championnats du monde 2014 (pas annuel)	

LOS ANGELES 2024

PLAN D'HÉBERGEMENT GARANTI (clients des Jeux, besoins du CIO: 41 000)

TYPE D'HÉBERGEMENT	NOMBRE D'ÉTOILES	NOMBRE DE CHAMBRES EXISTANTES À LOS ANGELES	NOMBRE TOTAL DE NOUVELLES CHAMBRES À LOS ANGELES	NOMBRE TOTAL DE CHAMBRES À LOS ANGELES (EXISTANTES ET À CONSTRUIRE)
Hôtels	2-5 étoiles	31 697	—	31 697
Village des médias	1-2 étoiles	3 200	—	3 200
Université	1-2 étoiles	7 290	—	7 290
Alternative	4 étoiles	75	—	75
TOTAL				42 262

INVENTAIRE GÉNÉRAL DES HÔTELS EXISTANTS (spectateurs et main-d'œuvre)

NOMBRE D'ÉTOILES PAR HÔTEL	DANS UN RAYON DE 0-10 KM DU CENTRE-VILLE		DANS UN RAYON DE 10-50 KM DU CENTRE-VILLE		TOTAUX	
	NOMBRE D'HÔTELS	NOMBRE DE CHAMBRES	NOMBRE D'HÔTELS	NOMBRE DE CHAMBRES	NOMBRE TOTAL D'HÔTELS	NOMBRE TOTAL DE CHAMBRES
5 étoiles	2	1 001	51	9 683	53	10 684
4 étoiles	21	6 143	148	32 695	169	38 838
3 étoiles	22	1 914	175	16 177	197	18 091
1-2 étoiles	86	4 134	418	21 185	504	25 319
TOTAL					923	92 932 *

*Ce chiffre est complété par 34 000 chambres supplémentaires dans le comté voisin d'Orange.

PLAN D'HÉBERGEMENT GARANTI (clients des Jeux, besoins du CIO : 41 000)

TYPE D'HÉBERGEMENT	NOMBRE D'ÉTOILES	NOMBRE DE CHAMBRES EXISTANTES À PARIS	NOMBRE TOTAL DE NOUVELLES CHAMBRES À PARIS	NOMBRE TOTAL DE CHAMBRES À PARIS (EXISTANTES ET À CONSTRUIRE)
Hôtels	2-5 étoiles	35 557	184	35 741
Village des médias	3 étoiles	—	4 000	4 000
Université	2 étoiles	2 550	1 528	4 078
Alternative	3-4 étoiles	1 885	—	1 885
TOTAL				45 704 *

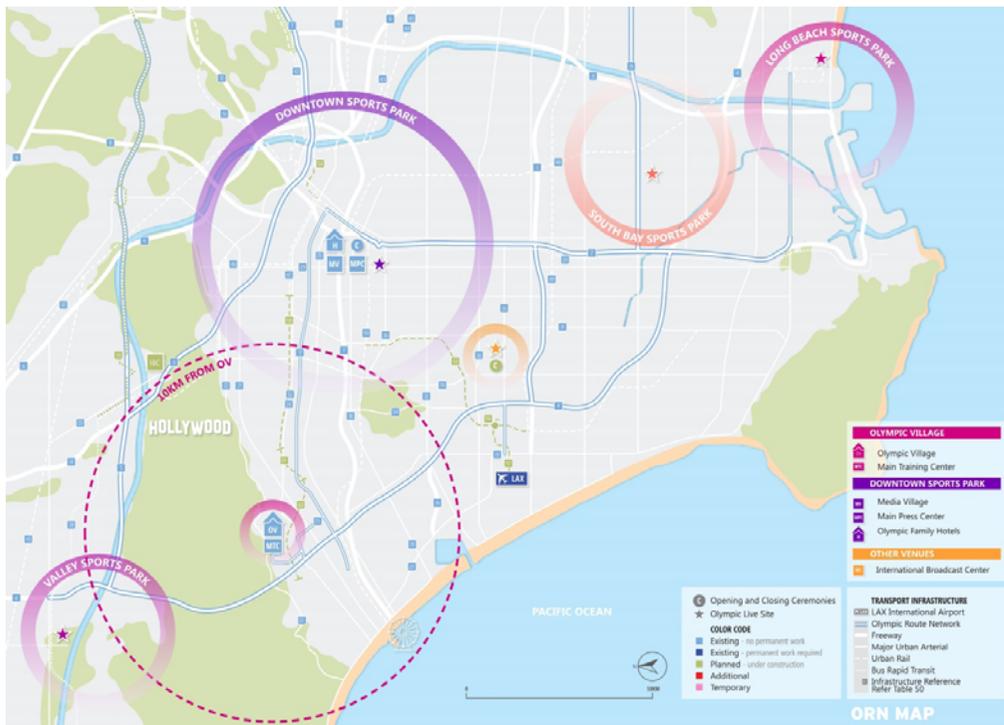
*Ce chiffre est complété par 12 000 chambres supplémentaires à Marseille et dans les autres villes accueillant le football.

INVENTAIRE GÉNÉRAL DES HÔTELS EXISTANTS (spectateurs et main-d'œuvre)

NOMBRE D'ÉTOILES PAR HÔTEL	DANS UN RAYON DE 0-10 KM DU CENTRE-VILLE		DANS UN RAYON DE 10-50 KM DU CENTRE-VILLE		TOTAUX	
	NOMBRE D'HÔTELS	NOMBRE DE CHAMBRES	NOMBRE D'HÔTELS	NOMBRE DE CHAMBRES	NOMBRE TOTAL D'HÔTELS	NOMBRE TOTAL DE CHAMBRES
5 étoiles	68	6 679	2	517	70	7 196
4 étoiles	370	32 641	87	12 614	457	45 255
3 étoiles	784	38 131	188	14 153	972	52 284
2 étoiles	305	14 314	126	8 303	431	22 617
1 étoile	42	2 211	56	4 346	98	6 557
TOTAL					2 028	133 909

LOS ANGELES 2024

RÉSEAU DE VOIES OLYMPIQUES



ACCÈS AUX SITES OLYMPIQUES PAR LES TRANSPORTS PUBLICS



LOS ANGELES 2024

	LAX POINT D'ENTRÉE OFFICIEL
Nombre de pistes (2016)	4
Nombre de portes d'embarquement (2016)	137
Capacité annuelle passagers (2016)	96,6 millions
Distance jusqu'au centre-ville	24 km
Transports publics vers le centre-ville (existants, prévus et supplémentaires)	<ul style="list-style-type: none"> • Service de bus LAX Flyaway, • Ligne verte du métro léger, • Métro ligne Crenshaw/LAX via un système de navettes automatisé (devrait être achevé d'ici 2023)
Distance/temps de trajet jusqu'au village olympique	20 km
<ul style="list-style-type: none"> • Route • Transports publics 	16 min 52 min
Nombre de pays desservis par des vols directs	41

PARIS 2024

	PARIS – CDG POINT D'ENTRÉE OFFICIEL	PARIS – ORLY AÉROPORT OFFICIEL
Nombre de pistes (2016)	4	3
Nombre de portes d'embarquement (2016)	226	70
Capacité annuelle passagers (2016)	72 millions	27 millions
Distance jusqu'au centre-ville	26 km	18 km
Transports publics vers le centre-ville (existants, prévus et supplémentaires)	<ul style="list-style-type: none"> • RER B • CDG express • Metro 17 	<ul style="list-style-type: none"> • RER B and OrlyVal • Metro 14
Distance/temps de trajet jusqu'au village olympique	19 km	31 km
<ul style="list-style-type: none"> • Route • Transports publics 	17 min 30 min	33 min 49 min
Nombre de pays desservis par des vols directs	113	

TEMPS DE TRAJET ET DISTANCES



LOS ANGELES 2024

TEMPS DE TRAJET ET DISTANCES JUSQU' AUX SITES DE COMPÉTITION

TEMPS DE TRAJET

DEPUIS LE VILLAGE OLYMPIQUE LE PLUS PROCHE	NOMBRE DE SITES DE COMPÉTITION*
0–10 min	2
11–20 min	12
21–30 min	9
31–40 min	5
41–50 min	(mountain bike / volleyball) 2
51–60 min	–
> 60 min	–

DISTANCES

DISTANCE DEPUIS LE VILLAGE OLYMPIQUE LE PLUS PROCHE	NOMBRE DE SITES DE COMPÉTITION*
0–10 km	2
11–20 km	9
21–30 km	7
31–40 km	4
41–50 km	5
51–60 km	1
> 60 km	(mountain bike / volleyball) 2

*à l'exception des sites pour les matchs préliminaires de football

Le site d'aviron et canoë (sprint) est situé à 26 min (27 km) du village olympique satellite à l'Université de Californie-Riverside

TEMPS DE TRAJET ET DISTANCES



PARIS 2024

TEMPS DE TRAJET ET DISTANCES JUSQU'ÀUX SITES DE COMPÉTITION

TEMPS DE TRAJET

DISTANCE DEPUIS LE VILLAGE OLYMPIQUE LE PLUS PROCHE	NOMBRE DE SITES DE COMPÉTITION*
0–10 min	7
11–20 min	1
21–30 min	14
31–40 min	5
41–50 min	(aviron / canoë) 1
51–60 min	–
> 60 min	–

DISTANCES

DISTANCE DEPUIS LE VILLAGE OLYMPIQUE LE PLUS PROCHE	NOMBRE DE SITES DE COMPÉTITION*
0–10 km	8
11–20 km	14
21–30 km	–
31–40 km	4
41–50 km	(aviron / canoë / mountain bike) 2
51–60 km	–
> 60 km	–

* à l'exception des sites pour les matchs préliminaires de football
Le site de voile est situé à 8 min (2 km) du village olympique de Marseille

LOS ANGELES 2024

ÉTAS-UNIS

ANNÉE	2017	2018 - 2021
Population (millions)*	325,7	335,8 (2021)
PIB en nominal (milliards USD)*	19 417	22 886 (2021)
PIB nominal par habitant (USD)*	59 609	68 140 (2021)
Inflation annuelle %**	2,5	1,3 < 2,1
Croissance du PIB %**	2,3	1,0 < 2,1
Dette publique brute (%GDP)*	108,3	115,0 (2021)

* Base de données du FMI - Perspectives de l'économie mondiale, avril 2017

** Economist Intelligence Unit (28 mars 2017)

LOS ANGELES

Population (millions)*	10,1 millions (2014)
PIB en nominal (milliards USD)*	USD 649 milliards (2015)
PIB nominal par habitant (USD)*	USD 63,984 (2015)

*Source : Dossier de candidature LA 2024

PARIS 2024

FRANCE

ANNÉE	2017	2018 - 2021
Population (millions)*	64,9	66,0 (2021)
PIB en nominal (milliards USD)*	2 420	2 734 (2021)
PIB nominal par habitant (USD)*	37 294	41 364 (2021)
Inflation annuelle %**	1,3	1,3 < 1,5
Croissance du PIB %**	1,2	1,2 < 1,4
Dette publique brute (%GDP)*	97,4	93,0 (2021)

* Base de données du FMI - Perspectives de l'économie mondiale, avril 2017

** Economist Intelligence Unit (28 mars 2017)

PARIS

Population (millions)*	11,98 millions (2015)
PIB en nominal (milliards USD)*	EUR 624 milliards (2012) / USD 711 milliards**
PIB nominal par habitant (USD)*	EUR 51 250 (2012) / USD 58 425**

*Source : Beacon Economics

LOS ANGELES

ÉTAPE 1			
N°	SIGNATAIRE	OBJET DE LA GARANTIE	COMMENTAIRES
G 1.1	Gouvernement	<ul style="list-style-type: none"> Respect de la Charte olympique Prend toutes les mesures nécessaires afin que la ville hôte et le COJO remplissent pleinement leurs obligations 	s.o.
G 1.2	Région, ville et autres villes sites	<ul style="list-style-type: none"> Respect de la Charte olympique Prend toutes les mesures nécessaires afin que la ville hôte et le COJO remplissent pleinement leurs obligations 	s.o.
G 1.3	Autorités nationales, régionales et municipales	<ul style="list-style-type: none"> Soutien de la candidature Le plan des Jeux s'aligne sur les plans de développement à long terme 	s.o.
G 1.4	Autorité compétente	<ul style="list-style-type: none"> Les nouveaux sites ne seront pas implantés dans un environnement protégé Le projet des Jeux sera conforme à la législation environnementale 	s.o.
G 1.5	CNP ou autre organisation compétente	<ul style="list-style-type: none"> Soutien de la candidature 	s.o.
G 1.6	Ville et comité de candidature	<ul style="list-style-type: none"> Participation inconditionnelle de la ville hôte et du futur COJO au programme TOP 	s.o.
G 1.7	Office national du tourisme	<ul style="list-style-type: none"> Confirmation du système de classement utilisé dans le pays Confirmation de l'inventaire hôtelier existant 	s.o.

ÉTAPE 2			
N°	SIGNATAIRE	OBJET DE LA GARANTIE	COMMENTAIRES
G 2.1	Comité de candidature / Ville / CNO	Aspects juridiques – Engagement	s.o.
G 2.2	Ville / Autorité compétente	Aucune autre manifestation majeure durant les Jeux	s.o.
G 2.3	Autorités compétentes	Protection des propriétés olympiques	s.o.
G 2.4	Autorité compétente	Formalités douanières	s.o.
G 2.5	Autorité compétente	Immigration	s.o.
G 2.6	Autorités compétentes	Permis de travail	La déclaration du Département du Travail se limite à une déclaration d'intention de travailler avec des partenaires fédéraux pour assurer une procédure rapide et simplifiée d'entrée aux États-Unis au personnel travaillant pour les Jeux et s'y rendant en avance. Sur la seule base de cette déclaration, il n'est pas possible de confirmer que les exigences du CIO seraient pleinement satisfaites (période d'application par exemple). Cependant, ayant déjà organisé des Jeux, les États-Unis savent expédier certaines procédures administratives.
G 2.7	Ville / CNO	Accord sur le programme de marketing conjoint	La version provisoire de l'Accord sur le programme de marketing conjoint fait actuellement l'objet de discussions entre LA 2024 et TMS. Elle sera finalisée prochainement.
G 2.8	Ville / CNP	Accord sur le programme de marketing paralympique conjoint	Aucun Accord sur le programme de marketing paralympique conjoint n'a encore été soumis. L'Accord sur le programme de marketing paralympique conjoint s'appuiera sur l'Accord sur le programme de marketing conjoint finalisé.
G 2.9	Comité de candidature/ Ville	Option exécutoire pour les espaces publicitaires	s.o.

N°	SIGNATAIRE	OBJET DE LA GARANTIE	COMMENTAIRES
G 2.10	Hôtel de la Monnaie / Ministère des Finances	Programme de monnaies et billets	s.o.
G 2.11	Autorité compétente	Finances – Services publics	s.o.
G 2.12	Autorités compétentes	Finances – impôts et taxes	Le Département du Trésor américain a émis une déclaration d'intention selon laquelle il entend travailler avec le COJO dans ses efforts pour promulguer une loi fiscale contribuant au succès de l'organisation des Jeux. Il semble possible de satisfaire certaines exigences du Contrat ville hôte (mais pas toutes). En l'absence de garantie contraignante fournie par les autorités fiscales des États-Unis, des doutes subsistent quant à la capacité du COJO à respecter toutes les obligations fiscales figurant dans le Contrat ville hôte.
G 2.13	Autorité compétente	Finances – prix raisonnables	s.o.
G 2.14	Autorité compétente ou promoteurs / propriétaires privés	Finances – sites	s.o.
G 2.15	Autorité compétente ou promoteurs / propriétaires privés	Finances – village olympique	s.o.
G 2.16	Autorités locales, régionales ou nationales	Finances – village olympique	s.o.

N°	SIGNATAIRE	OBJET DE LA GARANTIE	COMMENTAIRES
G 2.17	Autorité compétente ou promoteurs / propriétaires privés	Finances – CIRTV / CPP	Le propriétaire du site s'est engagé à financer et à fournir le CIRTV pour août 2022, la construction de ces studios étant considérée comme faisant partie du plan d'investissement à long terme. Cependant, aucun montant d'investissement n'a été confirmé à ce stade pour le CIRTV.
G 2.18	Autorité compétente ou promoteurs / propriétaires privés	Finances – village des médias	s.o.
G 2.19	Autorité compétente ou promoteurs / propriétaires privés	Finances – infrastructure de transport	s.o.
G 2.20	Propriétaires actuels et futurs	Accords d'utilisation des sites – Jeux Olympiques	Certains accords pour l'utilisation des sites reposent sur des mécanismes de recouvrement des coûts ou des recettes où la somme à payer n'est pas fixe, ce qui présente un risque sur les plans financier et opérationnel pour le COJO. Cela étant, ce risque peut être quelque peu atténué par la disponibilité d'autres sites existants.
G 2.21	Propriétaires actuels et futurs	Accords d'utilisation des sites – Jeux Paralympiques	Aucun site supplémentaire n'est utilisé pour les Jeux Paralympiques.
G 2.22	Autorité compétente	Sites – accessibilité	s.o.
G 2.23	Autorités ou propriétaires concernés	Sites – village olympique	s.o.
G 2.24	Propriétaires	Sites – village olympique	s.o.
G 2.25	Autorités compétentes	Sites et infrastructure – durabilité	s.o.

N°	SIGNATAIRE	OBJET DE LA GARANTIE	COMMENTAIRES
G 2.26	Autorités compétentes	Énergie	s.o.
G 2.27	Autorités compétentes	Télécommunications	Le FCC a émis une déclaration d'intention pour «travailler avec le LAOCOG et les fournisseurs de service des États-Unis et pour les aider dans leurs efforts en vue de garantir l'infrastructure essentielle des télécommunications». Cependant, elle ne comporte aucun engagement ferme de livrer l'infrastructure de télécommunications, les services améliorés ou la capacité qui sont essentiels pour les Jeux.
G 2.28	Organismes compétents	Fréquences de télécommunication	Le FCC garantit qu'il travaillera avec le LAOCOG pour identifier et mettre à disposition les fréquences nécessaires pour les Jeux. Cependant, l'accès gratuit est soumis à la loi en vigueur et aucune confirmation n'est donnée quant à l'existence ou non d'obstacles juridiques.
G 2.29	Autorités compétentes	Infrastructure de transport	s.o.
G 2.30	Autorités compétentes	Matériel roulant	s.o.
G 2.31	Autorités compétentes	Centre de contrôle et commandement de la circulation	s.o.
G 2.32	Autorités nationales, régionales et locales	Sûreté et sécurité	s.o.
G 2.33	Autorité compétente	Services médicaux	s.o.
G 2.34	Organe de contrôle national concerné	Questions médicales / Médecins d'équipe	s.o.

N°	SIGNATAIRE	OBJET DE LA GARANTIE	COMMENTAIRES
G 2.35	Gouvernement national	Liberté des médias	s.o.
G 2.36	Ville / Autorité nationale	Paris sportifs / Manipulation des compétitions	s.o.
G 2.37	Gouvernement national	Conformité avec l'AMA	s.o.

ÉTAPE 3

N°	SIGNATAIRE	OBJET DE LA GARANTIE	COMMENTAIRES
G 3.1	Autorités compétentes	Hébergement – permis de construire	s.o.
G 3.2	Autorité concernée ou entité privée	Hébergement – financement et livraison de nouveaux hébergements	s.o.
G 3.3	Tous les propriétaires d'hôtels et d'autres hébergements	Hébergement – disponibilité et tarif des chambres	s.o.
G 3.4	Autorités compétentes	Transport – mise en œuvre des voies olympiques	s.o.
G 3.5	Organismes compétents	Finances – déficit du COJO	s.o.
G 3.6	Autorités compétentes	Finances – Jeux Paralympiques	s.o.

PARIS

ÉTAPE 1			
N°	SIGNATAIRE	OBJET DE LA GARANTIE	COMMENTAIRES
G 1.1	Gouvernement	<ul style="list-style-type: none"> • Respect de la Charte olympique • Prend toutes les mesures nécessaires afin que la ville hôte et le COJO remplissent pleinement leurs obligations 	s.o.
G 1.2	Région, ville et autres villes sites	<ul style="list-style-type: none"> • Respect de la Charte olympique • Prend toutes les mesures nécessaires afin que la ville hôte et le COJO remplissent pleinement leurs obligations 	s.o.
G 1.3	Autorités nationales, régionales ou municipales	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien de la candidature • Le plan des Jeux s'aligne sur les plans de développement à long terme 	s.o.
G 1.4	Autorité compétente	<ul style="list-style-type: none"> • Les nouveaux sites ne seront pas implantés dans un environnement protégé • Le projet des Jeux sera conforme à la législation environnementale 	s.o.
G 1.5	CNP ou autre organisation compétente	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien de la candidature 	s.o.
G 1.6	Ville et comité de candidature	<ul style="list-style-type: none"> • Participation inconditionnelle de la ville hôte et du futur COJO au programme TOP 	s.o.
G 1.7	Office national du tourisme	<ul style="list-style-type: none"> • Confirmation du système de classement utilisé dans le pays • Confirmation de l'inventaire hôtelier existant 	s.o.

ÉTAPE 2			
N°	SIGNATAIRE	OBJET DE LA GARANTIE	COMMENTAIRES
G 2.1	Comité de candidature / Ville / CNO	Aspects juridiques – Engagement	s.o.
G 2.2	Ville / Autorité compétente	Aucune autre manifestation majeure durant les Jeux	s.o.
G 2.3	Autorités compétentes	Protection des propriétés olympiques	s.o.
G 2.4	Autorité compétente	Formalités douanières	s.o.
G 2.5	Autorité compétente	Immigration	s.o.
G 2.6	Autorités compétentes	Permis de travail	s.o.
G 2.7	Ville / CNO	Accord sur le programme de marketing conjoint	s.o.
G 2.8	Ville / CNP	Accord sur le programme de marketing paralympique conjoint	s.o.
G 2.9	Comité de candidature/ Ville	Option exécutoire pour les espaces publicitaires	s.o.
G 2.10	Hôtel de la Monnaie / Ministère des Finances	Programme de monnaies et billets	s.o.
G 2.11	Autorité compétente	Finances – services publics	s.o.
G 2.12	Autorités compétentes	Finances – impôts et taxes	La garantie a été fournie conformément aux exigences du CIO. Toutefois, certains éléments, comme les taxes indirectes notamment, dépendent de la confirmation de leur conformité avec la législation de l'UE tandis que d'autres aspects demandent la mise en œuvre de certains décrets ou mesures législatives qui devraient être mentionnés plus en détail.

N°	SIGNATAIRE	OBJET DE LA GARANTIE	COMMENTAIRES
G 2.13	Autorité compétente	Finances – prix raisonnables	s.o.
G 2.14	Autorité compétente ou promoteurs / propriétaires privés	Finances – sites	Toutes les garanties ont été fournies conformément aux exigences du CIO. Toutefois, la plupart des garanties susmentionnées assurent le financement et la livraison des sites concernés jusqu'à un certain montant. Un processus de renégociation serait nécessaire pour déterminer qui prendrait en charge tout dépassement de coût supérieur aux provisions pour imprévus.
G 2.15	Autorité compétente ou promoteurs / propriétaires privés	Finances – village olympique	s.o.
G 2.16	Autorités nationales, régionales ou locales	Finances – village olympique	s.o.
G 2.17	Autorité compétente ou promoteurs / propriétaires privés	Finances – CIRTV / CPP	s.o.
G 2.18	Autorité compétente ou promoteurs / propriétaires privés	Finances – village des médias	s.o.
G 2.19	Autorité compétente ou promoteurs / propriétaires privés	Finances – infrastructure de transport	s.o.
G 2.20	Propriétaires actuels et futurs	Accords d'utilisation des sites – Jeux Olympiques	s.o.
G 2.21	Propriétaires actuels et futurs	Accords d'utilisation des sites – Jeux Paralympiques	s.o.

N°	SIGNATAIRE	OBJET DE LA GARANTIE	COMMENTAIRES
G 2.22	Autorité compétente	Sites – accessibilité	s.o.
G 2.23	Autorités ou propriétaires concernés	Sites – village olympique	s.o.
G 2.24	Propriétaires	Sites – village olympique	s.o.
G 2.25	Autorités compétentes	Sites et infrastructure – durabilité	s.o.
G 2.26	Autorités compétentes	Énergie	s.o.
G 2.27	Autorités compétentes	Télécommunications	s.o.
G 2.28	Organismes compétents	Fréquences de télécommunication	s.o.
G 2.29	Autorités compétentes	Infrastructure de transport	s.o.
G 2.30	Autorités compétentes	Matériel roulant	s.o.
G 2.31	Autorités compétentes	Centre de commandement et de contrôle de la circulation	s.o.
G 2.32	Autorités nationales, régionales et locales	Sûreté et sécurité	s.o.
G 2.32	Autorités nationales, régionales et locales	Sûreté et sécurité	s.o.
G 2.33	Autorité compétente	Services médicaux	s.o.
G 2.34	Organe de contrôle national concerné	Questions médicales / Médecins d'équipe	s.o.

N°	SIGNATAIRE	OBJET DE LA GARANTIE	COMMENTAIRES
G 2.35	Gouvernement national	Liberté des médias	s.o.
G 2.36	Ville / Autorité nationale	Paris sportifs / Manipulation des compétitions	s.o.
G 2.37	Gouvernement national	Conformité avec l'AMA	s.o.

ÉTAPE 3

N°	SIGNATAIRE	OBJET DE LA GARANTIE	COMMENTAIRES
G 3.1	Autorités compétentes	Hébergement – permis de construire	s.o.
G 3.2	Autorité concernée ou entité privée	Hébergement– financement et livraison de nouveaux hébergements	s.o.
G 3.3	Tous les propriétaires d'hôtels individuels et d'autres hébergements	Hébergement – disponibilité et tarif des chambres	s.o.
G 3.4	Autorités compétentes	Transport – mise en œuvre des voies olympiques	s.o.
G 3.5	Organismes compétents	Finances – déficit du COJO	s.o.
G 3.6	Autorités compétentes	Finances – Jeux Paralympiques	s.o.

LOS ANGELES 2024

Gouvernement national	<ul style="list-style-type: none">• Services publics standards• Sécurité (statut NSSE)• Douanes et services de l'immigration• Aide militaire de 10 millions d'USD pour les Jeux Paralympiques
État de Californie	<ul style="list-style-type: none">• Services publics standards• Garantie de déficit pour le budget du COJO, limitée à 250 millions d'USD
Ville de Los Angeles	<ul style="list-style-type: none">• Services publics standards• Garantie de déficit pour le budget du COJO

PARIS 2024

Gouvernement national	<ul style="list-style-type: none">• Services publics gratuits• Garantie de déficit pour le budget du COJO• Subvention d'un montant de 80 millions d'EUR pour les Jeux Paralympiques• Garantie liée à la construction du village olympique et du village des médias• Sécurité• Douanes et services de l'immigration• Financement des sites à hauteur d'un milliard d'EUR
Région Île-de-France	<ul style="list-style-type: none">• Services publics gratuits• Subvention d'un montant de 10 millions d'EUR pour les Jeux Paralympiques• Financement des sites à hauteur de 145 millions d'EUR
Ville de Paris	<ul style="list-style-type: none">• Services gouvernementaux gratuits• Subvention d'un montant de 10 millions d'EUR pour les Jeux Paralympiques• Financement des sites à hauteur de 145 millions d'EUR

Méthodologie appliquée par le CIO pour les sondages d'opinion

Sondage d'opinion a été mené auprès de 1 800 adultes dans chacun des pays des villes candidates aux Jeux Olympiques de 2024 avec la répartition suivante :

- 600 personnes habitant dans la ville candidate elle-même ;
- 600 personnes habitant dans la région de la ville candidate (mais hors de la ville) ;
- 600 personnes habitant ailleurs dans le pays (mais hors de la ville et de la région).

En termes statistiques, un échantillon de 600 personnes dans chaque ville suffit à fournir des résultats significatifs avec un taux de fiabilité de 95 % et un intervalle de confiance de ± 4 . Le travail sur le terrain s'est déroulé entre le 6 et le 19 février 2017. Il a débuté le même jour dans chaque ville.

Le sondage d'opinion du CIO a été mené par *Sports Marketing Surveys Inc.*

LOS ANGELES 2024

	SOUTIEN	SANS OPINION	OPPOSITION
États-Unis	64%	31%	5%
Californie	72%	20%	9%
Ville de Los Angeles	78%	14%	8%

PARIS 2024

	SOUTIEN	SANS OPINION	OPPOSITION
France	63%	21%	15%
Région parisienne (Île-de-France)	63%	16%	21%
Paris	63%	14%	23%

CRÉDITS



© Comité International Olympique

Château de Vidy – Route de Vidy 9 – C.P. 356 – CH-1001 Lausanne / Suisse

www.olympic.org

Publié par le Comité International Olympique – juillet 2017

Version originale en anglais

Tous droits réservés

Crédits photo:

© Getty Images

© IOC / HUET, John

© IOC / EVANS, Jason

© IOC / FURLONG, Christopher

© IOC / KASAPOGLU, Mine

© IOC / TILTON, Jared C.

© MARTIN, Bob pour OIS / IOC

© GROLL, Mike / AP Photo

© BRUTY, Simon for OIS / IOC

© TIELEMANS, Al pour OIS/IOC

Photos des dossiers de candidature :

© Comité de candidature LA 2024

© Comité de candidature Paris 2024

Photos des visites des sites :

© IOC